

F. TALDIR JAFFRENOU

LA VÉRITABLE HISTOIRE
DE
LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET
(1743-1800)



EUGÈNE FIGUIÈRE, ÉDITEUR
A l'Enseigne des DEUX FIGUIERS
17, Rue Campagne-Première — Paris

Tous droits réservés

1928

LA VÉRITABLE HISTOIRE
DE
LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET

(1743-1800)

ŒUVRES DU MEME AUTEUR

POÉSIE

- An Hirvoudou (Les Soupirs)*, 1 vol. Prud'homme, éditeur, Saint-Brieuc, 1899.
An Delen Dir (La Harpe d'Acier), 1 vol. Prud'homme, éditeur, Saint-Brieuc, 1900.
Kanaouennou (Chansons), 4 broch. Lafolye, éditeur, Vannes, 1902.
Barzaz (Poèmes), Tome I, Champion, éditeur, Paris, 1902.
Barzaz (Poèmes), Tome II, Ar Bobl, éditeur, Carhaix, 1909.
Barzaz (Poèmes), Tome III, *L'Ouest-Eclair*, éditeur, Rennes, 1923.
Soniou (Chansons) (en collaboration avec Botrel), Guyon, éditeur, Saint-Brieuc, 1922.

THÉÂTRE

- Ar Bourc'his Lorc'hus*, comédie en 3 actes, Hamon, imp.-édit., Morlaix, 1899.
Pontkallek, drame en 3 actes, Derrien, libr.-éditeur, Brest, 1901.
Corret de la Tour d'Auvergne, drame en 5 actes, Ar Bobl, Carhaix, 1906.
Théâtre Breton Populaire, 6 pièces diverses, Ar Bobl, Carhaix, 1910.

PROSE

- Le Genèse d'un Mouvement*, 1 vol. Ar Bobl, imp., éditeur, Carhaix, 1911.
Les Bretons de 1810 à 1910, anthologie, 1 vol., Ar Bobl, imp. éditeur, Carhaix, 1911.
Kenteliou Labour Douar (Leçons d'Agriculture), 1 vol. Ar Bobl, imp.-éditeur, Carhaix, 1912.
Dictionnaire Français-Breton, 1 vol. Ar Bobl, imp.-éditeur, Carhaix, 1913.
Prosper Proux (Sa vie, sa correspondance, ses œuvres), thèse de doctorat, 1 vol. Ar Bobl, Carhaix, 1913.
Histoire de Carhaix, l'ancienne Vorganium, 1 vol. *L'Ouest-Eclair*, 1924.

DIVERS

- Historique du Gorsedd des Bardes*, 1 brochure.
Recueil de Devinettes, 1 brochure.
L'Industrie du Cidre, 1 brochure.
La Position actuelle des Celtes dans le monde, 1 broch.
 POUR PARAÎTRE :
Barzaz (Poèmes), Tome IV.
Impressions de Guerre.

F. TALDIR JAFFRENNOU

La
 véritable histoire
 de
 La Tour d'Auvergne-Corret
 (1743-1800)

Suivie d'extraits de ses œuvres,
 ornée de ses portraits authentiques et d'illustrations
 dues à la plume de Gildas Jaffrennou
 et de Louis Le Guennec



EUGÈNE FIGUIÈRE, EDITEUR
 A l'Enseigne des DEUX FIGUIERS
 17, Rue Campagne-Première, 17 — Paris

Tous droits réservés
 1928

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Vingt exemplaires sur papier Vergé Gothique
numérotés de 1 à 20.

SOURCES CONSULTÉES

- LA TOUR D'Auvergne-Corret. — *Origines gauloises*, éditions de 1796 et 1801.
- OGÉE, Edition complétée par MARTEVILLE et VARIN. — *Dictionnaire Géographique et Historique de Bretagne*. Rennes, Molliex, 1843.
- F. CALOHAR, DE CARHAIX. — *Notice historique sur La Tour d'Auvergne-Corret*, Paris, Gaultier-Laguionie, 1841.
- Paul DÉROULÈDE. — *Le Premier Grenadier de France*, Paris, Heurtrel, 1886.
- Lieutenant PINEAU. — *Histoire de La Tour-d'Auvergne*. Paris, Lavauzelle, 1891.
- Capitaine SIMOND. — *Le capitaine La Tour-d'Auvergne*. Paris, Perrin, 1895.
- Général BOURELLY. — *La Tour d'Auvergne et ses amis*, Revue hebdomadaire, numéro du 19 avril 1902.
- Abbé GUIRRIEC. — 1) *Démarches de La Tour d'Auvergne en faveur de sa nièce*; — 2) *La Tour d'Auvergne homme d'affaires*. (Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère, 1902.)
- Henry FRICHET. — *La Tour d'Auvergne*. Collection France-Edition, rue Gazan, Paris.
- J. TRÉVÉDY. — Etudes publiées dans : le *Bulletin de l'Association Bretonne*, Saint-Brieuc, Prudhomme, 1900; les *Mémoires de la Société d'Emulation des*

SOURCES CONSULTÉES

- Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, Fr. Guyon, 1901, 1902 et 1904; le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, Quimper, Imp. Leprince, années 1901, 1906, 1907.
- BUHOT DE KERSEZ. — *Correspondance de La Tour d'Auvergne-Corret*, annotée. Bourges, Imp. Tardy-Pigelet, 1908.
- Capitaine GOURMEL. — Conférence faite sur *La Tour d'Auvergne* à la Soc. Nat. des Conférences Popul. Paris, 13, place de la Bourse, 1909.
- Théophile JANVRAIS. — *Etapas bretonnes de La Tour d'Auvergne-Corret* : dans le journal *Le Bas Breton*, Châteaulin, juin 1910.
- AR BOBL, *Journal de Carhaix*, collection de 1904 à 1914.
- JAFFRENNOU. — *Histoire de Carhaix*, Rennes, Ouest-Eclair, 1924.
Archives municipales de Carhaix et de Saint-Hernin.
Archives départementales du Finistère.

KENT SKRID (1)

Ma dever eo e-kenver ma c'henvroad brudet Théophile-Malo Corret, hag em c'henver ma-unan, kent-skriwa an histor ma en Brezonek.

A vihanik Corret en doa komzet ar iez-ze en Tremargat, bro e dad, en Treffrin, bro e vam-goz; en Collorec, bro e vam; en Saint-Hernin, lec'h e tremenaz e iaouankiz; en Lomaria-Berrien, lec'h e tremenaz e amzer-vak. Karout a rea dreist peb tra e vrezonek, evel a ziskuez al leoriou savet gantan; karout a rea ive ar Vretoned, a hanve « tud kaled ha krenv » ha beza en doa o c'haleder, o simplded, o balc'hded, hag o vertuziou er brezel hag er peoc'h. Bet e retred gantan, e hunvre a oa distrei da Vreiz-Izel da beurgas da vad e studiou keltiek; hogen maro ar soudarded a viraz outan d'hen sevensi.

Corret a zo bet eun den eeün, fur, hag a skuer vad, eur ofiser kalonek, eur skrivantier gwiziek; nemed n'eo ket an hano a skrivantier eo a vije dellidus outan, mez an hini a Varz, penegwir an hano-ma a vez roet en Breiz d'ar re a lak o fluen en servich ar Ouenn. Soudard, eo bet dre vicher; Sitoïan, dre zeve; Barz, dre galon.

(1) L'auteur a cru devoir faire une place à la langue bretonne en tête de cette *Vie de La Tour-d'Auvergne* pour plaire aux mânes du héros, qui travailla à remettre le celtique en honneur.

En o Faradoz d'ezo, Breiziz Koz o deuz lakeet da Sent ar Venec'h hag ar Brinsed a oa Tadou ar Vro; mar bije bet c'hoaz gant ar bobl hepken ar c'hiz da ober Sent, Corret a vije bet graët unan anezo.

A hend all, antreet eo dija er Vojen Gristen. Kouëriadezed Keraez a lavar en eur gomz diwar-benn e skeuden arm : Sant braz ar blasen; lavaret a vez PARDON au Tour d'Auvergn.

Deiz-ha-bloaz e varo a vez digoret dre eur servich lidet en iliz parroz; an holl dud-en-karg a zeu d'ezan. Goude, eur brozision a vez graët dre ar stredou, bugale ar skoliou o tougen eun arc'hik aour, ennhî relegou an haroz. Na vez ket enoret ar Sent en eun doare all. An Tour d'Auvergn Corret a zo dleet an enor-ze d'ezan, evel ma welfot en eul lenn piz e vuez. Dilezet am euz ar c'hontadennou livet diwar e benn, evid heulia hepken ar wirionez rik a zo bravoc'h evid ar vojen, rag tostaat a ra hon c'henvroad ouz natur an den, ouz pephini ahanomp. Kemeromp skuer warnan, ha miromp e envor. — TALDIR.

LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET

I

LES ORIGINES DES CORRET

La principauté de Bouillon, Sedan et Raucourt formait au xvii^e siècle un minuscule Etat libre dans les Ardennes.

Le 11 avril 1629, un grand seigneur breton, Amaury de Goyon, marquis de la Moussaye et comte de Quintin (1), y vint chercher femme. Il épousa la fille du prince Henry de La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, maréchal de France, Mlle Catherine-Henriette, et l'emmena en Bretagne. Selon l'us du temps, toute une petite Cour accompagna la mariée vers son lointain pays d'adoption.

Parmi elle, se trouvait un modeste écuyer, frère naturel de la nouvelle marquise, né de

(1) Le comté de Quintin comprenait 28 paroisses ou trèves. Depuis 1451, il faisait partie des 9 *Baronnies* de Bretagne. La famille de La Moussaye existe encore de nos jours et compte parmi les plus attachées au nationalisme breton.

l'union illégitime du duc de Bouillon avec une dame de son palais nommée Adèle Corret. Le duc n'avait pas reconnu cet enfant, qui avait reçu le prénom de son père, Henry, mais avait conservé le nom de sa mère, Corret.

Adèle Corret était-elle d'origine noble dans le duché de Bouillon, comme certains biographes l'ont prétendu? Aucune preuve n'en existe. Ce qui est certain, c'est que le Roi de France n'avait pas accordé la légitimation et n'en a même jamais été sollicité. Et Adèle Corret eût-elle été noble, que cela n'aurait pas anobli son enfant naturel. Il était admis, en effet, sous l'ancien Régime, que la noblesse ne se transmettait que par mariage légitime.

Donc, pour que Henry Corret et sa descendance eussent été nobles, il eût fallu un anoblissement par lettres du Roi, ou l'exercice d'une charge anoblissant, ou la possession d'un héritage noble pendant cent ans (Art. 541 de la Coutume de Bretagne).

L'écuyer Henry Corret ne revendiqua aucunement la noblesse, puisqu'il ne demanda pas à siéger aux Etats de Bretagne, bien que la protection du marquis de la Moussaye, son « beau-frère », ne lui eût sans doute pas fait défaut.

Henry Corret était-il accompagné de sa mère, à son arrivée en Bretagne? Nous ne saurions le dire. Était-il marié? Oui, si nous en croyons La Tour-d'Auvergne lui-même, qui, dans sa Généalogie qu'il a tracée au dos d'un de ses portraits, écrit :

« Henry de Corret épousa Marie Dupuis (1) de la Galauperie, ils passèrent en Bretagne, etc... »

Ni Corret, ni Dupuis ne sont des noms d'origine bas-bretonne.

Il semble que Henry Corret et Marie Dupuis, sa femme, aient reçu du comte de Quintin une terre en apanage dans les parages de Plounevez-Quintin, aujourd'hui commune du département des Côtes-du-Nord.

On trouve François Corret, sieur de Kerrouzien, en Kergrist-Moëlou, — fils aîné de Henry — parrain au baptême d'un enfant Suasse, le 16 mai 1644. Le même, le 12 février 1662, signe au baptême d'un enfant Quélenec.

Un autre fils de Henry Corret, Mathurin, était établi notaire-priseur à Lanrivain, canton de Rostrenen, Côtes-du-Nord, en 1670. Il demeurait au village de Kerbauffret ou Kerbauffret, petite tenue rôturière, composée d'une maison, d'un courtil et de cinq champs, lui appartenant par acquêt puisqu'il en rendait aveu le 25 mars 1680.

C'est de ce nom de Kerbauffret que La Tour-d'Auvergne se parera plus tard, suivant en cela l'usage du temps qui voulait que tous les gens de qualité fissent suivre leur nom patronymique de celui d'une terre. L'historien Mi-

(1) Marie Dupuis, mais qui ne signe pas de la Galauperie, est marraine à Trémargat, comté de Quintin, le 24 mars 1668.

chelet lui-même s'y est laissé prendre, puisqu'il parle de Kerbauffret comme d'un « château » que possédaient les Corret « auprès de Carhaix!... »

Mathurin Corret, second fils de Henry, n'était qu'un petit tabellion; mais comme tout notaire, il occupait de par sa situation d'écrivain public, un certain rang dans l'échelle sociale, et en profitait pour arrondir son patrimoine.

En 1666, il réussissait à épouser une fille d'origine noble, Marie du Quélenec. Celle-ci mourut en 1670 en donnant le jour à un enfant. Sans guère attendre, Mathurin épousait, dès 1671, Hélène de Suasse (1), veuve d'un autre Quélenec. Celle-ci étant morte à son tour, notre notaire, à qui pesait la solitude, choisit pour troisième compagne une fille de rôtüre cette fois, mais fort riche. Le 16 janvier 1688, il épousait en la petite église de Trémargat (2), Barbe Le Scaffunec, de beaucoup plus jeune que lui.

Dans la Généalogie qu'il nous a laissée, La Tour-d'Auvergne résume simplement : « Mathurin Corret convola en secondes nocces (3) avec Barbe Le Scaffunec. »

Ce fut elle la propre grand'mère de notre héros.

Elle était née au village de Kerouell, en la

(1) Les de Suasse habitaient Kerlac, village entre Maël et Kergrist-Moëlon. Le dernier du nom fut parmi les fusillés de Quiberon en 1795.

(2) Canton de Rostrenen.

(3) Lisez en troisièmes nocces.



La maison natale de BARBE LE SCAFFUNEC,
grand'mère de La Tour d'Auvergne.
à Kerouell-en-Trebriant

paroisse de Trebrivant, trêve de Plouguer-Carhaix; son père était notaire de Trébrivant, paroisse importante et fabricien de cette église. Sa femme s'appelait Marie Grall et lui avait donné cinq enfants : Maurice, qui sera notaire comme son père, et époux de Marie Le Coutellec, puis de Claudine de Lesmez; Guillaume, qui sera prêtre; Catherine, qui sera femme de Yves Hamon, notaire; Anne-Thérèse, qui sera femme de Yves Guillou, sieur de Stangalenn, dont le fils aîné deviendra procureur du Roi et sénéchal de Carhaix; enfin Barbe, la plus jeune, qui épousa Mathurin Corret et lui donna dix enfants.

Les Le Scaffunec (1) — dont le nom a disparu de cette région — étaient une honnête famille de paysans enrichis par un travail séculaire obscur. A peine sortis de rôtûre, ils fournissaient maintenant des basochiens au Parlement, des clercs à l'Eglise, des notaires aux Justices hautes et basses : leur aisance leur permettait même parfois d'entrer, par des mariages avantageux, dans la petite noblesse de terroir.

Mathurin Corret, homme d'affaires retors (2), réussissait encore à accroître son bien vers 1690 par l'achat du manoir et de la terre noble de Lampoul-Izella, en Trémargat, et tout à

(1) Du breton ancien *Scaffn*, tabouret; mot à mot *L'Escabellier*. On trouve ce nom à Moëlan (Finistère) sous la graphie *Scavinec*.

(2) La profession de notaire, à l'encontre de celle d'avocat, formait dérogeance à la noblesse.

proximité du bourg de Lanrivain, sa résidence notariale.

C'est dans ce vieux manoir que s'écoula le soir de sa vie, en compagnie de sa fidèle Barbe; il partageait son temps entre ses grimoires et la culture de ses champs; modeste, il ne réclama jamais son inscription à l'Armorial de Bretagne. Il mourut à l'âge de 60 ans, le 2 mai 1705. Barbe lui survécut un demi-siècle.

Elle se retira à Carhaix chez ses enfants et y décéda le 15 mai 1754, quand son petit-fils Théophile-Malo avait dix ans et demi. Que de fois n'a-t-elle pas bercé sur ses genoux le futur Premier Grenadier!

Un siècle à peine s'est passé depuis l'émigration des Corret en Bretagne, et voilà qu'en ce court laps de temps, le milieu ambiant a saisi les descendants des Ardennais, les a bretonnés par alliances successives, à tel point que lorsque le dernier mâle de cette race naîtra, — celui qui sera La Tour-d'Auvergne — on peut dire qu'il n'aura guère de sang franc dans les veines (1).

Nous avons dit que Barbe Le Scaffunec avait

(1) Le nom propre *Corret*, écrit sous cette forme, existe bien à Plounez et à l'île de Bréhat (Côtes-du-Nord). Mais nos recherches nous ont amené à découvrir que l'orthographe du nom de cette famille était *Caouret* jusqu'en 1826. On a relevé des *Corret* à l'état-civil de Lorient.

Le nom *Corret* est porté dans le Nord de la France. Il n'y a pas lieu de l'assimiler aux noms de lieux bretons *Coray*, ni *Correc*, non plus que d'y chercher un dérivé de *Corre*.

donné dix enfants à Mathurin Corret, qui en avait eu plusieurs autres de ses deux premières épouses, mais aucun ne survivait. Des dix enfants de Barbe, quatre seulement survécurent à leurs parents, dont deux avec postérité. Si, à cette époque, les naissances étaient nombreuses, et de plusieurs lits, nous constaterons aussi, au cours de cette histoire, combien la mortalité infantile était effrayante! Des familles entières disparaissent sans laisser de trace : les hommes meurent pour la plupart avant 60 ans.

Les quatre enfants de Mathurin Corret furent :

1° Marie-Françoise, mariée le 9 octobre 1714 à Malo Le Roux, sieur de Kervasdoué (1), et qui fut mère de Vincente, femme, en 1746, de Jean-François Le Gogal, sieur de Toulgoët (2), et grand'mère du fameux Le Gogal qui joua un rôle de premier plan à Carhaix pendant la période révolutionnaire (3).

2° Marie-Anne, qui entra au couvent des Ursulines de Carhaix, et mourut en 1744.

3° Olivier-Louis, né en 1699, qui allait être le propre père de La Tour-d'Auvergne.

4° Thomas, qui se fit Jésuite et mourut à Paris en 1782.

(1) Petit village au bord de la route de Carhaix à Maël.

(2) Village en face de Kerouell, cité comme lieu de naissance de Barbe Le Scaffunec.

(3) Cf. *Histoire de Carhaix*, p. 105.

La terre de Lampoul-Izella entra dans l'héritage d'Olivier-Louis : le 10 avril 1734, il paya sur sa propriété le droit de franc-fief, ce qui équivalait à consentir à ne pas être noble.

Olivier Corret, d'une famille de robe, se tourna également vers cette carrière. Il fit ses études de droit à Nantes. Devenu avocat, il acheta en 1728 la charge de procureur fiscal de Lanrivain, pour les seigneuries de Beaucours, Beaulieu et Kerbastard en Botoa : il abandonna cette fonction pour celle de sénéchal des seigneuries de l'Estang, Brunot et Lost-an-Coat, en Trébrivant; enfin, en 1737, il fut choisi par Mme de Roquefeuil, née Kerguz de Troffagan, pour son receveur de rentes, et reçut d'elle un logement dans son château de Kergoat (1), en Saint-Hernin. Le 14 mai 1739, il se mariait à Jeanne-Lucrèce Salaün.

(1) Ce château historique avait été mis à sac par les « Bonnets rouges » en 1675. Il a été démoli en 1835.

II

NAISSANCE DE THÉOPHILE-MALO CORRET

Le Kergoat, en Saint-Hernin, était le plus beau et le plus vaste château du pays. Situé sur une éminence boisée, entouré de murailles crénelées et de douves profondes, dominant le cours de la rivière Lières, il pouvait être considéré comme imprenable. Sous la Ligue, en 1590, il soutint avantageusement un siège contre les bandes de du Liscouët et les repoussa.

Messire Olivier Corret en occupait une aile en sa qualité de régisseur des biens de Pami-ral et de Mme de Roquefeuil. Il y emmena sa jeune femme, après la célébration de son mariage à Collorec, à quelques lieues de là.

Entre 1741 et 1747, Mme Corret va avoir quatre enfants : trois naîtront au Kergoat même; seul Théophile-Malo naîtra et sera baptisé à Carhaix.

1° Marie-Anne-Michelle, née et baptisée le 18 janvier 1741; parrain, noble homme Nicolas Ségalen, sieur de la Boissière (ou de Beuzit), parent de la mère; marraine, Marie-Anne Cor-

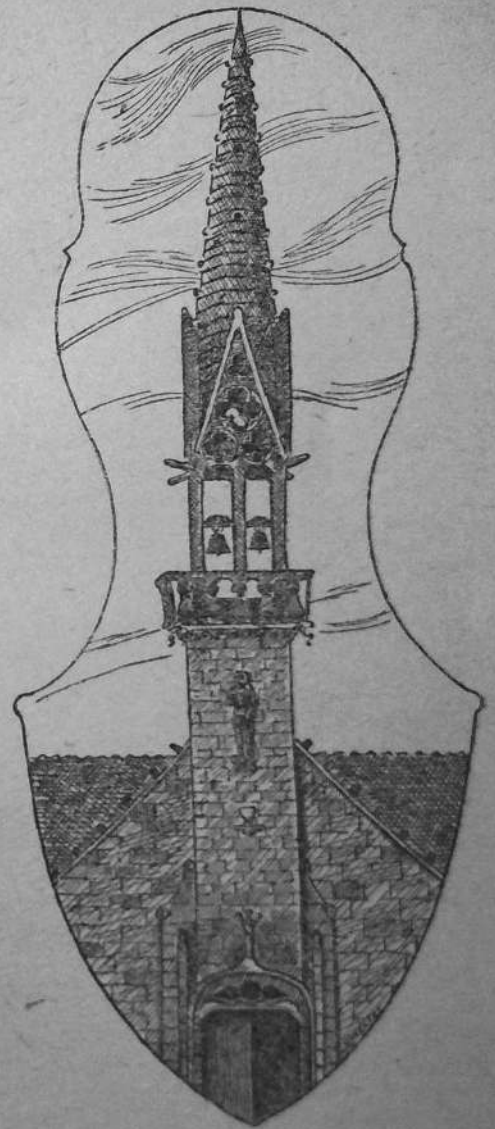
ret, religieuse ursuline, sa tante. Elle devint femme de Messire Yves Limon du Tymeur.

2° Joseph-Olivier, né le 5 décembre 1741, baptisé le 7; parrain, Alain Salaün, marchand-magasinier à Châteaulin, oncle de la mère; marraine, Marie-Thérèse Le Bronnec du Bot-say. Il mourut à Carhaix le 25 juillet 1760, à 19 ans.

3° Théophile-Malo, né à Carhaix le 23 décembre 1743, baptisé le 25; parrain, Théophile-Mathurin Huchet, sieur d'Angeville, cousin de la mère; marraine, Vincente Le Roux de Kervasdoué, nièce du père.

4° Thomas-Louis, né le 1^{er} septembre 1747, baptisé avec dispense le 22 avril 1748; parrain, Joseph-Olivier, son frère, ci-dessus; marraine, Louise-Françoise Le Moyne. Mort célibataire à Paris en 1784.

Pendant longtemps, on a discuté sur le lieu de naissance de Théophile-Malo, sous prétexte que l'acte de baptême ne le mentionne pas. C'est évidemment un oubli de la part du curé desservant. Mais si l'on se reporte aux règlements ecclésiastiques, on verra que l'Eglise avait sagement ordonné que « le baptême devait obligatoirement être célébré au lieu de la naissance ». Cette règle a passé dans notre législation civile. La constatation du baptême dans une paroisse fait preuve certaine de la naissance dans la dite paroisse. D'ailleurs, dans son *Historique de la ville de Keraës*, Théophile-Malo Corret appelle Carhaix « ma patrie ».



Le clocher à jour de Saint-Hernin, paroisse de Théophile-Malo Corret

En plusieurs passages de sa correspondance, il se dit né à Carhaix. Lorsqu'en 1794, il sollicitera sa mise à la retraite, il spécifiera que « son traitement soit appliqué aux citoyens nécessiteux *de la ville où il est né* ».

Olivier Corret, son père, possédait à Carhaix, dans la rue de Saint-Joseph (actuellement de La Tour-d'Auvergne), une maison qui lui servait de pied à terre et de cabinet d'affaires. Elle était à proximité de l'Hôtel de Ville et des anciennes Halles, et on peut la voir aujourd'hui dans le même état où elle se trouvait il y a 200 ans. Au-dessus de la porte, une inscription rappelle au passant que c'est dans cette demeure que Théophile-Malo Corret vit le jour.

Voici la reproduction littérale de son acte de baptême :

« Théophile-Malo (1), né le 23 décembre
« 1743, fils légitime de noble maître Olivier-
« Louis Corret, avocat à la Cour, sénéchal de
« Trébrivant, et de dame Jeanne-Lucrèce Sa-
« laün, a été baptisé le 25 du dit mois, par le
« soussigné Recteur.

« Parrain et marraine ont été les nobles :
« maître Théophile-Mathurin Huchet, sieur de
« Dangeville, conseiller avocat du Roy au siè-
« ge présidial de Quimper, et demoiselle Vin-
« cente Le Roux, dame de Kervasdoué.

(1) Le prénom de Malo lui fut donné par sa marraine, fille de Malo Le Roux. Corret n'omettait jamais de signer ce second prénom bien breton.

« Soussignés : Vincente Le Roux; Huchet
« Dangeville; de Thibault, avocat; Bronnec de
« Botsay; La Dugentil-Pourcelet; de Beauver-
« ger-Pourcelet; Armelle Pourcelet; Beauver-
« ger-Pourcelet, subdélégué; Botsay-Guezno;
« Péronnez; Corret; Trévoret-Pourcelet; L.-J.
« Veller (1), recteur. »

Bien que né en la ville de Carhaix, Théophile-Malo fut élevé au château de Kergoat. Il eut pour camarades d'enfance les petits paysans des villages environnants; de Catheliner, Kerbreuder, Kergadijen, Kerrinvet, Kervenec, Kervez, Langrantec, Trévoret.

Comme eux, il eut le breton pour langue maternelle; à leur fréquentation il puisa tous ces détails savoureux de la vie rurale qu'il peindra plus tard dans ses œuvres.

Le Kergoat dépendait de Saint-Hernin. La signature du jeune Théophile-Malo se trouve plusieurs fois aux registres de la paroisse. En 1752, âgé seulement de 9 ans, il assiste au mariage de Benjamin Marc, valet au Kergoat, avec Marguerite Cam, du même lieu. Il signe d'une écriture hésitante : *Théophile Malo Corret*, à côté de Marie-Anne-Michelle Corret; Joseph-Olivier Corret; demoiselle Lagrée; Joseph Cloarec.

Le 16 septembre 1757, étant en vacances,

(1) Les Veller donnèrent plusieurs prêtres à Carhaix-Plouguer (1730-1754); un maire (1780); un juge de paix (1^{er} Empire). Ils descendaient d'une famille flamande, les Tillemant-Veller. Cette famille est éteinte dans le pays.



La maison natale de CORRET, à Carhaix

nous le rencontrons aux mêmes registres par-
rain de Marie-Théophile Le Bihan, fille d'Alain
et de Marie Pierrès, née le dit jour au village
de Pengorvel.

L'avocat Olivier Corret semblait avoir de-
vant lui une brillante carrière. En 1749, sans
renoncer à la régie des biens des de Roque-
feuil, mais abandonnant la sénéchaussée de
Trébrivant, il avait acquis de son cousin Joseph
Le Guillou de Stangalenn la charge de procu-
reur du Roi à Carhaix, moyennant une rente
constituée de 275 livres. Joseph Le Guillou
s'était démis de sa charge pour acquérir celle
de sénéchal de Carhaix (1). Olivier Corret ne
put entrer en fonctions; la mort le surprit pré-
maturément en sa maison de Carhaix le
11 avril 1749, alors que Théophile-Malo n'était
que dans sa 6^e année. La date écrite dans l'acte
de sépulture met à néant tous les récits nous
montrant le « seigneur de Kerbauffret » diri-
geant l'éducation de son fils et délibérant à sa
sortie du collège sur le choix de sa carrière!

La vérité est autre. L'éducation de son fils
fut dirigée par Mme Corret, « femme tendre,
forte et courageuse », écrivait plus tard, en
parlant de sa mère, Théophile-Malo (2). Cu-
rieuse figure, en effet, que celle de Jeanne-Lu-
crèce Salain, que nous allons essayer d'évo-
quer... Ce prénom même de Lucrèce ne fait-i-

(1) Ce dernier Sénéchal de Carhaix a sa tombe au cime-
tière de Quimperlé.

(2) Correspondance, pièce 230, page 311.

pas songer à ces Matrones romaines, patriotes, hautaines, ambitieuses, qui poussaient leurs garçons plutôt vers la carrière des armes que vers celle des rhéteurs, et préféreraient pour eux la mort au déshonneur?

III

SA MÈRE : JEANNE LUCRÈCE SALAÜN

Retracer brièvement la vie de Jeanne-Lucrèce Salaün, reconstituer le milieu dont elle est sortie, c'est aider à faire comprendre le caractère de son fils adulé, qui sera La Tour-d'Auvergne; c'est projeter une lumière nouvelle sur les mobiles de la conduite de notre héros dans la première partie de sa carrière, qui va jusqu'à 1789; sans cette hérédité, jointe à une juste compréhension des idées qui régissaient la société d'alors, on pourrait appeler contradiction, ambition, besoin de briller, ce qui n'était que la conséquence logique des conventions et de la mode, à la tyrannie desquelles nul n'échappa jamais.

Au printemps de 1694, le septième jour de juin, Vauban vint en Bretagne passer la « montre » du ban et de l'arrière-ban de l'évêché de Cornouailles.

Le rôle des compagnies, commandées par le colonel marquis de Névet, comprit 237 officiers et cavaliers, répartis en onze groupes. De-

puis 1641, ne pouvaient figurer au rôle du Ban « que les Nobles et les Bourgeois possesseurs de fiefs nobles ».

Parmi les noms inscrits au rôle de 1694 figure le cavalier Théophile Salaün du Rest, à la 10^e compagnie; et le cavalier de Penandreff, à la 11^e.

Nous verrons le fils de ce chevalier de Penandreff épouser la petite-fille du chevalier Salaün du Rest, laquelle sera la propre mère de La Tour-d'Auvergne.

Le premier Salaün que nous connaissons est Pierre. Il était propriétaire de la terre noble du Rest, en Collorec (1).

Il y construisit une maison qui subsiste encore et porte la date de 1664 (2). N'ayant pas d'armoiries, il ne produisit pas à la Réformation de 1668. Le dit Pierre Salaün eut une fille, Renée, qui épousa Guillaume Huchet Dangeville, de Quimper (dont le fils sera parrain de Théophile-Malo Corret), et un fils, Théophile, qui se fit avocat et vint habiter Le Rest, comme son père. C'est celui-là que nous trouvons à la revue de Vauban. Il épousa Cathrine Pailard, de Brasparts, dont il eut deux filles et deux garçons; le plus jeune, Charles, hérita du Rest, l'autre s'étant fait dominicain.

Charles, selon l'usage, alla faire son droit. Il attendit l'âge de 40 ans avant de se marier;

(1) Aujourd'hui commune du canton de Châteauneuf-du-Faou : Le Rest, du français Rester, demeurer : lieu de repos.

(2) Voir le dessin page 40.

mais ce n'est point au pays natal qu'il trouva l'âme sœur; ce fut à Rennes, l'antique capitale, rendez-vous des hommes de Loi, qu'il fit la connaissance de Françoise-Rosalie Morel, dame de la Touche, âgée de 27 ans. Il contractait mariage dans une de ces riches familles bourgeoises, écloses autour du Parlement, et que la noblesse de cape et d'épée désignait avec quelque dédain sous le vocable de noblesse de robe. Françoise-Rosalie était fille d'un « avocat-conseiller du Roy, juge-garde de la Monnoie ». Charles, son mari, se qualifie « avocat, sénéchal des juridictions du Grannec et Château-Gall, conseiller du Roy, commissaire aux saisies réelles des cours royales de Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat, Landeleau et aultres ».

Dans l'acte de mariage, il n'est pas question de son avoir; mais les domaines congéables, fort peu importants d'ailleurs, que La Tour-d'Auvergne posséda à Saint-Thois, Ploaré et Plonévez-Porzay, lui venaient de cet aïeul.

Les époux Charles Salaün vinrent habiter Le Rest, qui dut sembler bien triste à l'héritière du grand bourgeois rennais! Quel exil pour elle, habituée aux manières de la ville, lorsqu'il fallut vivre dans ce pauvre pays montagnard, parmi des gens dont elle ignorait jusqu'au langage! Aussi la pauvre Françoise-Rosalie, après avoir mis au monde trois enfants, s'étiola-t-elle et mourut.

Ses deux derniers enfants la suivirent dans la tombe. Ne survécut que l'aînée, une fille,

Jeanne-Lucrèce, née le 21 septembre 1714 à Collorec, qui fut tenue sur les fonts par noble Maître Michel Ségalen et demoiselle Lucrèce Deschamps, dame du Rozier, accourue de Rennes pour la circonstance.

Presque tous les biographes célèbrent les grâces de Jeanne-Lucrèce Salaün et les charmes de son esprit (1).

Quoi qu'il en soit, Jeanne-Lucrèce rêvait de sortir de sa solitude de Collorec; et bien que toute jeune encore, elle ne recula pas, pour parvenir aux grandeurs, à donner sa main à un demi-vieillard, le chevalier de Penandreff-Keranstret, « seigneur de Quistinie, la Boissière, Pennelec en Brie », et demeurant habituellement en son hôtel à Quimper. Jeanne-Lucrèce n'avait que 20 ans, le chevalier avait largement dépassé 50. Le mariage fut célébré à Collorec par un oncle de la mariée, Messire Huchet, recteur à Ploaré.

Le 24 décembre 1734, un fils naquit à Collorec; le 8 février 1736, une fille vint au monde à Quimper, où M. et Mme de Penandreff habitaient le plus souvent. Ces deux petits, mis en nourrice à la campagne, selon l'usage des riches de ce temps; moururent au berceau, victimes du manque d'hygiène qui causait alors

(1) La famille Salaün existe toujours à Collorec. Le 18 septembre 1921 un prix de beauté fut remporté au concours de Huelgoat par une demoiselle de ce nom, de Collorec, en qui revivaient peut-être les traits de Jeanne-Lucrèce!

une si considérable mortalité. Le chevalier de Penandreff n'atteignit pas 60 ans : il suivit ses enfants dans la tombe le 14 juillet 1738.

Voilà donc Jeanne-Lucrèce, après avoir goûté aux joies du mariage et connu les douleurs de la maternité et du deuil, veuve à 25 ans et absolument libre d'elle-même pour ébaucher une idylle nouvelle, puisque son père lui-même mourait le 5 décembre 1738.

Un enchaînement imprévu de circonstances influença sa destinée en la mettant en présence de M^e Olivier-Louis Corret.

Comme elle avait à liquider la succession de son père, Jeanne-Lucrèce, inexpérimentée en ces sortes de questions, s'en vint à Carhaix consulter le plus célèbre avocat, disait-on, qui exerçât dans le pays de Poher, M^e Corret, homme de confiance de l'illustre famille des Roquefeuil-Troffagan. Mais une liquidation avec règlement de comptes ne se fait pas en un jour; aussi la succession n'était-elle pas encore réglée que l'avocat était agréé comme mari par sa cliente!

Mariage d'amour? Pas plus que le premier. Corret avait 41 ans, la jeune veuve 25; Corret avait une situation brillante, un château féodal à sa libre disposition, un hôtel à Carhaix; Jeanne-Lucrèce avait un manoir aux poutres basses, tapi dans la lande d'Argoat; mais elle était spirituelle, elle avait de belles manières qu'elle avait héritées de sa mère la Rennaise, elle était ambitieuse enfin d'occuper un rang digne de sa lignée; elle pensait trouver, en

l'avocat-sénéchal Corret, celui qui lui permettait d'entrer dans la haute société de Carhaix.

Le mariage eut lieu le 14 mai 1739 et Jeanne-Lucrèce quitta, cette fois pour n'y plus revenir, son humble village du Rest pour le château de Kergoat.

Mais quand on est une Salaün du Rest, quand on a été dame de Penandreff, quand on a eu une Morel de la Touche pour mère, comment se résoudre à n'être que Mme Corret? Or, Jeanne-Lucrèce tient à la particule que Corret n'a jamais voulu prendre, non plus que ses aïeux. Elle fit tant et si bien qu'elle lui persuada d'ajouter à son nom celui de Kerbauffret, la petite ferme de Lanrivain.

Leur union fut heureuse, mais courte. Messire Corret mourut en 1749, et Jeanne-Lucrèce observa fidèlement son veuvage pendant six ans, période qu'elle consacra entièrement à la formation de ses quatre enfants, ses préférences allant tout naturellement à Théophile-Malo, dont elle voulait faire un soldat.

Par la grâce de l'amiral de Roquefeuil, la veuve de Corret avait obtenu de conserver son corps de logis au Kergoat; mais c'était là une situation fautive qui, le régisseur étant mort, ne pouvait durer toujours.

Il lui restait comme alternative ou de reprendre le chemin du Rest avec ses enfants, ou de se refaire une situation par le mariage. Elle s'arrêta à ce dernier parti; à 41 ans, une femme qui a été jolie peut encore séduire: elle plut à noble homme Philippe Billonnois,

haut fonctionnaire royal, qui cumulait à Carhaix la Recette des Postes et l'Entrepôt des Tabacs. Veuf lui-même et chargé de cinq enfants, Philippe Billonnois donnait une mère à sa marmaille; de son côté, Jeanne-Lucrèce s'ouvrait un accès, pour elle et ses enfants, dans le monde influent des agents du Trésor et du Fisc; par les Billonnois, elle s'apparentait aux ingénieurs des Mines de plomb argentifère de Pouvllaouën; à M. Dagorn du Bot, receveur général des Devoirs et beau-frère de Billonnois; à M. Mazurié de Penanec'h, plus tard député de Morlaix aux Etats; aux Sigay de la Goupillière, etc.

Le mariage fut célébré, par faveur spéciale, et dans l'intimité, dans la chapelle du château de Kergoat, le 6 juillet 1755.

Devenue Mme Billonnois, Jeanne-Lucrèce Salaün poursuivit opiniâtrément son rêve de noblesse en se faisant appeler et en signant toujours *De Billonnois*, particule que le fonctionnaire intègre n'aura jamais, en ce qui le concerne, la fatuité de prendre.

Le 6 août 1758, elle donnait à son troisième mari une fille qui fut prénommée Henriette-Catherine. Elle fut la petite sœur tendrement aimée de Théophile-Malo, qui ressentit la plus vive douleur de sa mort, survenue, hélas! à 19 ans.

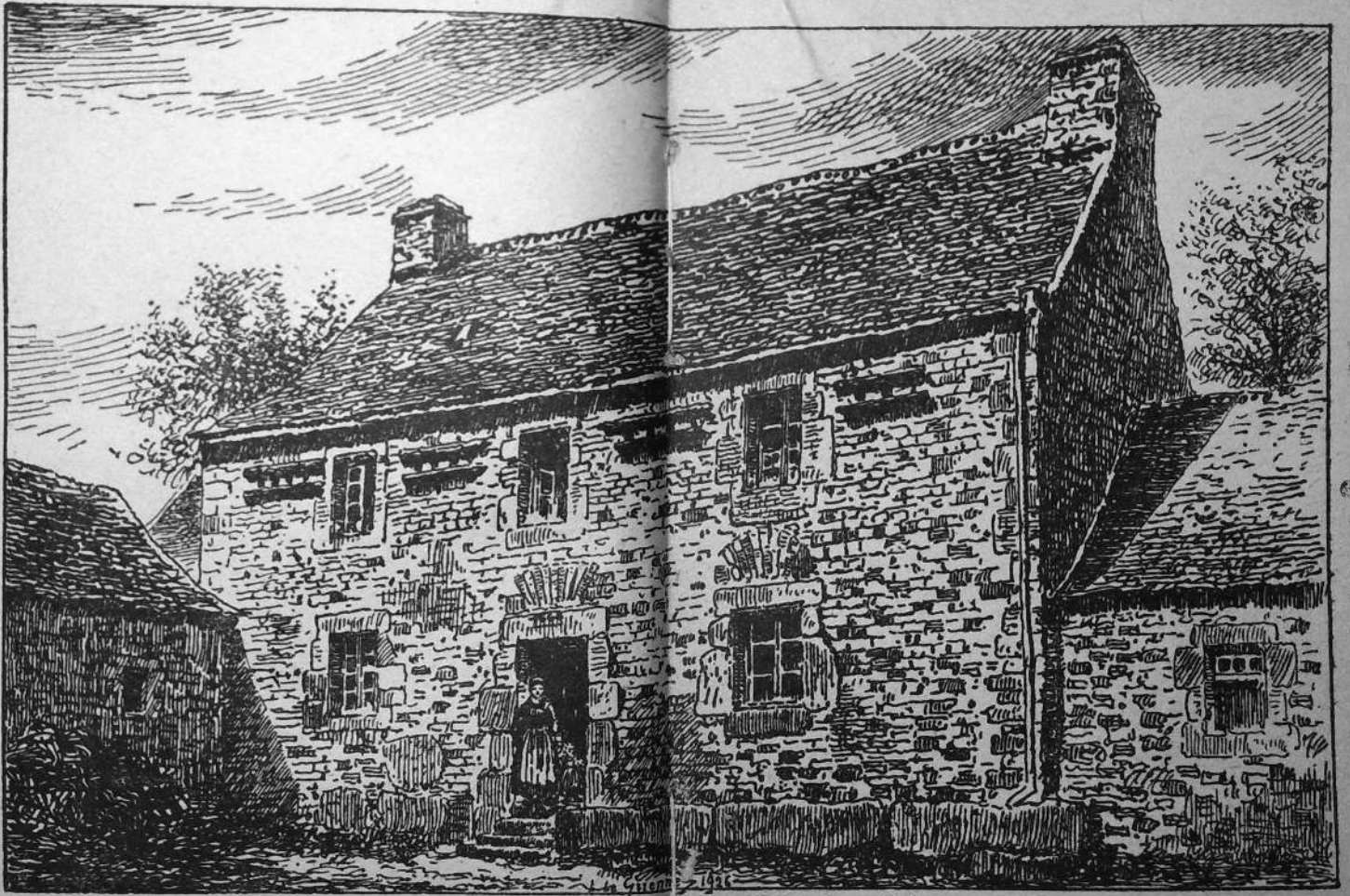
Ses devoirs d'épouse et de maîtresse de maison n'empêchaient pas Mme Billonnois de s'occuper sérieusement de l'avenir des quatre enfants de Corret. Jean-Olivier, Théophile-Ma-

lo et Thomas faisaient leurs humanités au Collège de Quimper; quant à Marie-Anne, la fille aînée, elle travaillait à l'établir, sans déchoir. Elle lui trouva un mari dans un jeune avocat Yves Limon du Tymeur, fils aussi d'un avocat, sénéchal maire de Guingamp, député du Tiers aux Etats de Rennes en 1740, et de noble dame Louise-Catherine Philippe de Kersimon.

Jeanne-Lucrèce parvenait ainsi à ouvrir à sa fille les portes d'une famille authentiquement noble, dont les armoiries avaient été acceptées à l'Armorial de 1696. D'autre part, ce qui ne gâtait rien, les Limon avaient une fortune rondelette. Enfin, c'était une famille très chrétienne, où l'Eglise avait recruté des religieux et des religieuses. Famille bretonne aussi, où la langue nationale était enseignée aux enfants dès le berceau, comme le montre cette lettre de Yves Limon à Mme Billonnois en date du 3 juin 1769 :

« Noble Rose-Anne est grande causeuse en breton; elle fait de son mieux pour dire en français. »

Comment s'étonner après cela que la plus franche amitié n'ait cessé de régner entre Théophile-Malo et son beau-frère Limon du Tymeur? Ces deux hommes, quoique de tempérament différent, étaient imbus d'idéal; ils étaient faits pour se comprendre; leur volumineuse correspondance est empreinte de confiance, d'estime réciproque et de sentiments élevés.



La maison natale de la mère de la Tour d'Auvergne, au Rest, en Collorec

Limon, d'ailleurs, était digne d'occuper la première place dans le cœur de Théophile-Malo, si l'on en juge par sa longue et laborieuse carrière; il fut procureur fiscal de la prévôté de Guingamp, partie du comté de Penthièvre, de 1758 à 1784, époque à laquelle il se démit de sa charge en faveur de M. Le Normand de Kergrée. Il fut maire de Guingamp de 1762 à 1768.

De 1762 à 1767, sa femme mit au monde deux fils et deux filles, dont l'aînée, Jeanne, seule à survivre, deviendra la femme de M. Guillard de Kersauzic. Ce fut la seule nièce de La Tour-d'Auvergne, celle qui prolongea la race des Corret. M. et Mme Limon habitèrent successivement à Guingamp les maisons portant aujourd'hui les numéros 21 rue Notre-Dame, 16 et 52 *bis*, place du Centre.

Quant à Mme Billonnois, qui, décidément, n'apportait pas à ses maris la longévité, elle perdit son troisième le 19 novembre 1771.

Rien ne la retenait plus à Carhaix, puisque son fils Joseph était décédé à 19 ans, que Thomas avait émigré à Paris et que Théophile-Malo avait pu embrasser la carrière des armes. Sa tâche était accomplie : elle céda donc à l'invitation pressante du bon Limon de Tymeur et vint demeurer chez lui à Guingamp, avec sa jeune fille Henriette Billonnois, de santé délicate. Malgré les soins dont on l'entoura dans cette maison accueillante, Henriette s'éteignit en son printemps le 22 mars 1778. A ce coup terrible, la robuste santé de Jeanne-Lucrèce

fléchit. Se voyant mourir, elle voulut revoir son fils bien-aimé. Celui-ci accourut passer son semestre de congé à son chevet, durant l'hiver de 1779-80. Et ce fut l'ultime joie de cette vaillante matrone, d'apprendre du brillant officier que le duc de Bouillon venait justement de le reconnaître de son lignage, et de l'autoriser à prendre le grand nom de « La Tour-d'Auvergne ». Son fils lui ferma lui-même les yeux, le 18 février 1780.

Nous avons essayé de tracer de la mère de La Tour-d'Auvergne un portrait véridique : mais ce serait mal interpréter l'époque où vivait cette Bourgeoise cossue que de tenir pour faiblesse et puérité ce qui n'était qu'une mode tyrannique et aussi la régularisation d'une situation de fait. La noblesse de robe voyait son influence grandir avec sa richesse. Les seigneurs étaient de pauvres hères auprès des avocats et des sénéchaux, dont ils ne pouvaient se passer.

Ceux-ci occupaient des charges enviabiles payées fort cher; ils représentaient les Communautés de Ville aux Etats; ils faisaient la jurisprudence au Parlement; que leur manquait-il? Le simple titre nobiliaire. Comment l'acquérir légalement? En achetant des terres nobles, vendues par leurs seigneurs endettés. Alors, on accolait à son nom la particule tant convoitée, suivie du nom ronflant de la terre, qui finissait par se substituer tout à fait au patronyme ancestral. On s'habitua à dire M. de Kerbauffret, M. du Tymeur, Mme de Kersauzic,

etc.; personne ne reconnaissait plus, à la fin du XVIII^e siècle, la vieille noblesse de la nouvelle.

Quant aux armoiries, on en fabriquait de « parlantes », ou l'on empruntait celles d'ho-



Cachet de Corret en 1778

« D'argent à la hure de sanglier arrachée de sable
et couronnée d'or »

(Armoiries de sa mère.)

monymes. Jeanne-Lucrèce Salaün du Rest ne fut pas la dernière à s'en parer, non pas peut-être pour sa propre satisfaction, mais pour être utile à son fils Théophile, devenu officier.

Les Corret, avons-nous vu, ne blasonnaient pas, non plus que les Salaün du Rest. Mais il existait dans le Pays de Léon un autre clan de Salaün — les Salaün de Kertanguy — qui blasonnait « d'argent à la hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent ». Jeanne-Lucrèce emprunta (1) ces armoiries et les fit siennes, ainsi qu'il suit : « D'argent à la hure de sanglier arrachée de sable, et couronnée d'or. »

Ce furent celles portées par Théophile-Malo Corret jusqu'au jour où le duc de Bouillon l'autorisa à prendre les siennes, avec la barre de bâtardise.

A ce point de vue, combien différaient les idées de Limon du Tymeur de celles de Mme Billonnois et de son fils ! De noblesse de nom, il n'avait cure, et nous verrons qu'à un certain moment il se moqua fort amicalement de Théophile, lorsque celui-ci lui fit part de ses rêves de gloire ! C'était un sage, poète à ses heures, très conciliant ; ce qui ne l'empêcha pas de devenir suspect aux Conventionnels de 1794 et d'être jeté en prison, bien heureux encore d'échapper à la guillotine.

Le vieillard se rendit compte alors que les

(1) Ce faisant, elle restait dans la légalité. L'édit de 1696 autorisait qui voulait à prendre des armoiries à la condition de les faire inscrire à l'armorial et à payer le brevet d'enregistrement (20 livres) sans que toutefois le dit brevet puisse en aucun cas être tiré à conséquence pour preuve de noblesse. Cf. de Courcy, *Armorial*, III, p. 258.

temps étaient changés ; aussi se retira-t-il complètement de la vie politique ; homme d'ancien régime, il n'avait aucune raison d'adhérer aux idées nouvelles. Il se retira chez sa fille, Mme Guillard de Kersauzic, à Locmaria-Berrien, où il mourut à 78 ans, le 31 janvier 1810, après avoir eu le bien triste privilège d'enterrer presque tous les siens : sa mère, son père, trois de ses enfants (sur quatre), son frère, ses cinq sœurs, son beau-frère La Tour-d'Auvergne et enfin l'un de ses petits-fils tué à Wagram.

IV

SES ONCLES : LES RR. PP. LE ROUX ET CORRET DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

Bien des influences, en dehors de celles du père et de la mère, concourent à former le caractère d'un enfant; parmi celles-là, il n'en est pas de plus agissantes que celles de certains éducateurs. Nous avons vu que l'influence de son père ne marqua d'aucune manière sur la vie de Théophile-Malo, puisque la mort le prit avant que son fils n'eût atteint sa 7^e année. En eût-il été autrement, qu'il n'est pas douteux que cette famille de notaires, de magistrats et d'avocats n'eût compté un homme de Loi de plus.

Mais Jeanne-Lucrèce Salaün avait tout mis en œuvre pour détourner son fils des prétoires obscurs : elle le voulait soldat de métier, comme les Nobles d'épée dont elle se réclamait quant à elle; elle lui communiqua cette volonté qui mène les véritables hommes d'œuvres, de tendre toujours à monter dans l'échelle sociale, de manière à rester de l'Elite.

De ce côté, Théophile-Malo n'abandonna jamais les principes maternels; « chacun à sa place; chacun à son rang; à chacun la fonction de son grade », furent les principes directifs dont son esprit ne put jamais s'écarter. L'heureuse influence de sa mère dans la formation de son caractère élevé et bien trempé se trouva complétée au double point de vue intellectuel et religieux par les exemples de son grand-oncle le R. P. Le Roux et de son oncle le R. P. Thomas Corret, de la Société de Jésus. Ce dernier fut l'éducateur et le guide spirituel de son neveu dans ses humanités: Théophile-Malo, devenu homme, conserva d'étroites relations avec le vieux Missionnaire. Derrière la grande figure de La Tour-d'Auvergne-Corret, il faut donc apercevoir le profil de l'oncle, de ce savant religieux qui inculqua au jeune collégien le goût de la philologie celtique et les principes de la théosophie chrétienne (1).

D'un chapelain de Kergoat, Théophile-Malo reçut les premières notions de lecture et d'écriture; après sa première communion, sa mère l'envoya au Collège des Jésuites à Quimper. Cet établissement donnait l'instruction classique à des centaines d'élèves, tous externes; les « Escholiers » étaient logés en ville dans diverses maisons de famille, désignées

(1) Cf. Chap. XII ce qu'en témoigna Mgr. Le Coz, archevêque de Besançon.

par le supérieur; le soir venu, les dits écoliers ne se faisaient pas faute de « ribler » les pavés, même armés. De sévères règlements de police durent intervenir pour freiner cette bruyante jeunesse.

Quand les frères Corret, Joseph-Olivier, l'aîné, et Théophile-Malo, vinrent étudier à Quimper entre 1750 et 1760, ils n'étaient pas des inconnus pour les RR. PP. Jésuites.

L'un de leurs grands-oncles, le R. P. Guillaume Le Roux, cousin-germain de leur grand'mère Barbe Le Scaffunec, né à Trébriant (1) le 13 décembre 1653, avait été Procureur du Collège et en même temps lieutenant du R. P. Julien Maunoir (2) dans la direction des « Missions » que créa l'abbé Michel Le Nobletz, de Plouguerneau, pour combattre l'hérésie huguenote en Basse-Bretagne.

Le R. P. Le Roux accompagnait le R. P. Maunoir quand celui-ci s'était entremis pour apaiser la Révolte des Bonnets Rouges en 1675; il avait assisté l'Apôtre à ses derniers moments et nul mieux que lui n'était à même de continuer son œuvre.

En effet, pendant près de quarante années, le P. Le Roux poursuivit ses courses évangé-

(1) Aujourd'hui commune du canton de Maël-Carhaix, départ. des Côtes-du-Nord.

(2) Le P. Maunoir, originaire de Saint-Georges, près de Fougères, est inhumé dans l'église de Plévin, Côtes-du-Nord, où il mourut en 1683. Il a reçu le titre de Vénérable. Son tombeau est un lieu de pèlerinage très fréquenté.

liques, jusqu'au jour où la même mort que son Maître l'arrêta, à Gouézec, le 17 juillet 1725. Comme il prêchait dans l'église, on le vit s'affaïsser : quand on accourut à son secours, il avait rendu l'âme. Il fut inhumé en l'église même de Gouézec, au bas des degrés de l'autel, avec l'autorisation du P. de Coëtlogon, Supérieur des Jésuites, et son tombeau, comme celui du Vénérable Maunoir, est encore aujourd'hui en grande vénération.

Au P. Le Roux succéda le P. Chiron, son coadjuteur; et tôt après, le P. Thomas Corret, son neveu.

Thomas Corret était, nous l'avons vu, le plus jeune frère du père de Théophile-Malo. Il était entré au noviciat des Jésuites à Paris en 1719. De 1721 à 1727, il professa au Collège des Jésuites de La Flèche; puis au Collège de Rennes. Ordonné prêtre à 30 ans, en 1733, il enseigna de nouveau à La Flèche, puis à Rouen. Enfin il fut envoyé dans son diocèse, à Quimper, en 1739, pour y être affecté à la prédication bretonne.

Voici comment son supérieur, le P. Estasse, de Quimper, jugeait le P. Corret (1) :

« Le P. Corret est neveu du défunt P. Le Roux et du même pays. Il a acquis une réputation de grande sainteté; il a un talent extraordinaire pour la prédication. Il a prêché l'octave

(1) Cf. sa lettre à Mlle de Curru-Kerneze, de Laz, bienfaitrice des Missions en date du 20 janvier 1740. (*Sem. Relig. de Quimper*, p. 202, année 1902.)

du Sacre et l'Avent avec un concours de monde surprenant, et le Carême avec le même succès, et en breton, à Saint-Mathieu-de-Quimper. »

Après trois années de prédications, le P. Corret fut autorisé à prendre quelque repos chez son frère, au château du Kergoat. Il y vit naître en 1743 Théophile-Malo. Sa santé s'étant raffermie, il rentra au Collège de Quimper, où la régence de la classe de cinquième lui fut confiée (1).

Mais cela ne l'empêchait pas de présider à l'œuvre des Retraites paroissiales avec dix ou douze missionnaires sous ses ordres. Lorsque Théophile-Malo arriva au Collège en 1753, il y fut accueilli par son oncle. Comment une aussi forte personnalité, un orateur aussi disert, un bretonnant aussi instruit de toutes les nuances d'une langue difficile apprise au berceau, n'aurait-il pas profondément frappé l'esprit du jeune écolier et suscité chez lui la plus noble ardeur à l'égalier?

Théophile-Malo resta digne de son oncle Corret et de son grand-oncle Le Roux durant toutes ses études; il fut toujours premier ou second de sa classe; il alternait la première place avec son condisciple Claude Le Coz, de Plonévez-Porzay, qui devint plus tard évêque, et avec lequel il ne cessa d'entretenir des relations amicales et intellectuelles.

(1) *Hist. du Collège de Quimper*, par M. Fierville, p. 46.

A 18 ans, Théophile-Malo quitta le collège. C'était à la fin de 1760. Deux ans après, le Parlement de Bretagne prenait un arrêté d'expulsion contre la Compagnie de Jésus, dont l'autorité sans cesse croissante, et les intrigues politiques, inquiétaient le pouvoir civil et les philosophes voltairiens, qui avaient mis à la mode la Libre-Pensée par manière de réaction contre un Dogmatisme intransigeant (1).

Cet arrêt mit fin aux fameuses Missions de Basse-Bretagne, qui avaient tenu le populaire en haleine pendant près d'un siècle! Le P. Thomas Corret partit pour Paris, où Mgr de Beaumont, archevêque, le nomma aumônier-chapelain de la maison royale de l'Enfant-Jésus, dirigée par les Filles de Saint-Thomas de Villeneuve, congrégation fondée à Lamballe en 1660, donc d'origine bretonne elle aussi. Cette maison se consacrait aux soins des pauvres et à l'éducation des petites filles.

Tout en s'occupant de son couvent, le P. Corret n'avait pas abandonné ses conférences, ni ses missions; il s'y employa avec un égal succès sous le couvert du clergé séculier, ainsi qu'en témoignent les *Litteræ Annuæ Societatis Jesu Provinciæ Franciæ*, citées par le P. Séjourné dans son édition de 1838.

(1) Cf. *Hist. de Bretagne*, par Barthélemy Pocquet, tome VI, p. 295. Le procureur général Caradeuc de la Chalotais avait prononcé son fameux *Réquisitoire* contre les Jésuites, qui enleva le vote. Leurs collèges furent fermés, leurs biens séquestrés. La Chalotais publia ensuite son *Essai d'Éducation Nationale* qui indique la profonde transformation qui se faisait déjà dans les esprits.

L'ancien Jésuite mourut le 16 octobre 1782 à l'âge de 80 ans. Il fut inhumé dans la crypte de la maison de l'Enfant-Jésus.

En 1859, la chapelle de ce couvent fut démolie. Les Pères Jésuites recueillirent les restes du Missionnaire et leur donnèrent une place derrière le maître-autel de leur nouvelle église de la rue de Sèvres.

On conserve à la Maison Saint-Joseph de Quimper le crucifix d'ivoire qui a appartenu au P. Thomas Corret, et que le P. Le Roux lui avait transmis comme un dépôt sacré. Ce dernier le tenait lui-même du P. Vincent Martin, qui l'avait reçu directement des mains du Vénérable Maunoir. Son usure montre que des générations de fidèles l'ont baisé pieusement (1).

(1) Une reproduction photographique de ce crucifix se trouve dans le *Leor nevez Oferen* du chanoine Uguen (Quimper, Le Goaziou, 1923).

V

LES DÉBUTS DE THÉOPHILE-MALO CORRET DANS LA VIE MILITAIRE

Théophile-Malo avait passé six, et peut-être sept ans, au Collège de Quimper. On a dit qu'il entra ensuite à l'École militaire de La Flèche. Et que n'a-t-on pas dit d'à peu près ou d'erroné sur Corret! L'imagination des biographes et des historiens paraît s'être donné libre cours sur notre compatriote, et Michelet pas plus que Déroulède ne peuvent ici nous fournir de renseignements précis. Le premier qui ait « découvert », peut-on dire, La Tour-d'Auvergne, est le capitaine Simond; l'intègre magistrat J. Trévédy a achevé de le situer dans son vrai cadre, par de patientes et savantes recherches généalogiques; les autres biographes n'ont suivi que des sentiers battus.

Théophile-Malo Corret n'a jamais, dût le Prytanée militaire en subir quelque *minutio capitis*, appartenu à cette École, et cela pour une seule raison, c'est que l'École militaire de La Flèche ne s'ouvrit que le 1^{er} octobre 1764, deux ans après la fermeture du Collège des

Jésuites de cette ville! Bien mieux, l'Ecole militaire ne reçut que des enfants de 8 à 10 ans, fils de Nobles, qui y passaient 3 ans avant d'entrer à l'Ecole Centrale Militaire de Paris. Or, le 1^{er} octobre 1764, Théophile-Malo Corret avait 21 ans, et il n'était pas Noble. Ce qui n'empêche que son nom a longtemps figuré, et figure sans doute encore, sur un écusson suspendu aux murs du Prytanée, parmi les Gloires dont celui-ci s'enorgueillit! Voilà comme on écrit l'Histoire.

La vérité dénuée de racontars est que Corret, lesté d'un bon bagage de latin, était rentré à 18 ans chez sa mère, qui avait épousé en troisièmes noces M. Billonnois en 1761, il y passa trois années, assez inquiet de son avenir et ne sachant au juste vers quelle carrière diriger ses pas (1). Si son père avait vécu, nul doute qu'il n'eut envoyé son fils à Rennes ou à Nantes, faire son Droit. Mais Corret n'avait pour la Coutume et les Pandectes qu'une attirance modérée; son rêve était d'entrer dans l'armée et de conquérir peut-être là une partie de la Gloire des grands capitaines de l'Antiquité, dont il lisait couramment les hauts faits dans les textes grec et latin. Ce rêve, il le confiait à sa mère, et celle-ci partageait, encourageait les visées de son fils, en qui elle

(1) A Trémargat, où il allait souvent se promener, il fréquentait les jeunes paysans : il composa pour eux des chansons bretonnes à danser.

C'est pendant cette période qu'il voulut se marier. (Voir ch. XIII.)

reconnaissait son sang, celui des chevaliers bannerets, bien plus que l'esprit casanier des robins Corret et des fabellions Scaffunec.

Mais comment parvenir à le réaliser? Pendant que Jeanne-Lucrèce s'efforçait de rechercher de puissantes protections, Théophile-Malo étudiait le passé de sa vieille cité de Carhaix. Il parcourait ses rues pavées à pignons surplombants; ses jardins, où chaque coup de pioche mettait à jour des substructions romaines; ses campagnes, où il constatait la présence des sources ferrugineuses (1); il lisait nos historiens : Alain Bouchard, Albert Le Grand, Dom Lobineau; il amassait des matériaux pour écrire plus tard l'histoire de la ville de *Keraës*, dont il sera le premier à découvrir, à pressentir l'importance au temps de la Conquête romaine.

Le R. P. Corret (maintenant l'abbé Corret) était devenu, avons-nous dit, l'homme de confiance de l'Archevêque de Paris, Mgr de Beaumont. Il voyait se presser à ses sermons de Carême, prêchés à Notre-Dame, tous les Grands de la Cour. Son talent et sa réputation étaient à leur apogée.

A qui pouvait-on s'adresser qui eut le bras plus long? Et puisqu'on ne pouvait songer à faire entrer Théophile-Malo à l'Ecole Militaire de Paris, car il appartenait à la Bourgeoisie, il restait une chance à courir, c'était d'obtenir *la faveur spéciale* d'être admis comme simple

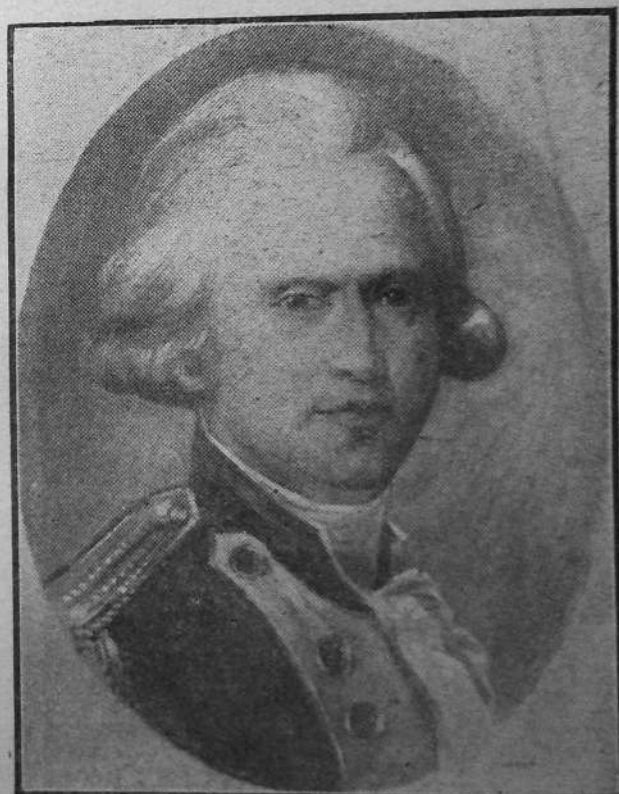
(1) A Garzarç'hor, en Plounévezel.

cavalier dans les Mousquetaires Noirs de la Garde du Roi, d'où il n'était pas rare que l'on reçut une sous-lieutenance, si l'on s'était fait remarquer par des qualités militaires et de l'entregent.

Le soin de faire réussir la combinaison fut confié à l'ancien Jésuite. Il indiqua comment il fallait s'y prendre. Durant que lui mettait en mouvement les puissants du jour, il recommandait à son neveu de se procurer de quelque manière une attestation de Noblesse. Théophile-Malo se souvint qu'il avait à Morlaix des amis de Collège, de petite mais authentique Noblesse, et qui pouvaient très bien supposer que les *de Corret* étaient logés à la même enseigne. Quatre anciens condisciples lui délivrèrent donc le papier ci-dessous :

« Nous, Gentilshommes de la Province de Bretagne, Evêché de Tréguier, certifions que Ecuyer Théophile-Malo De Corret (*sic*), fils de Olivier-Louis et de Dame Jeanne-Louise (*sic*) Salaün, est gentilhomme de la dite province. En foi de quoi nous lui avons signé le présent certificat pour lui servir ainsi qu'il appartiendra (1).

(1) De pareilles attestations ne se refusaient pas aux jeunes gens de famille honorable qui se destinaient à l'armée. C'est ainsi qu'une autre célébrité, l'officier qui fit la *Marseillaise*, entra à l'Ecole de Mézières avec un certificat de noblesse et sous le nom de Rouget de l'Isle, bien qu'il ne fut, comme Corret, que le fils d'un avocat et s'appelât Rouget tout court. Le Tiers-Etat fournit ainsi quelques officiers, mais ceux-ci dépassèrent rarement le grade subalterne de capitaine.



Portrait de Théophile-Malo CORRET
Mousquetaire à 22 ans

(MUSÉE CARNAVALET)

DU MEZCOUEZ-PASTOUR.

DE PÉAN, fils.

CHRESTIEN DU CHEF DE L'ESTANG.

CHRESTIEN DE LA MUSSE.

A Morlaix, ce cinquième de mars 1767. »

Nanti de ce précieux papier, notre jeune homme fit ses adieux à sa mère et à son père, s'arrêta à Guingamp pour bonjourer M. et Mme Limon du Tymeur qui lui souhaitèrent bonne chance, et prit la diligence qui le déposa dans la capitale française au mois de mars 1767.

Il courut droit au couvent des Sœurs de Saint-Thomas, où son oncle l'attendait pour lui annoncer une bonne nouvelle : ses démarches avaient été couronnées de succès; Corret était admis aux Mousquetaires! Voici comment il avait réussi. Jeanne-Lucrèce Salaün du Rest était vassale de la maison de Névet, de Plonévez-Porzay, pour ses biens de Ploaré. L'avocat, son père, avait aussi figuré comme conseil au compte de tutelle de Mlle Marie de Névet, orpheline du marquis, lorsqu'elle épousa le duc de Coigny, le 5 novembre 1729. Or, ce duc de Coigny était colonel-général des Dragons, à Paris. Son grade et son titre lui donnaient une grande influence dans le monde militaire. Le Père Corret, qui n'ignorait rien des relations de famille de ses parents de Bretagne, sut mettre à profit l'autorité du duc de Coigny et l'intéresser à son neveu. Dans une lettre à Guillard de Kersauzic, du 4 janvier

1797, La Tour-d'Auvergne le dit explicitement, et cette phrase n'a pas été assez remarquée :

« J'avais été placé dans le Régiment d'Angoumois par M. de Coigny. »

A trente ans de distance, il a bien pu oublier de parler du protecteur qui le plaça d'abord aux Mousquetaires, mais nul doute que ce ne fut M. de Coigny. On objectera qu'en d'autres passages de sa correspondance (10 mai et 24 juin 1768), Corret attribuera cette faveur au marquis de Frémur, possessionné, lui aussi, dans les évêchés de Cornouailles et de Vannes, et colonel d'Angoumois. L'un n'empêche pas l'autre : il eut tout simplement deux et peut-être plusieurs protecteurs.

Quoiqu'il en soit, Théophile-Malo ne fit aux Mousquetaires de la Garde qu'un stage assez court. Il y servit cinq mois à peine. Au bout de ce temps — autre faveur exceptionnelle — il obtenait, sans avoir passé par l'Ecole Militaire, sans bourse délier, une sous-lieutenance au Régiment d'Angoumois.

Ainsi donc, dès ses débuts dans la vie, Corret fait figure *d'exception*, et cette figure, il la conservera tout le temps, à travers toutes ses étapes.

Comme écrivain, n'est-il pas une exception, lui qui osa se faire le protagoniste d'une langue considérée bien à tort comme un parler de rustres? Comme soldat, n'est-il pas une exception, lui qui vivra jusqu'en 1789 presque en marge de l'armée, et n'acquerra de gloire

que dans la mesure où il pourra échapper à la discipline?

N'est-ce pas une exception aussi ce titre extraordinaire que Bonaparte créa pour lui seul? Et quelle apothéose plus exceptionnelle que celle de sa mort!...

Tout jeune il était marqué au front du signe de ce petit nombre d'hommes devant lesquels il semble que les portes, closes au vulgaire, s'ouvrent comme par enchantement : on voit ces élus, à travers un enchaînement de circonstances que l'on croirait avoir été créées exprès pour eux, apparaître sans faire d'effort au premier plan de la scène du monde, occuper seuls l'attention universelle, et, vivants, entrer déjà dans la Légende qui bercera les rêves des enfants à venir...

Le 18 juin 1767, le colonel de Frémur demandait une première fois Théophile Corret au Ministre de la Guerre, M. de Choiseul, comme sous-lieutenant à son régiment. N'ayant pas obtenu de suite satisfaction, il renouvelait sa demande le 15 août. « Une place. écrivait-il, est maintenant vacante, par suite du décès à Saint-Domingue du sous-lieutenant Charru de Binaucourt. »

Le 1^{er} septembre suivant, Corret recevait son congé des Mousquetaires et rejoignait directement sa garnison à Saint-Hippolyte (1), où le 27 octobre il prêtait serment devant les Commissaires des Guerres, qui en témoignent ainsi :

(1) Aujourd'hui dans les Pyrénées-Orientales.

« Nous, Commissaires des Guerres, certifions que M. Théophile-Malo Corret de Kerbauffret (1), sous-lieutenant au Régiment d'Angoumois, dénommé dans la lettre du Roi du 1^{er} septembre 1767, a prêté devant nous ce jour d'hui le serment qu'il doit à Sa Majesté à cause de sa réception au dit emploi, et qu'il n'a rien payé à cette occasion, le présent certificat lui ayant été délivré gratis. Signé : CAMBIR D'ALAIS. »

Ne rien payer à l'occasion de sa nomination dans le corps des officiers était une faveur insigne ! « Les sous-lieutenances et même les places de porte-drapeaux sont si brigüées, écrivait-il le 10 mai 1768 à son parâtre M. [de] Billonnois, que nous avons engagé plusieurs gentilshommes cadets de famille, dans l'espérance qu'on leur a donnée de leur accorder un jour ces dernières places. »

La vie de régiment qui a débuté pour lui à St-Hippolyte, va se continuer à Collioure, à Perpignan, puis à Marseille, où il cantonne en mai 1768.

Il quitte Perpignan avec plaisir, « n'ayant eu aucune ressource du côté de la société », aussi supplie-t-il son « très cher père » de voir des armateurs bretons de Morlaix, les Cornic par exemple, pour qu'ils lui procurent des relations avec quelques négociants de Marseille, « les militaires n'ayant d'agrément dans les garni-

(1) Il s'était fait inscrire au contrôle de l'armée sous le nom de Corret de Kerbauffret.

sons qu'autant qu'ils sont reçus dans les maisons ».

Tantôt c'est à son parâtre qu'il écrit, tantôt c'est à sa mère. Il se montre toujours fils soumis et respectueux, il ouvre son cœur sans détours, et n'omet aucun des détails de sa petite vie quotidienne. « Marseille, écrit-il, est la garnison la plus agréable du Royaume; le régiment fait le service de la marine sur les vaisseaux et dans le parc. » Il informe les siens qu'on embarque des quantités prodigieuses de vivres et de munitions de guerre pour la Corse, où Paoli et Abazéo luttent contre l'occupation française.

Le jeune sous-lieutenant en second brûle déjà de se battre n'importe où; il espère que son tour viendra de passer dans l'île avec un détachement. « Je suis préparé à tous les événements qui pourront arriver. Ils me seront toujours agréables quand il s'agira de mon devoir. »

La notion de *Devoir* apparaît déjà chez lui; il n'a que 25 ans, il est au plus bas degré de l'échelle, mais il ne veut d'autre mobile à ses actes que l'accomplissement strict du Devoir.

Dans ses lettres à sa mère, où il l'assure « qu'il lui témoignera toute sa vie son respectueux attachement », il ne cache pas l'état précaire de ses finances, mais jamais pour s'en plaindre. S'il parle du sous-lieutenant comte de Castellane, qui a abandonné 4.000 livres de bénéfices pour entrer à l'armée, ce n'est pas pour l'envier, mais plutôt avec quelque admi-

ration pour ce geste. Quant à lui, « le prix exorbitant de la pension en ville, 54 francs par mois », l'oblige à faire abstinence et à se contenter d'un repas substantiel, servi dans sa chambre pour 40 francs seulement. Et ce n'est pas le tout de se nourrir : si ce n'était même que cela ! Mais Noblesse oblige, et Messieurs les Officiers, tous bien rentés, ont à prélever sur leur solde le traitement du Chirurgien, de l'Aumônier et des Musiciens, « des Allemands et des étrangers qui ont une grosse paye ». Il leur faut en plus offrir de temps à autre des « repas de corps ». Enfin il a dû acheter son habillement et son équipement, qui a coûté 200 livres ; pour nouer les deux bouts, il s'est défait de sa montre, afin de n'être pas dans l'obligation d'avoir recours aux largesses de sa mère.

Mais ce sont là vétilles : ce qui le comble de fierté, c'est que malgré sa pauvreté (et peut-être à cause d'elle), il a gagné l'amitié et la protection de son colonel. « Il veut bien me continuer dans mon chétif et humble grade de sous-sous (1). Il m'a fait donner une chambre à côté de la sienne et m'accorde toujours ses bonnes grâces et ses bontés. »

Ces bontés, il s'efforçait de s'en rendre digne. Le 29 août 1768, le lieutenant Inspecteur-Général vient passer une revue du régiment. Corret a fait l'instruction de 90 recrues, et l'Inspecteur lui en a témoigné tout son contentement. « D'un zèle à toute épreuve, sage, rangé, plein

(1) Sous-sous-lieutenant.

de bonnes qualités », telles sont les notes qu'il lui donne dans son rapport au Ministre de la Guerre.

Le 1^{er} octobre le sous-lieutenant obtient son « semestre » (1) qu'il va passer à Carhaix chez ses parents, non sans que ceux-ci n'aient dû, au préalable, lui envoyer « les ressources indispensables pour le voyage ».

Il y trouve son plus jeune frère, Thomas, qui vient d'avoir 20 ans, et se révèle original et excentrique. Thomas a formé le projet « d'aller sur mer » et Théophile-Malo s'emploie à l'en dissuader. Finalement Thomas, qui veut à toute force quitter le pays, obtient de se rendre à Paris, où il confiera le soin de le sustenter au jésuite, son oncle. Quelle différence entre les deux frères, entre la vie active, trépidante, héroïque, de Théophile, et le passage sur terre absolument inutile du pauvre Thomas qui finit obscurément ses jours, vers l'âge de 34 ans, sans avoir donné de ses nouvelles à personne depuis son départ.

Le semestre expiré, Corret va reprendre à Marseille la vie de garnison, qui se déroule monotone et oisive jusqu'à sa promotion au grade de lieutenant en second, en 1771.

Son parâtre M. Billonnois mourait à Carhaix la même année, et sa mère ne tardait pas à se retirer à Guingamp. Désormais, les correspondants de Corret seront son beau-frère et sa

(1) Les officiers pouvaient obtenir, en temps de paix, six mois de congé annuel, par roulement.

sœur; il leur écrira avec cette régularité méticuleuse qui a été sa règle en toutes choses, et qu'il reprochera parfois avec douceur à ses parents de ne pas observer dans leurs réponses. Ses lettres nous le montrent à Marseille, au début de 1774, mêlé à une malheureuse affaire — une fredaine en somme — qui prit une certaine gravité du fait de l'exubérance méridionale, et valut aux officiers qui y furent compromis quelques semaines d'arrêts.

Le 12 janvier avait lieu au théâtre une représentation. Un officier d'Angoumois s'étant levé pendant un entr'acte pour recevoir un ami en retard, resta le dos tourné au parterre, et quelques insolents lui crièrent : « A bas l'uniforme ! A bas le cul blanc ! »

A la suite de cet affront, un groupe d'officiers décida de se rendre au prochain spectacle et de se placer dans la même attitude que celle de leur camarade pour voir si le parterre aurait renouvelé ses insultes. Ce qui devait arriver arriva. Une rumeur sourde s'éleva d'abord des rangs des spectateurs, puis des voix crièrent : « Serrez-les ! » Alors, se voyant pressés de toutes parts, nos officiers dégainèrent. A la vue des lames ce fut une jolie débandade. Tout le monde prit la fuite, et les officiers restèrent maîtres de la place. Le capitaine de police étant intervenu, l'on se calma, le public reprit ses places et la pièce s'acheva sans autre incident.

Mais à la sortie trois mille personnes s'étaient attroupées autour du théâtre et dans les

rues; nos officiers durent mettre encore l'épée à la main pour rentrer au casernement. Toutefois, ils ne furent pas attaqués. Marseille fut plusieurs jours en effervescence à la suite de cet incident, d'autant qu'un musicien de l'orchestre s'était cassé la jambe dans son trop d'empressement à fuir. La procédure s'en mit; les Gazettes en parlèrent, et les 13 officiers coupables — dont Corret — furent « décrétés de justice ». Les troupes furent consignées dans leurs quartiers, à cause de l'irritation des bourgeois. Tôt après le régiment d'Angoumois fut déplacé et envoyé en garnison à Avignon.

De cette ville, Théophile-Malo raconte avec force détails piquants à son beau-frère Limon les suites qu'eut cette histoire. Grâce aux démarches pressantes du bon colonel de Frémur, elle finit par être réduite à ses justes proportions. Le musicien blessé fut dédommagé et l'on admit comme circonstances atténuantes « la jeunesse et l'étourderie ». La justice civile fut dessaisie; une punition militaire d'arrêts fut l'épilogue de l'aventure, qui se serait terminée de toute autre façon si l'on avait écouté les réclamations des Marseillais.

Le 23 avril 1774, le régiment d'Angoumois quittait Avignon — qui venait d'être restitué au Pape — et allait tenir garnison à Montauban (1), où il séjourna jusqu'en 1777. Il n'y a rien à signaler dans la vie du lieutenant au

(1) Actuellement chef-lieu du Tarn-et-Garonne.

cours de ces années, qui se seraient écoulées pour lui dans le désœuvrement s'il n'avait conservé cette passion de lecture, cette ardeur à s'instruire, à compiler, à écrire, dont il ne perdit jamais l'habitude, même au plus fort de la guerre.

De Montauban, le régiment se rendit à Huningue (1); on vit un nouveau pays, de nouvelles gens, de nouvelles mœurs. C'est dans cette ville que le lieutenant Corret, cédant à la mode du duel qui sévissait alors dans l'armée, faillit laisser la vie. Blessé au cours d'une rencontre d'un coup d'épée qui traversa la cuisse et pénétra dans le bas-ventre, il resta longtemps entre la vie et la mort.

Il en fait part à Limon, le 21 septembre 1778. « Un dépôt formé dans le bas-ventre et occasionné par le peu de suppuration de ma plaie m'a réduit à toute extrémité. Cet abcès a pris son issue. Je me croyais guéri, quand une crispation de la hanche droite a tellement fomenté que je suis devenu un vrai raccourci, ne pouvant marcher que de la manière la plus estropiée et souffrant des maux inouïs. »

De détails sur le duel, il n'en fournit pas. Il observe à ce sujet la plus grande discrétion. L'imagination y a vu une affaire de femmes : nous ne le croyons pas. Quoi qu'il en soit, cette blessure obligea notre lieutenant à de lourdes dépenses, dont il se plaint amèrement. Il doit

appeler de Bâle « d'habiles chirurgiens »; ceux-ci le font aller aux eaux de Plombières, où nous le trouvons en septembre et octobre 1778. Il raconte qu'il a dû payer 4 livres 10 sols par jour pour sa chambre et son auberge; pour ce faire, deux camarades du corps lui ont prêté quelques louis. Il lui faudra faire un constitut sur son bien, pour peu que la convalescence soit longue. « Je suis un homme ruiné de toutes manières », écrit-il à son beau-frère, qui lui fit parvenir 600 livres à valoir sur ses rentes.

Enfin, il guérit plus rapidement qu'il ne l'espérait. Il rejoint le régiment avant la fin de l'année; et c'est alors que, partageant l'enthousiasme qui éclata dans le pays lorsque Franklin vint solliciter l'appui de la France contre l'Angleterre, il demanda l'autorisation d'aller servir comme volontaire aux Etats-Unis sous les ordres de Lafayette et de Rochambeau.

Mais il ne put l'obtenir.

(1) Actuellement chef-lieu de canton du Haut-Rhin.

VI

CORRET DEVIENT LA TOUR-D'AUVERGNE

Voici douze ans que Corret est officier à Angoumois; sept ans qu'il est lieutenant! Il a 35 ans et n'a fait aucune campagne. En son for intérieur, il maudit sa destinée : la vie de garnison lui pèse; aucun avancement ne peut en sortir. Et il rêve de guerre qui n'arrive jamais; d'actions d'éclat qui lui permettront de montrer de quoi son enthousiasme est capable. Pendant qu'il ronge son frein, la lecture des auteurs grecs et latins occupe ses loisirs et élève son âme assoiffée d'idéal. Il étudie les langues vivantes, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, voire le turc. Il prend des notes et des notes, ayant toujours comme base de comparaison l'idiôme celtique qu'il connaît à fond, et que, de déduction en déduction, de preuve en preuve, il est arrivé à considérer comme la langue-mère de l'Europe, directement issue du sanscrit.

Entre temps, il échafaude vingt combinaisons pour participer à quelque campagne lointaine. Après l'Amérique, il demande à se battre

en Turquie ou en Extrême-Orient. Il n'est pas écouté.

Et tandis que des officiers, comme lui pleins d'initiative, de bravoure, de science, se consumment dans les grades inférieurs, que voit-il? Les privilèges de castes sévissent avec impudence. Des jeunes gens parviennent, par le seul hasard de leur naissance, aux échelons les plus élevés de la hiérarchie. De Custine était capitaine à 18 ans. De Ségur, qui sera bientôt ministre de la Guerre (et ne sera pas précisément l'ami de Corret!) était colonel à 19 ans. Le duc de Fronsac l'était, lui, à 7 ans!

Voyant tout cela, comment l'idée ne lui serait-elle pas venue de faire valoir les droits de sa naissance? Mais il n'en a jamais été question, jusqu'à présent, dans sa famille! Qu'est-ce à dire? N'oublions pas que Corret était un chercheur patient, un fouilleur d'archives; les papiers de famille, il les avait compulsés; les origines lointaines des siens, il était peut-être seul à les connaître. Son père — mort quand il avait 6 ans — ne l'en a pas entretenu. Aucun de ses ancêtres de Trémargat ni de Lanrivain n'a songé un instant à se prévaloir d'une origine princière.

Et lui, le premier, allait soulever le voile d'une lointaine bâtardise, bien oubliée, et à laquelle, en Basse-Bretagne, nul n'eût ajouté foi.

Il le fallait absolument. Il avait embrassé une carrière où l'on ne parvenait à rien si l'on n'était pas de sang noble. Pourquoi hésiterait-il à sauter par-dessus trois générations de rô-

ture pour se prévaloir de la plus authentique noblesse de France? Il avait ses preuves en mains; son dossier, patiemment constitué, était prêt.

Ayant appris que le duc Godefroid de Bouillon, prince de La Tour-d'Auvergne, passait la plus grande partie de son temps en son château de Navarre-en-Normandie, où il tenait une sorte de petite Cour d'Yvetot, le lieutenant lui fit parvenir sa généalogie remontant à Adèle Corret, maîtresse de son arrière-grand-père le duc qui régnait dans les Ardennes en 1629.

Démarche osée, certes, et qui aurait très bien pu tourner à la confusion de l'imprudent qui la tentait si elle s'était adressée à tout autre qu'au duc régnant.

Le duc avait alors 50 ans. C'était un brave homme dans toute l'acception du terme, très simple, très conciliant, dénué des préjugés habituels à ceux de son rang, ne demandant qu'à rendre service, et animé du désir de plaire.

Loin de rejeter avec mépris le dossier du modeste requérant, ou de le faire passer pour un fou, il pria son intendant Marchand d'en prendre longuement connaissance, de comparer les preuves et de lui dresser un rapport, ce qui fut fait. Et le rapport concluait dans le même sens que la requête formulée! L'intendant avait acquis la certitude de l'existence d'Adèle Corret à Bouillon et de ses relations avec le duc.

A Paris, chez son oncle l'ancien Jésuite, Théophile-Malo attendait anxieusement la suite de sa démarche.

Enfin, en octobre 1779, il recevait cette missive :

« Caen, le 23 octobre 1779.

« Le duc de Bouillon à Monsieur de La Tour-Corret, officier au Régiment d'Angoumois, à l'Hôtel du Saint-Esprit, rue du Chantre, à Paris.

« Monsieur, je serai très aise d'être à portée de vous être utile; j'en saisirai toutes les occasions avec bien du plaisir. Je n'avais pas besoin du certificat que vous m'avez adressé et que je vous renvoie, pour m'assurer de tous les détails dans lesquels vous êtes entré avec moi et avec M. Marchand, mon intendant, qui m'a rendu un compte exact des pièces que vous lui avez communiquées pour en faire l'examen.

En conséquence, vous pouvez, Monsieur, d'après cette lettre, prendre mon nom et les armes de ma Maison qui sont La Tour-d'Auvergne et le gonfanon, en ajoutant dans l'écusson la barre comme enfant naturel de ma maison. Je prendrai toujours l'intérêt le plus vif et le plus sincère à tout ce qui pourra vous concerner, soyez-en bien persuadé, et que personne ne vous honore, Monsieur, avec une plus particulière distinction que moi.

« GODEFROID, duc régnant de Bouillon. »

Nanti de cette lettre, qui lui accordait l'autorisation de prendre l'un des plus beaux noms de France, Corret se rendit en droite ligne à

Guingamp, pour en faire part à sa mère, à sa sœur et à son beau-frère. Mais comme il craignait quelque difficulté au Ministère de la Guerre pour faire accepter après coup un changement dans son état-civil, il demanda des précisions au duc qui lui répondit :

« A Navarre, le 18 novembre 1779.

« Le duc de Bouillon à Monsieur de La Tour-d'Auvergne-Corret, officier au Régiment d'Angoumois, en Basse-Bretagne, à Guingamp.

« Vous pouvez, Monsieur, vous faire inscrire dans l'Etat militaire sous le nom de *La Tour-d'Auvergne-Corret*, que vous avez droit de porter, et écarteler vos armes de la tour et du gonfanon barrés, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander. »

Mais si, à Guingamp, Corret et sa sœur Marie-Anne étaient tout à l'allégresse d'un si grand événement; l'avocat Limon du Timeur, lui, versé en droit comme pas un, se permettait quelque scepticisme sur la valeur légale — en France — de la haute noblesse qui venait d'échoir à son beau-frère, et n'hésitait pas à le mettre en garde contre de trop mirifiques espoirs. En revanche, Jeanne-Lucrèce Salaün, qui penchait vers la tombe, en éprouva la plus grande joie de toute sa vie. Son cœur maternel se réjouit du rang élevé que son fils venait d'obtenir. Jamais elle n'eût osé espérer cette

éclatante distinction. Ses regards de mourante se posèrent une dernière fois sur ce beau garçon bien découplé dans son brillant uniforme, qu'elle avait voulu soldat, et qu'elle sentait si bien de son sang! Elle ne doutait plus maintenant qu'il ne parvint aux honneurs que méritait sa naissance, et elle s'éteignit heureuse, entre ses bras, le 18 février 1780.

Après lui avoir rendu les derniers devoirs, Théophile-Malo voulut profiter de quelques semaines de congé qui lui restaient pour se rendre au château de Navarre chez son noble protecteur, qu'il ne connaissait pas encore, et le remercier du témoignage insigne de confiance qu'il lui avait accordé.

A Rennes, il séjourne quelques jours; il se rend aux bureaux de l'Intendance de Bretagne pour demander que son nouveau nom soit officiellement enregistré. Il est à Caen le 20 avril et à Navarre le 24. Le lendemain, il écrit à son beau-frère que « le Prince lui a fait un accueil plein de bonté, une réception très démonstrative d'amitié (1) ».

(1) Le duc de Bouillon menait un train de maison quasi royal. La demeure qu'il habitait, construite par Mansard vers 1689, et le parc immense dessiné par Le Nôtre, étaient vraiment fastueux. On avait détourné l'eau des ruisseaux pour faire une petite rivière au milieu de laquelle on avait réservé une langue de terre appelée l'île d'Amour. Au milieu de cette île était un temple d'amour d'une architecture charmante et décoré à l'intérieur de grandes colonnes de cristal bleu dans lesquelles des milliers de lumières produisaient des jeux de couleurs.

Dans les dernières années de l'Empire, l'ex-impératrice

Il s'est ouvert à lui de son désir de s'expatrier, ou de se faire employer par M. de Sartines, ministre de la Marine, ou par M. de Montbarrey, ministre de la Guerre. Le Prince l'a convaincu de « rejeter loin ces projets ». Il lui persuade de rester à son régiment où sa nomination au grade de capitaine ne saurait tarder. D'ailleurs, il va lui donner des lettres de recommandation auprès des ministres de la Guerre et de la Marine, une autre pour son colonel.

Auprès de M. de Montbarrey il insiste pour qu'on confie au lieutenant, son parent, quelque mission de confiance « qui mettrait en activité les talents de cet officier qui n'a d'autre désir que de servir utilement et de donner des preuves de son dévouement ».

Cédant à une autre demande de Corret, il lui accorde des *Lettres de Naturalité* dans son duché de Bouillon, où il sera satisfait de le voir s'établir quelque jour.

Mais tous ces honneurs n'avaient pas rempli l'escarcelle du lieutenant, au contraire, car rendu à Paris dès le 29 avril, il écrit à Limon : « Mes frais de route, y compris mes honneurs de Navarre, montent à 12 louis, plus 54 livres que je déboursai pour le port de ma malle. »

Joséphine embellit de sa grâce ce petit Versailles tombé aujourd'hui entre des mains d'industriel. Les eaux de l'antique rivière sur laquelle des barques légères portaient de gracieuses marquises enrubannées, servent aujourd'hui de force motrice à des machines d'usine.

De plus, il a fait une chute de cheval qui l'a fort contusionné. Il séjourne à Paris jusqu'au 5 mai, passant son temps entre son vieil oncle — qui lui remet le manuscrit de ses Sermons, — son frère Thomas, auquel il fait signer l'inventaire de la succession de leur défunte mère, et des compatriotes, comme les jeunes de Kerdellec, qui sont au Collège Louis-le-Grand, l'abbé Keraudren, l'intendant de Bretagne M. de la Bôve, M. de Roquefeuil, propriétaire du Kergoat, qu'il va féliciter de sa promotion au grade d'amiral, M. du Gage, etc.

Alors qu'il s'est déjà mis en route pour rallier Belfort, voilà qu'il apprend que son régiment doit fournir 400 hommes pour embarquer à Brest. Quel bonheur s'il pouvait en être ! Il se hâte, prend la poste pour être plus tôt rendu... Hélas ! « Arrivé ici, écrit-il, j'ai appris mon sort. Je n'étais pas du nombre des partants, dont bien me fâche. »

Les officiers désignés sont au nombre de douze. « Si le détachement passe par Guingamp, mande-t-il à Limon, vous donnerez à dîner à mes camarades; vous demanderez le billet du commandant chez vous, si vous avez un appartement à lui offrir. Vous distinguerez parmi ces Messieurs mon excellent ami M. Dumas, M. de Miollis, etc. (1).

J'ai été reçu avec les distinctions les plus

(1) Ces officiers n'émigrèrent pas. De Miollis devint général, et Dumas colonel. Nous verrons en 1793 Dumas insister auprès de Corret pour qu'il accepte d'être colonel.

flatteuses dans mon corps. Il n'est pas un seul de mes camarades qui ne m'ait témoigné de cœur et d'affection combien il a pris de part à l'événement heureux qui me regarde. »

Sans différer, il accentue ses démarches auprès du Parlement de Bretagne pour « solenniser sa reconnaissance ». Il a recours au savoir procédurier de son beau-frère pour parvenir à ses fins, car il lui sera impossible de retourner dans sa province avant deux ans (1).

Le 15 juillet 1780, il se ressent encore de ses douleurs de reins et se rend aux eaux de Luxeuil, en Franche-Comté. A ce moment, il

(1) Voici quelques extraits de l'acte de reconnaissance dont il est question :

« Godefroy, par la grâce de Dieu, duc de Bouillon, à tous présents et à venir, salut. Le sieur Théophile-Malo Corret de Kerbauffret nous ayant administré les preuves les plus certaines qu'il est issu en ligne directe d'un fils naturel de Henry de La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, notre quadrisaïeul, et de Adèle [de] Corret, nous avons cru devoir le reconnaître. En conséquence, nous avons autorisé le dit sieur Corret à prendre le nom de La Tour-d'Auvergne et les armes de notre maison, écartelées avec celles des Corret (*lisez des Salatin*) et barrées de gauche à droite, ainsi que ses enfants à naître en légitime mariage et leurs descendants, à perpétuité. Voulant en outre donner au dit sieur de La Tour-d'Auvergne-Corret de nouveaux témoignages de notre affection et de notre considération pour sa naissance et ses qualités personnelles, et lui procurer les moyens de s'établir et fixer dans l'étendue de notre souveraineté et y jouir des mêmes privilèges dont jouissent nos sujets, nous lui avons par ces mêmes présentes accordé nos Lettres de naturalité à ce nécessaires, voulant que le dit sieur Théophile-Malo de La Tour-d'Auvergne-Corret de Kerbauffret soit tenu, censé, réputé comme nous le tenons, censons et réputons, pour notre naturel sujet et régnicole, etc. »

est question, là-bas à Guingamp, de marier Jeannette, sa nièce, et, comme d'usage, on sollicite les conseils de l'oncle bienveillant qu'il est. Il s'en montre très flatté, mais le voilà de gourmander sa sœur et de lui recommander la plus grande circonspection, car elle est maintenant, comme lui, une La Tour-d'Auvergne, et « noblesse oblige ». Aucun parti ne sera trop beau pour Jeannette.

« Quant à moi, écrit-il, élevé par état à avoir pour la distinction des rangs une vénération particulière, à respecter les préjugés et l'opinion, qui aujourd'hui régissent le plus grand nombre des hommes, j'avoue que si j'avais été tuteur de Jeannette, j'aurais fait germer de bonne heure dans son cœur les principes dont je suis imbu. Or, vous conviendrez qu'un beau nom que vous joindriez à celui de votre fille, leur ouvrirait une route facile aux honneurs, et bientôt aussi celle de la fortune. »

Cette page a été citée comme caractéristique d'une mentalité en contradiction avec celle que nous lui connaissons plus tard, lorsque, après la Révolution, il ne parlera que d'égalité et de fusion des classes.

Mais outre qu'une Révolution comme celle de 1789 a eu le pouvoir de renverser bien des préjugés et d'ouvrir à presque tous les Français de nouveaux horizons, il serait difficile de mettre La Tour-d'Auvergne en contradiction avec lui-même sur les principes directeurs de sa vie, qui ne varièrent pas, même lorsqu'il eut

adhéré au régime nouveau. La distinction des rangs, il la fit toujours : l'opinion de la majorité, il ne cessa de l'admettre et de la respecter. Les républicains les plus farouches n'ont pas été exempts de faiblesse, lorsqu'ils acceptèrent de Napoléon d'abord, de Louis XVIII ensuite, les honneurs et les charges : mais on ne peut porter, contre Corret, une telle accusation.

Les sages conseils qu'il donne à sa sœur pour établir sa fille sont dictés par la plus profonde connaissance du cœur humain. Il sait, lui, par expérience, les avatars qui attendent dans la vie les jeunes gens sans fortune (rien de changé depuis 1780). Ce dont il a souffert lui-même, pauvre, mais fier, il veut l'épargner à sa nièce. Il raisonne avec bon sens, et aucun père, aucun aïeul, en aucun temps, ne tiendrait un langage différent.

Cependant, au Parlement de Bretagne, l'enregistrement de son acte de reconnaissance ne va pas tout seul. L'Intendance, aussi routinière que de nos jours, persiste à ignorer « La Tour-d'Auvergne ». Le Fisc ne veut connaître que Corret, et lui réclame, pour son bien de Lampoul, le paiement de la taxe de franc-fief. Alors il écrit pour se plaindre « que le nom de Turanne soit taillable en France », et demande qu'il soit sursis à ce recouvrement jusqu'à ce qu'il ait fait valoir ses titres.

L'avocat Limon du Timeur, lui, n'a guère confiance dans le résultat des démarches de son beau-frère. Il le lui dit sans ambages. A quoi La Tour-d'Auvergne de rétorquer, le 30

septembre 1780 : « Je ne prétends pas fixer votre degré de confiance dans la réussite de mes projets, mais soyez bien sûr que je ne négligerai rien pour consolider un ouvrage auquel j'ai l'ambition de donner les fondements les plus durables. »

Limon avait raison. Le Fisc ne veut pas re-



ARMES DE CORRET EN 1780

« A quatre quartiers, dont deux sont La Tour-d'Auvergne (la Tour et le Gonfanon) et deux sont Salatin (la hure couronnée) avec, en croisement, la barre de bâtardise ».

connaître pour valable le changement d'état civil de notre officier ! Pendant de nombreuses années, cette affaire va lui créer bien des tracassés. Ce *franc fief* était un droit réclamé tous les 20 ans à partir de l'année où un roturier

avait acquis une terre noble. C'était le cas pour Lampoul depuis 1690. Mathurin et Olivier Corret l'avaient payé. Jeanne-Lucrèce, veuve d'Olivier, devra le payer aussi, malgré ses protestations. La Tour-d'Auvergne demande sa radiation des tables bourgeoises du franc-fief. On lui accorde des sursis, parce qu'il est à l'armée, et pour lui permettre de produire ses titres, mais ces titres, en dehors de l'acte de reconnaissance du duc de Bouillon, n'existent pas. De sursis en sursis, la Révolution arrive, qui lui enlève cette épine du pied. En effet, le 29 septembre 1789, l'Assemblée Nationale décrétait « l'abolition des francs-fiefs et la cessation de toutes recherches sur ces objets ».

Ainsi le Tiers-Etat se libérait lui-même de l'humiliation cuisante qu'il ressentait chaque fois que le Fisc, en lui délivrant quittance, lui rappelait : « Ton argent t'a permis d'acheter une terre noble, mais c'est la terre qui est noble : toi tu ne l'es pas ! »

VII

LA TOUR-D'AUVERGNE S'IMPOSE A LA RENOMMÉE

En juin 1781, La Tour-d'Auvergne, dont la constitution physique est robuste, mais qui est d'une santé délicate, fait un nouveau séjour aux eaux de Baden-Baden près de Rastadt, en Souabe. Le Régiment d'Angoumois a reçu l'ordre d'envoyer un détachement en Amérique. A son désappointement il n'en est toujours pas. C'est à croire qu'en haut lieu, on fait tout ce qu'on peut pour le tenir à l'écart, et qu'on veut lui montrer que le grand nom qu'il a reçu n'en impose pas à la Cour, puisqu'il n'est pas accompagné de cent mille écus de rentes. Durant qu'il se morfond à Baden-Baden, toujours à court d'argent, réduit à demander à son beau-frère une avance de 750 livres sur le prix de vente de sa maison de Carhaix (1), il emploie ses journées d'attente à combiner un plan qui le sortira de cette impasse.

(1) Cédée aux Sigay de la Goupillière, qui la possèdent encore.

Entre temps, il n'oublie pas ses amis de Bretagne, auxquels il fait tenir des cadeaux par la malle-poste : une garniture de martre, une livre d'édredon d'Irlande et une garniture de manteau à Mlle de Villeneuve; six livres de poudre de Berne entre MM. de Roquefeuil, du Garspern, du Liscouët, de Launay-L'Estang, de la Boissière et du Plessis; des chenilles anglaises de pêche à M. Gourlay, de Lanrivain.

Bien que ses notes soient excellentes et que l'inspecteur-général marquis de Livron n'écrive à son sujet que des éloges, il ne passe pas capitaine. Mais bientôt, son semestre de permission va lui être accordé; il en profitera, au lieu de le passer à se reposer, pour s'engager comme volontaire dans l'expédition que Français et Espagnols alliés organisent contre l'île de Minorque, au pouvoir des Anglais.

Le général de Falkenheim était désigné pour commander le corps français expéditionnaire. Le lieutenant de La Tour-d'Auvergne-Corret lui écrit pour « le supplier de lui permettre de passer son semestre dans son camp ». Le général refuse courtoisement, prétextant que le Ministre ne lui a concédé que quatre aides-de-camp, deux desquels seront, comme de juste, ses neveux.

Alors, il a recours au bon duc de Bouillon, sa providence. Celui-ci est toujours prêt à faire quelque chose. Il écrit une lettre de chaude recommandation au duc de Crillon, qui commande en chef les forces franco-espagnoles.

La Tour-d'Auvergne s'adresse aussi au géné-

ral baron de Wimpfen, ainsi qu'à son frère, le colonel du régiment de Bouillon (régiment dont le duc est le chef nominal). « Je ne brigue rien que l'avantage de pouvoir passer mon semestre dans le camp de Minorque, pour y faire une étude plus réfléchie de mon métier », écrit-il à M. de Wimpfen. Ce dernier, pour plaire au duc de Bouillon, consent à prendre le lieutenant en subsistance : il promet même d'aplanir auprès du Ministre les difficultés qui pourraient lui être faites à l'embarquement. Promesse risquée, comme nous le verrons : son pouvoir ne pouvait aller jusque-là.

« Vous pouvez, écrit le colonel à La Tour-d'Auvergne, malgré mes raisons, hasarder le coup sans que je vous désapprouve. »

Fort de tous ces encouragements, le lieutenant peut, en toute bonne foi, se croire couvert par ses chefs. Il part pour Toulon; il se joint au corps d'embarquement au début d'octobre 1781. Aussitôt débarqué à l'île de Mahon, il va se placer sous la protection du duc de Crillon, qui l'attache au corps des volontaires de Catalogne. Mais c'est en vain qu'il lui offre d'en prendre le commandement : étant officier français, il ne crut pas pouvoir l'accepter.

Le duc de Crillon le plaça parmi ses aides de camp; il lui confia les missions les plus délicates dont il s'acquitta avec courage et distinction.

Laissons la parole au rapport officiel du général en chef :

« Toujours dans les postes les plus péril-

ieux, le lieutenant de La Tour-d'Auvergne étonne les Espagnols et les Anglais par cent traits de la plus brillante intrépidité. Il incendie une frégate anglaise sous le feu du canon et de la mousqueterie de la place; il met le feu à un bâtiment munitionnaire au milieu même des ennemis; dans une reconnaissance, il repousse une sortie inopinée des Anglais, fait prisonnier un bas-officier et le présente sur-le-champ à son général.

« Dans un combat où les Catalans avaient repoussé les Anglais, un volontaire de Catalogne étant resté blessé et sans secours sur le glacis, La Tour-d'Auvergne retourne seul au milieu d'un feu épouvantable, le charge sur ses épaules et le transporte dans les rangs des Catalans. »

De tous ces faits d'armes, la gazette *Le Courrier d'Avignon* rend ainsi compte :

« Le 22 octobre, les Anglais conduisirent au Parc d'artillerie 8 canons de 24. Le major-général alla reconnaître les postes. A 11 heures, le comte (*sic*) de La Tour-d'Auvergne, volontaire français, avec don Joseph Carbonnel, don Antoine Porta, 2 sergents et 30 volontaires de Catalogne, sortirent du camp dans le dessein d'enclouer les canons (1). »

« Comme on avait observé que les Anglais remettaient à flot une frégate, notre général envoya pendant la nuit don Joseph Carbon-

(1) Bibliothèque nationale, Courrier du 13 novembre 1781.

nel, avec son détachement, MM. de La Tour-d'Auvergne-Corret, etc. (*sic*) (1). »

Du jour aulendemain, voilà le nom de La Tour-d'Auvergne qui vole de bouche en bouche, porté par les journaux, et parvient à la Cour de Louis XVI.

On met ces lignes sous les yeux du marquis de Ségur, ministre de la Guerre. « Eh quoi! se dit-il, quel est donc ce volontaire français qu'on nomme *le comte de La Tour-d'Auvergne*? (2) De quel La Tour-d'Auvergne s'agit-il? Je ne connais pas d'officier qui porte ce nom illustre. »

Enquête, contre-enquête, et enfin, le ministre est renseigné. C'est un simple lieutenant d'Angoumois qui s'est permis de devenir célèbre sans autorisation. La Tour-d'Auvergne s'était mis dans un mauvais cas, et le résultat ne se fit pas attendre. Il recevait le 13 janvier 1782 la lettre comminatoire suivante :

« Mahon, le 13 janvier 1782.

« *Le général de Falkenheim à M. de La Tour-d'Auvergne-Corret.*

« Je dois vous prévenir, Monsieur, que suivant la lettre du 20 décembre que je viens de recevoir de M. le marquis de Ségur, il désap-

(1) *Id.*, numéro du 11 décembre 1781.

(2) La Tour-d'Auvergne-Corret fut le premier très affecté de lire dans la gazette ce titre de comte accolé à son nom. Il écrivit au duc de Bouillon pour s'excuser et lui dire qu'il n'y était pour rien.

prouve tellement la démarche que vous avez faite, de passer dans cette île malgré les ordres du Roi, que je vous ai signifiés dès votre arrivée à Toulon, que si vous prolongez votre séjour dans cette île, le Ministre ne pourra s'empêcher d'en rendre compte à Sa Majesté, qui nommera à votre emploi. »

« Un coup de massue ne m'aurait pas plus abasourdi, écrit dès le lendemain Théophile-Malo à son beau-frère. J'ai toujours regardé qu'il y avait un intervalle immense entre ma conduite et un acte de désobéissance. Quand on se trompe on commet une méprise, rien de plus. Et c'est au moment où je m'attendais à recueillir quelque fruit de trois mois complets de service que je reçois l'ordre de retourner en France. »

En vain le duc de Crillon, qui l'estime à sa valeur, lui propose-t-il de le couvrir, de faire même intervenir la Cour d'Espagne... La Tour-d'Auvergne se rend compte que ce serait aggraver son cas : à Paris, on le tient à l'œil, et vouloir résister à l'ordre d'un ministre, qui lui en veut tout particulièrement, serait risquer d'être mis à pied, sans plus de façon. Le plus sage est d'obtempérer sur-le-champ. Il se réembarque immédiatement pour Toulon, et d'une traite accourt à Versailles, porteur d'une lettre du duc de Crillon pour le marquis de Ségur où son général le demande pour aide-de-camp et en fait les plus grands éloges. Peine perdue. Le ministre est buté : ses préventions contre celui que le *Courrier d'Avignon*

a rendu célèbre ne font que s'accentuer et deviennent de l'irritation.

« Toutes mes protections, écrit notre lieutenant le 19 janvier 1782, ont usé leur constance auprès de ce ministre. Il s'est montré inexorable. J'ai tenté tous les moyens extrêmes, même ceux de ma démission. Ils ne m'ont pas mieux réussi. Je pars demain par ordre du Roi pour mon régiment en garnison à Strasbourg, sans avoir la liberté d'aller passer ailleurs le reste de mon semestre. Voilà la punition qu'on m'a infligée! Le général de Crillon a trop recherché à me faire ressortir; l'envie et ses effets sont les taxes que j'ai payées à cette occasion. D'ailleurs, l'humeur d'un ministre n'est que de situation. Je joue le beau rôle dans tout ceci, et tôt ou tard on me rendra justice. »

Cette justice, hélas! ne devait venir que bien plus tard. En attendant, le duc de Bouillon compatit sincèrement à son infortune et partage vivement ses contrariétés.

« Vous savez, mon cher enfant, combien je vous aime », lui écrit-il, et ce témoignage d'estime console un peu l'officier.

Cependant, le duc de Crillon ne se lassait pas de réclamer qu'on lui renvoie La Tour-d'Auvergne. Une expédition contre Gibraltar se prépare, car Mahon vient de tomber aux mains des Franco-Espagnols. Une nouvelle demande de La Tour-d'Auvergne faite pour le rejoindre n'a aucun succès. Il lui faut faire

appel à toute sa philosophie pour accepter sa disgrâce. Il écrit à sa sœur :

« Ce qui m'arrive ne me surprend pas du tout. Il est difficile, dans quelque état où l'on se trouve, de vouloir s'élever au-dessus de la classe ordinaire, sans rencontrer des envieux et des persécuteurs. Cela est dans l'ordre. Les rigueurs que j'ai éprouvées ne seraient guère faites pour inspirer cette émulation généreuse qui produit les grandes choses, ni à animer de l'amour de la patrie et de la gloire.

« Mais je sens cependant qu'elles n'affaibliront jamais chez moi les sentiments que j'ai toujours eus pour l'honneur et pour mes devoirs. »

A ces déclarations — point faites pour être un jour publiées — se mesure la grandeur d'âme de La Tour-d'Auvergne. Devant l'injustice, il se cabre; mais il se ressaisit aussitôt; il est soldat, aucune déception ne l'empêchera de mettre au-dessus de l'amour-propre, la notion du Devoir à accomplir.

Eloigné des siens, toujours sans foyer, il s'attache à sa sœur et à son beau-frère comme à sa seule famille; il prend intérêt à sa nièce comme à sa propre fille. Il a hâte de la voir « établie », car le mariage projeté a été, un peu pour suivre ses conseils, écarté. « Et donnez-moi des nouvelles de Carhaix », leur rappelle-t-il à chaque lettre. Son pays natal occupe ses pensées; à ses amis il adresse encore de menus souvenirs par un officier de Royal-Corse qui conduit un détachement à Saint-

Briec. Ce sera d'abord une livre de plumes à édreton pour sa sœur; sept livres de poudre de chasse (avec insistance de n'en faire aucun remerciement) pour MM. de Launay, de Roquefeuil, de la Boissière, du Garspern, du Liscoët; deux douzaines de pierres à fusil pour M. Patot (de Carhaix) (1); un couple de dessins du costume mahonais, de la poudre, pour M. de Boisboissel; des chenilles pour la pêche pour M. Gourlay (de Lanrivain).

A un soldat de détachement, il confie un souvenir de guerre; un fusil qu'il a pris au sous-officier anglais fait prisonnier de sa main devant le fort de Mahon le 30 novembre 1781, à 9 heures du soir.

« Le général de Crillon me galantisa de l'armement complet de ce soldat, en me disant qu'il m'armait son chevalier. Vous trouverez la giberne dans la malle, ainsi que la baïonnette. Ce fusil m'a servi dans toutes mes excursions sous le fort jusqu'au jour de mon départ de Mahon. Je vous prie d'en avoir un soin particulier, voulant qu'il soit envoyé à Lampoul pour faire un ornement du lieu qui a vu naître mes pères. Vous le recommanderez à mon fermier Vincent Guervennou. »

Ne croirait-on pas entendre quelque poilu de la guerre de 1914 envoyant à la maison un fusil « boche »? Il n'y attacherait certes pas

(1) Dont la fille sera femme de Courbon de Pérusel, médecin à Carhaix en 1810, fils de Jeanne Le Gogal, de Tougoët, cousine de Corret.

plus de prix que Corret à son fusil anglais! De tout temps les soldats ont collectionné de ces trophées, qu'ils n'ont acquis parfois qu'au risque de leur vie.

Le régiment d'Angoumois est maintenant à Strasbourg, où La Tour-d'Auvergne n'a pas tardé à découvrir de savants professeurs de l'Université, dont il recherche la fréquentation. Il s'est mis à l'étude de l'allemand; il parvient à le parler et à l'écrire couramment, grâce aux leçons du professeur Oberlin, qui restera son fidèle ami jusqu'à la mort. Il s'occupe aussi de se perfectionner dans l'art de la fortification en campagne; il dessine et peint; enfin, il prépare le livre qui sera le couronnement de ses recherches littéraires. « Je pense qu'il sera lu avec plaisir dans ma Province », écrit-il à Limon du Timeur.

L'impécuniosité le rappelle souvent à la réalité. Quand il descend des sommets où sa pensée aime à planer, il s'aperçoit qu'il n'a plus le sou. Alors, c'est encore à son beau-frère qu'il a recours :

« Il y a quatre ou cinq mois que je suis réduit aux expédients, et que j'ai été pour la première fois de ma vie forcé de prendre à crédit de quoi remonter ma garde-robe en habits, qui ne pouvait plus s'en passer. Je ne puis parer à mes dépenses sans un supplément de 1.000 livres par an, jusqu'à ce que je sois capitaine, ce qui désormais ne saurait tarder. »

Il écrivait cela le 25 janvier 1783. Mais on peut se demander pourquoi il ne fait jamais

appel à la générosité du duc de Bouillon, qui lui témoigne tant d'intérêt. Du moment qu'il lui a donné son nom, il lui donnerait bien aussi une pension annuelle de 1.000 livres. Sans doute. Mais le duc de Bouillon est complètement ignorant de la situation de fortune et de famille de Corret. Celui-ci lui a caché soigneusement son état de « gentilhomme pauvre »; le duc peut raisonnablement supposer que le lieutenant Corret de Kerbauffret ne manque de rien, et que dans la lointaine Bretagne, de nombreux vassaux peinent à l'entretenir à l'armée. — « Je me donnerai bien garde, confie-t-il à Limon, de faire jamais sentir ma détresse ni ma position à Son Altesse. »

Le 21 avril de la même année, une expédition se prépare contre les Turcs. Il sollicite la faveur d'en être; il rappelle « qu'il parle plusieurs langues de l'Europe et a des notions de la langue ottomane ». Pas de réponse.

Le 7 novembre, il revient à la charge. Il demande à être employé en Asie. Au Ministère, ses requêtes sont systématiquement classées, et laissées sans suite. Le ministre a toujours la trop brillante équipée de Mahon sur le cœur.

Au mois de février 1784, le régiment d'Angoumois traverse de nouveau la France pour descendre à Collioure (1), dans le Midi, où il a cantonné si longtemps déjà. C'est là que le 29 octobre, il reçoit enfin, après 17 ans de ser-

(1) Aujourd'hui dans les Pyrénées-Orientales.

vice, et à l'ancienneté, parce qu'on ne pouvait faire autrement, le grade de capitaine en second.

Son brevet porte seulement M. Corret de Kerbauffret. Est-ce encore un tour du Ministère de la Guerre, une humiliation de plus? Pourquoi ne lui reconnaît-on pas officiellement le nom de La Tour-d'Auvergne? Il doit faire intervenir de nouveau le duc de Bouillon pour réparer cette omission, volontaire ou non, et il reçoit satisfaction.

Désormais mieux payé, il va se trouver à l'abri du besoin.

L'année suivante, en juin 1785, une bonne nouvelle lui parvient de Guingamp. Jeanne Limon, sa nièce tant aimée, épouse M. Guillard de Kersauzic.

« Aucun parti ne m'a flatté plus que celui que l'on vient de vous proposer en dernier lieu. »

Il promet de faire le nécessaire pour que le contrat de mariage soit signé du duc de Bouillon, et à cette occasion, il conseille à Marie-Anne, sa sœur, de prendre, elle aussi, la dénomination de « La Tour-d'Auvergne-Corret ».

Mais cette ambition de porter un grand nom ne fera jamais perdre de vue à Corret qu'il y a des distances entre le duc et lui et qu'il ne saurait les franchir, à preuve ce qu'il écrit à l'intendant du duc, M. Goblet, le 2 juillet 1785 :

« Attentif comme je le serai toute ma vie à éviter tout ce qui pourrait donner lieu dans le monde ou dans les actes civils publics, à la

moindre idée de *compétence directe* avec la maison princière dont j'ai l'honneur de porter le nom, etc. »

A la fin de 1785, il va pouvoir disposer d'un semestre (1). Où le passer? Il a gardé depuis Mahon le meilleur souvenir des Espagnols. D'autre part, le général duc de Crillon se trouve à Madrid, et l'invite à se rendre auprès de lui. La Tour-d'Auvergne s'ouvre de ses projets à son ami le capitaine de Belfort; il lui avoue nourrir le secret espoir de recueillir à la Cour d'Espagne, sous la forme d'une distinction honorifique, les fruits de son Volontariat de 1783. En son for intérieur, il aime à croire que si cela arrivait, les bureaux du Ministère de la Guerre éprouveraient quelque dépit de constater que si en France on n'a pas su récompenser le courage, à l'étranger on lui rend justice. En quittant la France, La Tour-d'Auvergne n'est pas fixé sur la détermination qu'il prendra : ou rejoindre son rang à son régiment, ou quitter le métier des armes.

Il arrive donc à Madrid, muni de nombreuses lettres de recommandation (viatique indispensable) écrites par le duc de Bouillon, le co-

(1) En 1785, rapporte M. Henry Frichet, sans que nous ayons les preuves absolues de la véracité du fait, La Tour-d'Auvergne se rendit à Lorient demander réparation à un officier d'un manque d'égards envers une de ses parentes (qui ne pouvait être que Mlle Limon du Timeur). Mais aucun autre détail ne nous permet d'éclaircir cette affaire. Une rencontre au sabre aurait eu lieu à Vannes et le capitaine mit son adversaire hors de combat par une estafilade à la poitrine.

lonel marquis de Frémur, l'ancien intendant général de Boussière, et enfin d'une autorisation, en bonne et dûe forme, cette fois, du Ministre de la Guerre.

Dans une lettre du 6 avril 1786, qu'il écrit à son ami le capitaine de la Chauvelière, d'Angoumois, nous trouvons un compte rendu fidèle de son séjour à Madrid. Il a été présenté à la Cour, aux Infants et Infantes, à tous les Grands. M. de la Vauguyon, ambassadeur de France, s'est intéressé à lui; le duc de Crillon agit de son côté auprès des Señors de Florida-Blanca et de Leveno. Il a accès dans les maisons les plus illustres, « mais avec tout cela, conclut-il, il manque encore à ma satisfaction d'obtenir des fruits un peu plus solides de mon voyage ».

« Ces fruits un peu plus solides » il les obtient. Le 5 mai 1786, le Roi d'Espagne le décore de la Croix de Charles III, qui entraîne avec elle une pension de 1.000 livres. C'est ici qu'apparaît la mentalité toute spartiate de notre officier : des honneurs, oui, s'ils sont mérités; de l'argent, point. Il sollicite lui-même de la Cour le retrait de la pension, ce qui lui fut accordé.

Une satisfaction d'un autre ordre l'attendait, à laquelle il fut plus sensible qu'à sa distinction militaire; l'Académie d'Histoire et des Sciences de Madrid consacrait sa réputation de savant et de philologue en le nommant « Membre correspondant ». La Tour-d'Auvergne-Corret, en effet, s'il était militaire de

profession et faisait son métier, avait surtout un penchant pour l'histoire, les lettres et les langues; il était écrivain de tempérament; observateur des gens et des mœurs; notateur des multiples formes du langage des peuples. Où qu'il se trouvât, en Bretagne, en Provence, en Gascogne, en Béarn, en Alsace, en Espagne, en Angleterre, il n'a qu'un but : rechercher la compagnie des savants, étudier les coutumes des populations, prendre des croquis des types, afin de réaliser, plus tard, son rêve d'écrire ses relations de voyage, dans une retraite paisible et bien gagnée.

Avant de quitter Madrid, il s'y est fait des amis fidèles en la personne d'érudits comme Don Pedro Granel de Peralta, le comte del Campo de Alaugé, le prince de Masseran, etc., avec lesquels il restera en correspondance jusqu'à ce que la Révolution ne place les Espagnols au nombre des ennemis de la France et n'oblige La Tour-d'Auvergne à combattre cette nation, dont il appréciait l'esprit chevaleresque.

Quant à la décoration qu'il avait reçue de la Cour madrilène, il ne put la porter en France avant le 13 février 1788! Encore ne dut-il l'autorisation de le faire qu'au changement survenu au Ministère de la Guerre, où le comte de Brienne remplaça le marquis de Ségur, qui s'était toujours montré particulièrement hostile à La Tour-d'Auvergne, depuis la réputation que lui avait donnée l'expédition de Mahon.

A son retour d'Espagne, La Tour-d'Auvergne rejoignit le régiment d'Angoumois à Perpignan. De là, il écrit à son ami et compatriote le capitaine de la Villehulin, en permission en Haute-Bretagne :

« Perpignan est plus brillant qu'il ne l'a jamais été. M. le Maréchal, M. l'Evêque, M. l'Intendant viennent de nous arriver. La comédie est meilleure que l'année dernière; les bals, les concerts, les grands repas, les assemblées brillantes partagent avec nos devoirs tous nos moments... Vexin a reçu 100 superbes hommes de Navarre et nous 90 du Béarn. »

Et comme les réceptions se succèdent, et qu'il faut être élégant, il charge son ami de lui acheter à Rennes, pour lui et ses collègues : « de l'orient du plus beau bazin des Indes pour faire six vestes et six culottes, ainsi qu'une ou deux aunes de belle mousseline. »

Au début de 1787, il est détaché pour six mois, avec sa compagnie, au col frontière de Bellegarde avec mission de surveiller et de réprimer la contrebande. Dans cette solitude des montagnes couvertes de neiges éternelles, il témoigne du plus grand souci de la santé, de la nourriture et de la vêtue de ses soldats. En échange ceux-ci ont en lui une confiance sans limite et le lui témoignent en ne désertant pas. (Rapport au colonel de Caldaguès du 18 février 1787.)

Mais que faire au col de Bellegarde lorsque le service de surveillance lui laisse des loisirs? C'est encore l'étude sa seule distraction. Nous

le trouvons collectionneur de médailles et rédigeant d'après les notes qu'il a rapportées du Musée de Madrid un « *Catalogue des personnes des familles impériales pour lesquelles on a frappé des médailles depuis Pompée jusqu'à la prise de Constantinople, avec les légendes, la liste des médailles connues de chaque règne, en or, le degré de leur rareté et la valeur des têtes rares* », par M. de La Tour-d'Auvergne, capitaine au régiment d'Angoumois, membre de l'Académie de Madrid et du Musée de Paris (1).

En 1788, Angoumois se déplace de Perpignan à Bayonne, à l'autre extrémité de la frontière pyrénéenne.

La compagnie de La Tour-d'Auvergne est détachée au fort de Socoa et chargée d'aider aux travaux de la rade de Saint-Jean-de-Luz. Pendant les deux années qu'il y passa, tous ses efforts portèrent à assurer le bien-être de ses soldats.

Il se baignait souvent en mer à l'entrée du port. Deux de ses soldats se trouvant un jour entraînés par la marée, il s'élance à leurs secours, mais il est bientôt entraîné lui-même.

Un jeune tambour, bon nageur, se précipite alors et le sauve; les deux soldats sont tirés d'affaire par des marins.

Et le tambour fut porté en triomphe par tous ses camarades, qui le bénissaient d'avoir sau-

(1) Ce catalogue manuscrit se trouve en la possession de M. Fernand Lancien, sénateur, maire de Carhaix.

vé leur commandant, et plus encore leur ami.

A l'aurore de l'année 1789, sa santé, de nouveau chancelante, l'oblige à faire un séjour dispendieux aux eaux de Bagnères-de-Bigorre.

C'est au cours de cette maladie — il souffre d'une sorte de gastro-entérite — qu'il envisage sérieusement pour la première fois de se retirer de l'armée. Il commença par solliciter un congé de convalescence sans durée limitée, après avoir obtenu un certificat des médecins de l'hôpital régimentaire de Bayonne affirmant « qu'il a besoin d'aller respirer son air natal ».

Le congé demandé est accordé à la date du 15 juin, et il se rend aussitôt en Bretagne, au manoir de La Haye, en Locmaria-Berrien (1).

La Haye-Douar (maintenant grosse métairie habitée par des fermiers), était alors nommée La Haye-Touronce, du nom de ses anciens seigneurs, successeurs des Kernéguez en 1620. En 1711, La Haye passa, par alliance, aux Postec; en 1726 aux Poulmic, et enfin par acquêt, en 1779, à Guillard de Kersauzie. Aujourd'hui elle appartient à la famille de Parcevaux.

M. Guillard de Kersauzie avait épousé, nous l'avons vu, en 1786, l'unique nièce de La Tour-d'Auvergne-Corret, Jeanne Limon du Timeur. Ils étaient venus habiter leur propriété de La Haye et se livraient à la culture du domaine. En ces lieux champêtres, ombrés de vergers touffus, La Tour-d'Auvergne pensait goûter le

(1) Aujourd'hui commune du canton du Huelgoat.

repos tout en mettant un peu d'ordre dans la conduite de ses biens, négligés depuis longtemps.

Nous l'y voyons sous un aspect qu'on ne lui connaissait pas encore : il se révèle à nous homme d'affaires entendu et diligent, passant des marchés, valorisant quelque bien pour en retirer monnaie.

Il offre au chargé d'affaires de M. de La Jaille de lui vendre pour 12 louis sa part de rente domaniale à Guernarvilin en Saint-Thois, héritage de sa mère. « Ce n'est nullement le besoin d'argent qui m'engage à vous faire cette proposition, et que je vous prie bien de croire », écrit-il fièrement à M. Le Jeannic de Kersival, qui lui en offre seulement 6 louis.

Nous serions plutôt portés à croire le contraire.

A l'abbé Le Bozec, curé de Gourlizon, près Douarnenez, il donne procuration de louer à bail les lieux de Keriolet, en Gourlizon, et de Kerstrat, en Ploaré, héritages de sa mère. Il le charge de vendre 100 pieds s'arbres sur Keriolet. On lui en offre 80 écus (240 francs); il en exige 100, plus un louis de commission pour son ami le curé « que je vous prierai de convertir en un castor (1) pour votre usage ».

Quant à la fermière Le Gac, si elle veut renouveler son bail de Kerstrat, elle aura la préférence parce que veuve, mais elle sera te-

(1) Chapeau de castor.

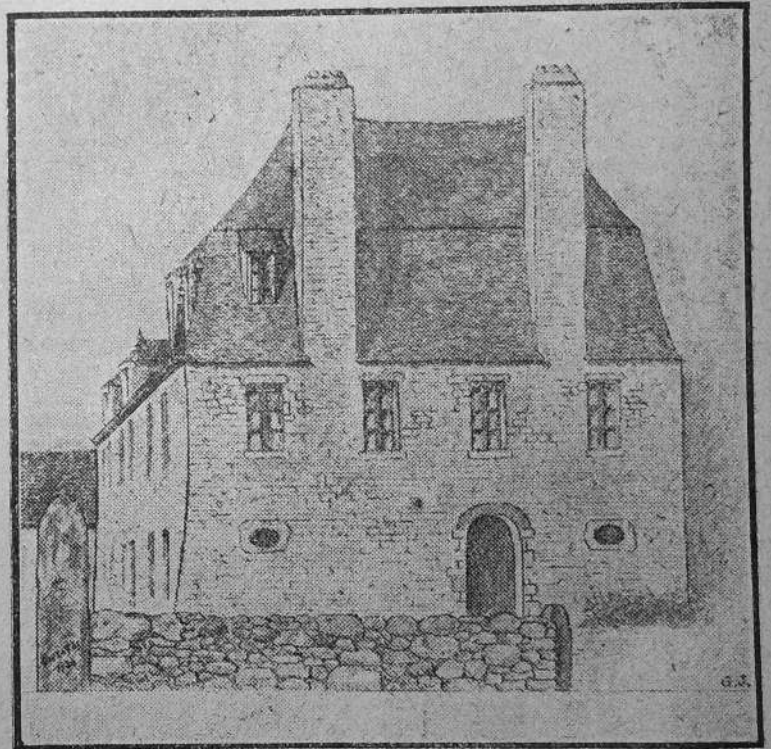
nue de verser un denier-à-dieu de 150 livres, sur lesquels il y aura 12 livres pour le curé « pour sa provision de tabac ».

Toutes ces petites affaires ne vont pas toutes seules : la femme Le Gac accepte bien de verser 150 francs d'avance; quant aux arbres, ils ne sont pas faciles à vendre, « leur enlèvement de l'endroit où ils se trouvent valant plus que les bois eux-mêmes ». Il s'est présenté deux amateurs, le forgeron Le Barz, qui ne peut payer comptant, et le marchand Dufresne, de Quimper, qui décrie la marchandise et ne fixe aucun prix! Finalement, ce fut le sieur Beléguic, de Douarnenez, qui les acheta.

Ainsi, c'était là toute la fortune de celui qui portait le grand nom de La Tour-d'Auvergne. On comprend qu'il ne s'en ouvrit jamais au duc, son parrain! Une rente de 5 francs à Saint-Thois, deux fermes à Gourlizon et à Ploaré, un vieux manoir entouré de landes à Trémargat, et c'était tout, puisque la maison de Carhaix avait été vendue.

Le comble, c'est que la Révolution allait bientôt séquestrer pendant des années ce modeste héritage en comptant arbitrairement son propriétaire au nombre des Emigrés!

Pendant que notre officier en disponibilité vaquait ainsi bien tranquillement à ses petites affaires, le plus grand bouleversement des temps modernes se préparait... Le premier coup de tonnerre éclatait le 14 juillet 1789, la



Manoir de La Haye, en Locmaria, près d'Huelgoat où Corret séjournait souvent.

Bastille était prise; le 4 août, les députés aux Etats-Généraux abandonnaient les privilèges « sur l'autel de la Patrie » (1).

La Tour-d'Auvergne, point préoccupé de politique, se rendit-il compte de ce qui se préparait? Aucun écrit de lui ne peut nous éclairer. Ce qui est certain, c'est qu'il devait partager à ce moment les espérances de toute la Bourgeoisie, de ce Tiers-Etat, « qui n'était rien et qui voulait être tout », et dont le nouvel Évangile « Liberté, Égalité, Fraternité » allait électriser les foules enthousiastes et servir de base à une société nouvelle.

Avant que son congé de convalescence n'expirât, Carhaix, sa ville natale, devait donner à La Tour-d'Auvergne-Corret une marque particulière de l'estime où elle tenait celui qui, pour la première fois, avait tiré de l'ombre son rôle historique en écrivant un abrégé de son passé.

Brest avait acheté des grains à Pontrieux. Aux environs de Lannion, les émeutiers s'opposèrent au passage du convoi et molestèrent les délégués brestois. Mal leur en prit, car

(1) A l'exception toutefois des députés de la province de Bretagne. Notre Noblesse avait refusé de se rendre à la convocation parce que les Etats de Bretagne n'avaient pas été réunis préalablement. Le Bas Clergé breton, lui, avait voté contre l'abandon des privilèges ecclésiastiques. Quant au Tiers, présidé par Chapelain, il avait fait des réserves, au nom des villes, sur ce que cet abandon avait de contraire aux clauses du Traité franco-breton de 1532. (Cf. *Gazette Nationale*, n° du 5 août 1789, compte rendu officiel de l'assemblée.)

Brest possédait des troupes, qui reçurent l'ordre de marcher sur Lannion avec des canons. Plusieurs villes s'interposèrent pour empêcher l'effusion du sang. Douze d'entre elles nommèrent des commissaires chargés de ménager un accommodement. Carhaix députa La Tour-d'Auvergne qui fut choisi par ses collègues comme président de la Conférence. Son intervention personnelle fut très utile à solutionner le conflit.

Mais si la guerre civile pouvait être retardée, elle ne devait pas être évitée. Trop d'autorités se trouvaient sapées, trop d'intérêts lésés, trop d'habitudes bouleversées, pour que ceux que la Fortune abandonnait se décidassent à céder le terrain sans combat.

En Bretagne, les Communautés de villes se rallièrent à la Révolution, à laquelle elles étaient depuis longtemps préparées.

Les campagnes, plus traditionnalistes, prenaient la défense des nobles et des prêtres, et s'armaient au cri de : Dieu et le Roi ! Un officier breton, Tuffin de la Rouerie, venait de rentrer d'Amérique où il avait pris part à la Guerre de l'Indépendance. De son cerveau allait sortir de toutes pièces l'organisation puissante de la Chouannerie.

Mais La Tour-d'Auvergne ferme l'oreille à tous les grondements précurseurs de l'orage. A rapides étapes, il se hâte de rejoindre son poste de soldat.

Il va maintenant marcher vers son plus grand destin.

VIII

LA RÉVOLUTION RÉVÈLE LA TOUR-D'Auvergne

Le 20 janvier 1790, La Tour-d'Auvergne, qui a repris sa place au régiment d'Angoumois, à Bayonne, se plaint encore de l'inaction à laquelle il est condamné dans une lettre au baron de Wimpfen, ancien colonel du régiment de Bouillon, alors maréchal-de-camp. Il lui dit :

« Prêt à m'éloigner d'une carrière qui n'a offert jusqu'ici à mon cœur affligé que des dégoûts insupportables, j'ai senti mon âme se relever depuis que vous annoncez que les vertus patriotiques vont enfin être reconnues pour des titres à la considération et à l'avancement. »

A l'aurore de la Révolution, il apparaît donc, si nous en croyons cette lettre, que La Tour-d'Auvergne escompte du nouveau Régime un avancement qu'il n'a pu obtenir de l'ancien. Nous verrons comment et pourquoi il fut amené bientôt à se renfermer sur lui-même et à refuser cet avancement qui s'offrait à lui.

En août de la même année, et ce fait montre

que son évolution n'était pas encore accomplie, il présente sa candidature à la Croix de Saint-Louis, et se fait recommander par Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux. Cette demande n'étant pas faite par la voie hiérarchique, il reçoit du Ministère une fin de non-recevoir assez verte que lui communiquera son éminent protecteur le prélat :

« L'intérêt que vous prenez à cet officier, est-il répondu à Mgr de Cicé, et l'avantage qu'il a d'appartenir à la maison de Turenne sont des titres bien respectables sans doute; mais il est des règles établies auxquelles il n'est pas possible de le soustraire. Elles exigent que les demandes soient formées par les officiers supérieurs du régiment. »

Un vieil officier comme La Tour-d'Auvergne ne devait pas ignorer le règlement. On se perd en conjectures sur les motifs qui l'ont déterminé à sauter par-dessus son colonel. Ce n'est que sept mois après cet échec que le colonel de Nicolay et le lieutenant-colonel de Caldaiguès transmettaient une proposition en faveur du capitaine. Et le 6 octobre 1791, celui-ci recevait la décoration. Il avait alors 24 ans de service. On imagine aisément les révoltes sourdes de cette âme généreuse et mystique, passionnée sous des dehors calmes, contre tant de petites humiliations accumulées depuis des années. « Prêt à m'éloigner d'une carrière qui n'a offert à mon cœur que des dégoûts insupportables », voilà en quels termes il en était arrivé à parler du métier militaire. Peut-être

alors a-t-il regretté amèrement l'avoir embrassé et voyait-il sa vie gâchée, inutilisée dans les garnisons déprimantes, quand ses goûts, ses aspirations, ses pensées, n'étaient que pour l'étude, les sciences et la méditation. Que le



Armes prises par La Tour-d'Auvergne fin 1791 : un cartouche orné d'une épée, d'une cocarde tricolore, de la Croix de Charles III et de celle de St-Louis qu'il vient d'obtenir.

cœur de l'homme est ondoyant et divers! Comme on est mal venu à se représenter les héros comme des demi-dieux auxquels les hésitations, les tergiversations, les désespéran-

ces, le manque de confiance, sont des choses inconnues!

Cependant, les événements vont se précipiter maintenant avec tant d'imprévu, que La Tour-d'Auvergne va se trouver emporté par le torrent et qu'il ne pourra plus jamais trouver cette paix et ce repos qu'il appelait de tous ses vœux. Bien mieux : vers lui vont refluer tous ensemble, ces honneurs, cette considération, ce renom, qu'il a vainement recherchés pendant un quart de siècle, et sous le poids desquels il est vrai de dire qu'il finira par succomber.

Avant la Révolution, la caste des officiers était tout entière aux mains des Nobles ou soi-disant tels. Mais dès 1790, l'édifice va être sapé par la base. Le 14 juillet 1790, il fut décrété que chaque régiment déléguerait à Paris, à la grande Fête de la Fédération, un officier, un bas-officier et *deux soldats!* Grave humiliation pour le corps des officiers. Aussi, dès lors, ceux-ci ne cachèrent-ils pas leur hostilité à la Constitution. En maintes unités, des mutineries éclatèrent. La loi du 1^{er} janvier 1791 acheva de ruiner l'esprit de caste en décrétant que les régiments seraient dorénavant désignés par des numéros. Ainsi, Angoumois devenait le 80^e régiment d'infanterie de ligne. De plus, le 15 juin 1791, l'Assemblée Nationale obligea tous les militaires à prêter le serment de fidélité à la Constitution. Cette cérémonie eut lieu à Bayonne, pour le 80^e, le 5 avril 1792.

La plupart des officiers n'avaient pas atten-

du ce jour pour émigrer. Dans cette période trouble, La Tour-d'Auvergne-Corret comprit qu'il devait faire taire ses mécontentements; il vit clairement où était le Devoir tout court. Abandonnant son légitime désir de quitter la carrière des armes, qui pourrait être mal interprété à ce moment, il décide de rester fidèle à la discipline.

Le colonel et quinze officiers du 80^e le convoquent à une réunion privée le 15 juin 1792.

« Nous sommes résolus à émigrer, lui disent-ils, voulez-vous partir avec nous? »

« Rien ne peut légitimer à mes yeux, répondit-il en propres termes, la violation d'un serment. Toute l'armée émigrerait, que je n'émigrerai pas. »

Cette déclaration n'est pas de sa part une attitude, une pose; elle est confirmée par une lettre privée qu'il adresse à son ami l'ancien capitaine de Belfort, retiré dans ses terres :

« Il m'est impossible de me jouer de la foi d'un serment publiquement donné. J'y tiendrai au risque de tout ce qui pourrait m'arriver de plus funeste. »

Foncièrement honnête, incapable de subterfuges, en paroles ni en actes, La Tour-d'Auvergne est aussi, il faut le dire, aussi éloigné qu'on peut l'être de la politique pure; ce n'est pas un homme de parti; en son âme, se réveille évidemment un Républicain qui s'ignorerait. Pourquoi? Parce que les théories mises à la mode concordaient avec les sentiments intimes de sa conscience; parce qu'elles consti-

tuèrent la revanche des classes moyennes et paysannes, qui avaient arraché par bribes et morceaux, au cours des siècles, la liberté de penser, de posséder et de gouverner.

Esprit cultivé, épris d'antiquité, versé dans l'histoire des peuples et des religions, il savait bien qu'on ne contrecarre pas plus une Révolution qu'un torrent, mais qu'il est sage de la guider vers des fins utiles. Il voyait en elle un essai de réalisation de la République idéale décrite par Platon, où la fraternité réconciliait les cœurs. Il partagea l'enthousiasme des Français pour la fameuse « Déclaration des Droits de l'Homme », qu'on osait mettre à la place des Droits des Princes, des Droits des Classes privilégiées, des Droits des Villes. Aux collectivités aveugles, succédait l'Homme libre et responsable. Cet évangile nouveau enthousiasmait un peuple encore en enfance, à peine sorti de l'ignorance, chez qui les ouvriers sachant lire et écrire étaient rares. Aussi l'orgueil changea-t-il de camp; et la populace triomphante ne pût-elle modérer son triomphe. Ce fut au tour de la noblesse et du clergé de se faire petits, de se cacher pour échapper à la mort, d'émigrer pour ne pas servir ce qu'ils tenaient pour l'Esprit du Mal, alors que ce n'était que la Volonté de Dieu. Plus clairvoyant, La Tour-d'Auvergne refusa de suivre l'exode de ceux qui, la veille, levaient si haut le front.

C'est à ce moment précis qu'il prit le parti de n'accepter jamais d'autre grade que celui

que ses camarades lui avaient connu. Voilà l'explication de l'attitude ferme qu'il observa dans la suite jusqu'à sa mort. Comme les autres militaires, il avait, jusque-là, recherché l'avancement, les décorations, les honneurs pour faits d'armes; du jour où, rallié à une Foi nouvelle, séparé par une violente secousse de tout son passé, il a décidé de changer de camp — ou plutôt de demeurer lui-même pendant que tous les autres se demandaient où était la Vérité — sa personnalité s'affirme et grandit. Il est seul, par conséquent fort; pas de foyer, pas de femme, pas d'enfants; telle ligne de conduite qu'il aura choisie, il est libre de s'y tenir. Mais il n'entend pas qu'on puisse lui reprocher de s'être laissé guider par l'intérêt matériel. Ici, nous aurons encore recours à sa correspondance privée pour montrer la sincérité de son adhésion à la République :

« Mon cher parent, comment avez-vous pu vous imaginer que les brigands de la Vendée avaient pénétré jusqu'à Carhaix. J'ai trop de confiance dans la valeur et le républicanisme de mes concitoyens et de mes compatriotes les Bas-Bretons pour me prêter à croire qu'ils consentent jamais à retourner sous le joug honteux de l'Esclavage.

« Souffrons de certaines privations, soyons pauvres, mais sachons apprécier aujourd'hui notre existence morale, comme elle doit être sentie de tout être qui a de l'élévation dans

l'âme, et tenons jusqu'à la mort à notre serment, à la foi donnée à la Patrie (1). »

Mieux informé, ou placé à une période d'années plus grande des événements, il est à présumer que La Tour-d'Auvergne eut apprécié avec plus de justice les Chouans de l'Ouest, qu'il qualifie de brigands, suivant en cela d'ailleurs l'usage des milieux révolutionnaires. Son culte naturel pour l'honneur et le devoir lui eut permis de juger sous un angle plus large le geste de ces simples paysans et de ces petits gentilshommes, armés, eux aussi, pour défendre un serment et une foi, une foi démodée si l'on veut, une foi persécutée, mais dont il était d'autant plus courageux de se constituer le champion.

*
**

Le 5 février 1792, La Tour-d'Auvergne-Corret, qui était jusque-là capitaine de Ligne, était nommé à une fonction plus délicate et aussi plus exposée : il devenait capitaine de Grenadiers. Les grenadiers, armés en plus du fusil et du petit sabre, de grenades à main qu'ils lançaient à courte distance contre l'ennemi, étaient des troupes de choc et d'avant-garde, choisies parmi les meilleurs soldats de cha-

(1) Carhaix, comme du reste presque tout le Finistère, était acquis à la Révolution. Mais les Chouans tenaient le sud des Côtes-du-Nord et tout le Morbihan.

que régiment. Les commander était un honneur qui revenait à l'officier le plus brave et aussi le plus manœuvrier, le plus expérimenté.

On était à cette époque où le feu de la guerre allait éclater de tous les côtés à la fois, après une longue période de paix : l'Europe entière s'armait contre la France dont la politique nouvelle menaçait les trônes solidaires.

Le 20 avril 1792, l'Autriche commençait les hostilités avec l'aide de la Prusse et de la Sardaigne. Le capitaine La Tour-d'Auvergne reçut le commandement de quatre compagnies (un bataillon) du 80^e, dont deux de grenadiers et deux de chasseurs. A leur tête, il combattit à la frontière des Alpes et entra le premier dans Chambéry.

Du pied du Mont-Cenis, le 9 octobre 1792, il écrit une intéressante relation de cette campagne au maire de Carhaix (1); nous y apprenons qu'il regrette n'avoir pas avec lui le conscrit Jean Brignel (2) et un autre paysan qu'il recruta à Carhaix. En revanche, il a parmi ses grenadiers le jeune Le Guisquet, fils de l'hôtel du *Lion d'Or*, du Faouët. Ils sont à quatre officiers bretons dans l'armée : Kercazadec, La Ferrière, Kervizien-Quélenec et lui.

Dans une autre lettre, il se plaint énergiquement au Commissaire des Guerres que le pain

(1) C'était alors Le Gogal de Toulgoët, son cousin à la mode de Bretagne.

(2) Ou Bréniel, nom assez répandu dans la commune de Spézet.

fourni à ses soldats soit de mauvaise qualité.

Bien qu'ayant droit à un cheval, il fit la campagne à pied, et envoya à la Convention les 700 livres représentant l'économie de fourrage réalisée par la suppression de sa monture.

« Je désire, dit-il, que cet argent serve à l'armement et à l'équipement de deux fantassins bretons du Finistère, si une seconde campagne devient nécessaire pour l'affermissement de la Liberté que les Français viennent de conquérir. »

Ce geste spontané du capitaine, publié à la tribune de la Convention (1), reproduit par le *Moniteur* et tous les journaux, lança le nom de La Tour-d'Auvergne aux quatre coins de la France, et lui valut le plus grand tribut d'admiration et d'éloges. Sa popularité commence à ce moment, mais il ne s'en doute pas encore.

Ce fut pendant cette campagne des Alpes que la nouvelle lui parvint de la mort à Paris, qu'il n'avait pas quitté, du duc de Bouillon, son protecteur. Il le pleura sincèrement.

Le 80^e régiment revint hiverner à Bayonne. Le 15 janvier 1793, le général Servan, commandant en chef l'armée des Pyrénées, proposait au Ministre de la Guerre le capitaine La Tour-d'Auvergne-Corret comme colonel du 20^e régiment de Ligne. « Je crois qu'il serait difficile de faire un meilleur choix », confirme le général Lacuée, chef d'état-major.

Par arrêté des Représentants du Peuple, en

date du 25 avril 1793, agissant sous le couvert du Ministre de la Guerre, La Tour-d'Auvergne est promu colonel. Mais le jour même, il refusait d'accepter le grade, sans donner de motifs.

Nous en avons exposé un : il ne voulait pas qu'on supposât qu'il était demeuré à son poste par ambition personnelle. Il y en avait un autre. On lui changeait de régiment. Depuis 28 ans, le vieux capitaine était attaché au 80^e régiment ci-devant Angoumois. C'était pour lui une grande famille. Toute sa vie s'était passée dans ce milieu; et il y avait encore dans le rang des visages de chevrons qu'il avait connus jeunes recrues. La Tour-d'Auvergne est un sensible, un sensitif; son cœur se refuse à quitter ses compagnons d'armes pour refaire, dans un autre régiment, des connaissances nouvelles. Et il a toujours cette idée de derrière la tête : prendre sa retraite dès que les événements le permettront. Alors, pourquoi changer de corps à la veille de quitter la carrière? A noter aussi que la place de colonel du 80^e était justement vacante, puisque La Chapelette, qui commandait ce régiment, venait d'être promu général. Eut-il accepté le grade au 80^e? Nous n'osons nous prononcer.

Le 7 mai 1793, la Convention déclarait la guerre à l'Espagne. La Tour-d'Auvergne devra combattre ses anciens camarades de Mahon, les braves Catalans, et les amis qu'il s'est fait parmi les gens de Castille et d'Aragon. Ce sera certainement pour lui un lourd devoir à

(1) Séance du 13 janvier 1793, Convention Nationale.

accomplir. Le premier combat où il se trouva en face des Espagnols eut lieu aux portes mêmes de Bayonne. Le camp de Serres a été surpris et enlevé : Bayonne est menacé d'être prise. Le capitaine La Tour-d'Auvergne est resté en arrière-garde avec ses grenadiers : il parvient à arrêter l'élan de l'ennemi et à couvrir la retraite, grâce à une ruse de guerre. Il fit suspendre le feu de ses 3 canons pour ménager ses munitions : ce que voyant la cavalerie espagnole, croyant celles-ci épuisées, s'élança. Lorsqu'elle fut à bonne portée, le feu recommença, et, d'après le rapport des commissaires Projean, Baudot et Chaudron, au Comité de Salut Public, « l'ennemi eut assez de tués pour faire un rempart de morts ».

La Tour-d'Auvergne sut mettre à profit l'enthousiasme des commissaires aux armées pour leur confier que son petit patrimoine de Bretagne : Keriolet, Kerstrat, Lampoul-Izella, était mis sous séquestre comme bien d'émigré. Les trois représentants prirent aussitôt leur bonne plume et écrivirent aux Administrateurs du département du Finistère une lettre énergique où ils leur faisaient savoir que La Tour-d'Auvergne était à son poste « où il avait déployé le courage et le sang-froid d'un grand capitaine », et ils les invitaient à lever le séquestre sans délai.

Le camp de Serres fut repris et La Tour-d'Auvergne en reçut la garde. A ce moment, il a sous ses ordres 800 hommes.

Le 16 mai, il écrit au général La Chapelette

pour se plaindre qu'on lui laisse un fardeau aussi accablant sans lui donner les moyens d'exécution. Rien n'est organisé. Il lui faudrait un état-major. Il n'y a près de lui ni commissaire (sous-intendant), ni chirurgien, ni armurier, ni préposé aux fourrages. « Chargé d'une responsabilité effrayante, dit-il, je suis à la veille d'y succomber, étant moi-même atteint de dysenterie, et je crains d'être compromis à la fin d'une carrière sans tache.

« La place vacante de colonel (du 80^e) venant d'être remplie par le citoyen Lasalle, celle de lieutenant-colonel devant l'être par Damours, me trouvant deuxième fonctionnaire du régiment, je demande à être rappelé à la place où je dois être, si la Loi s'explique sur ma position actuelle, me fondant sur les règlements militaires qui prescrivent que chacun doit être à sa place. »

Que disions-nous ? Que La Tour-d'Auvergne, au lieu de colonel du 20^e régiment, aurait pu le devenir du 80^e... Quoi qu'il en soit, il faut lire entre les lignes délibérément obscures de cette réclamation. Il dit au général : « Remettez-moi à ma place de capitaine à la tête d'une compagnie ; je suis deuxième fonctionnaire du régiment, c'est-à-dire celui qui, après le colonel, occupe le commandement le plus important ; et la place (vacante) de lieutenant-colonel devant être remplie par Demours, il n'y a pas de raison pour que la responsabilité de tout un camp me soit laissée, puisque je n'ai

pas, moi officier subalterne, les moyens d'exercer cette autorité. »

Tout cela est assez ambigu. Cependant, il tient à son idée, et le 19 mai ce n'est plus au général de brigade La Chapelette, mais au général en chef Servan qu'il écrit. Après lui avoir rendu compte de la ligne défensive qu'il a établie le long de la Nivelle, il ajoute :

« D'un autre côté, j'aurai l'honneur, mon général, de vous faire observer que je fais ici avec 800 hommes le service qui pourrait être affecté à 1.500, ayant 164 hommes de service habituel. Isolé, livré à moi-même, manquant de presque tous les moyens d'exécution, accablé de correspondance, je remplis ici les fonctions d'un état-major complet d'armée, un camp de 800 hommes exigeant la même surveillance qu'un camp de 10.000. Ma santé, déjà épuisée, est à son dernier terme.

Ce que je réclame de vous avec les dernières instances, est d'envoyer ici un officier compétent *par sa place et son rang*, pour s'emparer d'un commandement qui ne me convient sous aucun rapport, et dont le poids va finir peut-être avant 4 jours par m'écraser. »

Il nous semble que le capitaine, ici, exagère à dessein son incompetence dans le but d'être ramené « à sa place et à son rang ».

Il est inutile d'ajouter que satisfaction ne lui fut pas donnée, le général Servan connaissant parfaitement bien ses qualités d'organisateur et de chef. On avait trop besoin de lui. En effet, du 11 juin au 11 juillet, l'armée des

Pyénées-Orientales entreprenait une offensive de grand style pour refouler les Espagnols chez eux. Le général en chef, en faisant passer au général La Chapelette l'ordre de mouvement et le dispositif d'offensive, ordonne (22 juin) :

« La gauche sera commandée par le citoyen La Tour-d'Auvergne qui mènera avec lui 4 républicains (canons), 6 compagnies de Grenadiers, 50 hommes d'Infanterie Légère, 25 hommes de la Légion des Montagnes, 5 Dragons. »

L'ordre suivant est transmis au capitaine La Tour-d'Auvergne :

« Il est ordonné au citoyen La Tour-d'Auvergne de partir immédiatement de son camp avec 6 compagnies de grenadiers, 5 dragons, 4 républicains, pour se rendre en deça de la vallée du calvaire d'Urugne. Il aura soin de laisser à sa section de colonne de gauche le temps de gagner la hauteur avant de se porter sur le poste ennemi qui lui fait face.

« Une fois maître des hauteurs et les ennemis étant débusqués, il s'occupera de porter ses forces sur les chemins de Biriadou et de la Nasse, afin de couper la retraite des ennemis.

« Il trouvera à la hauteur de la garde avancée du 80^e, 50 hommes du 5^e bataillon d'Infanterie Légère et 25 hommes de la Légion des Montagnes. »

La Tour-d'Auvergne exécuta sa mission avec un plein succès, et le 23 juin, le général Servan en rendait ainsi compte au Ministre de la Guerre :

« Le capitaine La Tour-d'Auvergne, commandant les grenadiers de l'Armée, a soutenu la réputation qu'il s'était acquise. »

Le général La Bourdonnaie mande au général Delbecq :

« St-Jean-de-Luz, 13 juillet 1793.

« J'arrive des bords de la Bidassoa. Les Espagnols avaient passé cette rivière. Notre avant-garde établie à Urugne s'est mise promptement en mouvement, les grenadiers ont chassé vigoureusement l'ennemi. Le capitaine La Tour-d'Auvergne commandait cette attaque et s'y est conduit avec sa bravoure ordinaire. »

Le lieutenant-colonel Tisson, du régiment de l'Hérault, rapporte au général Willot :

« Vous avez reçu le détail de l'affaire du 13 juillet à l'église de Biriadou, dont le citoyen La Tour-d'Auvergne vous a rendu compte. Mais il a omis de vous dire que c'est lui qui, le premier, a sauté dans le retranchement ennemi, au milieu d'une grêle de balles, dont il a eu son chapeau percé en plusieurs endroits, et qu'il resta une heure sous les murs de l'église à faire des efforts surhumains pour enfoncer les portes. »

Les Espagnols perdirent dans cette bataille 800 tués ou prisonniers, parmi lesquels La

Tour-d'Auvergne eut la douloureuse surprise de remarquer le fils du duc de Crillon, passé au service du roi d'Espagne.

Le brave capitaine de 50 ans qui montrait au feu une telle intrépidité, tout en continuant à assumer les fonctions de chef de bataillon, ne devait pas tarder à recevoir de ses soldats eux-mêmes le plus magnifique témoignage d'affection et d'estime auquel son cœur pût être sensible.

La Convention avait décrété que les régiments désigneraient, par référendum, leurs Colonels au choix du Ministre de la guerre.

La lieutenance-colonelle du 80^e étant devenue vacante, on procéda à un scrutin le 31 juillet 1793. La Tour-d'Auvergne arriva en tête, au premier tour, avec 560 suffrages, plusieurs autres candidats se partageant le reste. Mais au scrutin épuratoire, *il recueillit l'unanimité des suffrages.*

Les officiers, dont le capitaine Jacques Dumas se fait l'interprète, supplient La Tour-d'Auvergne d'accepter « au nom de l'amitié et du bien du régiment ». Il lui expose en trois points pourquoi il doit accepter :

1^o S'il n'accepte pas, ce sera X, au plus grand regret de tous;

2^o Cela ne l'empêchera pas de prendre sa retraite à la fin de la campagne, comme il en a l'intention;

3^o Bien qu'il ait refusé le grade de colonel du 20^e, il peut accepter le grade immédiate-

ment inférieur à son propre corps, cela s'est vu.

Tous ces arguments d'ordre sentimental ne furent pas sans jeter La Tour-d'Auvergne dans une perplexité extrême... Il n'avait dit ni oui ni non, lorsqu'un événement imprévu vint simplifier la question et couper court aux insistances. Au moment du vote ci-dessus, la fonte des unités était un fait déjà décidé en haut lieu. En août 1793 les régiments étaient supprimés et remplacés par des « demi-brigades ». Le 80^e était disloqué et réparti entre plusieurs unités nouvelles. Le bataillon dont faisait partie le capitaine La Tour-d'Auvergne fut incorporé à la 148^e demi-brigade. Et dès le 12 septembre 1793, La Tour-d'Auvergne était détaché aux avant-postes, place qui lui était toujours réservée, et il s'y couvrait de gloire à la tête de la « *Colonne infernale* ».

Cette campagne dura une année : elle fut la plus rude et la plus terrible de toutes.

En octobre, les Espagnols attaquèrent. La Tour-d'Auvergne se maintint sur ses positions avancées. Couchant sur une botte de paille, ne se déshabillant jamais, les effets en lambeaux, son âme invincible entraînait son corps usé par les fatigues du métier militaire.

« Au lever de l'aurore, rapporte un de ses amis, on le voyait avec un livre, sa pipe et son sabre, parcourir les postes, exciter la vigilance des sentinelles, observer les mouvements de l'ennemi. Dans la mêlée il portait sur le bras

gauche son vieux manteau criblé de balles. C'était un signe de ralliement. »

Mais des dénonciations, la plaie de l'époque, avaient été adressées contre lui. La particule nobiliaire lui était imputée à crime. Son nom même le rendait suspect. Mais c'est à ce trait qu'on reconnaît son courage moral : ayant pris le nom de La Tour-d'Auvergne à une époque où il était glorieux d'être noble, il ne voulut pas l'abandonner à une époque où il devenait un péril.

Et ce furent les membres du Comité de Salut Public de Bayonne eux-mêmes qui refusèrent de transmettre la demande de destitution que quelques « purs » avaient formulée contre lui.

« Si c'est comme nobles que les destitutions de Frégeville, de Lespinasse, de Grinel, de La Chapelette, etc., ont été prononcées, rien de mieux; mais il en est qu'on ne frappe pas, tel La Tour-d'Auvergne (1). »

Lui, sans s'occuper de ces persécutions qui l'atteignaient dans le dos alors qu'il combattait l'ennemi en face, continuait à faire l'admiration des troupes.

Le 5 février 1794, 15.000 Espagnols envahirent les positions françaises. Ce furent encore les grenadiers de La Tour-d'Auvergne qui les arrêtèrent et permirent à une contre-attaque de forcer la victoire. Le général en chef Muller

(1) Aulard, ch. XII, p. 770, et ch. XIII, p. 724 (*Histoire de la Révolution*).

lui exprima sa reconnaissance dans ces termes :

« Tu as bien servi la patrie, tu as rallié nos troupes par ta sublime bravoure, une influence rare, et la confiance; enfin tu as contribué d'une manière immédiate au succès remporté. »

Le 23 juillet, les Espagnols furent de nouveau battus à l'attaque de la vallée de Bastan : La Tour-d'Auvergne s'y signala, ainsi que le 30 à la prise de la montagne de Hava; le 4 août devant Saint-Sébastien, dont il obtenait la reddition grâce à son énergie et à sa connaissance de la langue espagnole; enfin le 17 août à l'attaque de la redoute d'Eguy, qu'il emporta à la baïonnette.

Son indépendance d'esprit égalait son courage. Il reçut un jour au bivouac la visite d'un envoyé du Représentant du Peuple, qui le som-
mait de venir lui présenter ses hommages.

« Dis à ton maître, répondit La Tour-d'Auvergne, que je suis à mon poste. Je ne connais d'autre devoir que de combattre et de vaincre l'ennemi. Dis-lui qu'il vienne mettre les Espagnols en fuite s'il est tout-puissant comme tu l'annonces. Tiens! je les entends qui s'avancent, et je vais battre la charge! »

Il disait souvent à ses soldats : « Amis, ne nous occupons pas de politique! Tout ce que nous avons à connaître, c'est la position de l'ennemi pour l'y aller chercher. »

La Tour-d'Auvergne était à cette époque très malade, mais il avait à cœur de ne pas aban-

donner le rang tant qu'on se battrait. Il avait perdu presque toutes ses dents et ne pouvait manger de biscuit, qui était le seul pain de troupe (1).

Le fourrage manquait dans ces montagnes; les chevaux mouraient par centaines; les malades, au nombre de 8.000, refluaient vers les hôpitaux de l'arrière. Alors, l'armée dut se replier, et la campagne se termina avant le début de l'hiver.

Le 4 novembre 1794, dans un mémoire à la Convention, écrit à Guéraudain, en Espagne, « La Tour-d'Auvergne-Corret, capitaine dans la 148^e demi-brigade, commandant la colonne de grenadiers de la division du général de Laborde », fit valoir ses droits à la retraite, en exposant « qu'il était parvenu à l'extinction de ses moyens physiques ». En ce qui concernait son traitement de retraite, il demandait « qu'il fût appliqué aux citoyens nécessiteux de la ville de Carhaix, où il était né. »

Le général de Laborde attesta les vertus guerrières et civiques de son subordonné. Le Commissaire des guerres Bailas certifia :

« Témoin des travaux, des veilles et des fatigues de La Tour-d'Auvergne aux avant-postes, c'est avec douleur que nous voyons tous l'épuisement de ses forces, qui nous prive d'un militaire dont l'expérience et les talents ont infi-

(1) La ration se composait alors de 100 grammes de biscuit, 187 de riz, 62 de légumes secs, 1 quart d'eau-de-vie et 1 quart de vinaigre.

niment contribué aux brillants succès que nous avons remportés. »

Dans toute l'armée, il n'y eut qu'une voix pour regretter le départ du modeste officier.

« Sa retraite est une perte pour l'armée », écrivent les Représentants du peuple Garreau et Baudot.

Le 9 décembre 1794, par arrêté des Représentants du peuple à Bayonne, le capitaine La Tour-d'Auvergne-Corret était autorisé « à se retirer dans le sein de sa famille à Carhaix, ou dans tout autre lieu de la République qu'il croira devoir choisir ».

Le Comité de Salut Public (Cambacérès, Carnot, Richard, Chazal, Pelet, Maru, Dumont) confirma, le 18 nivôse an III (7 janvier 1795) l'arrêté des Représentants.

Et ce fut une dernière satisfaction pour le vieux capitaine de laisser le commandement de ses chers grenadiers à l'un de ses élèves, qui avait été longtemps son sergent-major, au capitaine Gravier, qui fut promu aussitôt chef de bataillon.

IX

PRISONNIER DES ANGLAIS

Les adieux entre La Tour-d'Auvergne et ses grenadiers donnèrent lieu à des scènes d'attendrissement véritable dont le souvenir est resté consigné dans les documents de l'époque. Les soldats, surtout ceux qui ont passé aux armées une grande partie de leur existence, sont de grands enfants, à l'âme naïve, qui en viennent à ne plus pouvoir se passer les uns des autres; ils aspirent à rejoindre leurs compagnons et les pleurent comme des parents lorsque la retraite ou la mort les oblige à se séparer d'eux.

Jamais chef ne fut plus regretté de ses inférieurs que le capitaine breton. Le brave officier avait, lui aussi, le cœur bien gros de quitter ses grenadiers; mais l'âge était là, qui ne lui permettait plus de supporter sans fatigue les étapes et les bivouacs; l'heure avait sonné où son corps usé refusait de suivre son âme énergique.

Après avoir classé dans une malle les précieux bouquins qui ne le quittaient jamais; un

De Bello Gallico de Jules César, les *Bucoliques* de Virgile, les *Vies des Grands Hommes* de Plutarque, un *Tite-Live*, un *Suétone*, un *Horace*, après avoir fait une visite d'adieu à son jeune ami Pierre Fauvet, imprimeur à Bayonne, qui avait édité en 1792 la première édition de ses *Origines Gauloises*, il s'en fut, à petites étapes, jusqu'à Bordeaux.

Là, il fit l'emplette de deux barriques de vin vieux, qu'il offrirait, pour fêter son heureux retour, l'une à Limon du Timeur, son beau-frère, l'autre à sa nièce Jeanne et à son mari Guillard de Kersauzic.

Ces préparatifs terminés, il s'embarqua le 23 décembre 1794 sur le voilier *La Lormontaise*, faisant route pour Brest, où il était convenu que Guillard viendrait à sa rencontre avec des chevaux et une charrette pour charger le vin. On se rendrait au manoir de La Haye, en Berrien, en attendant que le manoir de Lampoulzella, en Trémargat, eût été aménagé pour abriter la studieuse retraite du celtisant. C'est là que Corret eût sans doute terminé une existence qui eût pu être longue encore, si la Gloire capricieuse, qui l'avait boudé pendant 25 ans, ne l'eût maintenant poursuivi de ses assiduités; si Eole, allant à l'encontre de tous ses projets, et déjouant tous ses calculs, n'avait soulevé cette tempête qui retarda la traversée de *La Lormontaise*, l'obligea à tenir vingt-cinq jours une mer démontée, et finalement, la jeta sur le rocher du Cog, à 4 lieues seulement de la pointe de Camaret, où une escadre anglaise de

cinq frégates n'eut que la peine de cueillir l'équipage et les passagers et de les faire prisonniers!

A la fin de janvier 1795, La Tour-d'Auvergne était interné dans la petite ville de Botmin, en Cornouaille britannique.

Prisonnier sur parole — n'ayant pas été pris les armes à la main, — il était libre d'aller et de venir à sa guise. On lui avait laissé son uniforme et même son épée.

L'inaction de la captivité ne pouvait convenir à une activité comme la sienne, toujours en mouvement; il profita de ce qu'il se trouvait en un pays celtique, dont le dialecte n'était pas alors encore totalement oublié, pour poursuivre ses études de langues comparées; il releva de la bouche des habitants toutes les expressions qui lui paraissaient similaires à celles en usage chez les Bas-Bretons d'une part, et les Gallois d'autre part; et c'est là qu'il conçut le projet de faire un Dictionnaire français-celtique, pour faciliter l'étude du breton et des idiomes qui lui sont apparentés. Il obtint même l'autorisation de consulter les bibliothèques publiques, de visiter les musées et de prendre copie de nombreux documents de valeur.

Le 1^{er} jour d'octobre 1795, il retournait tranquillement d'une de ses promenades favorites à la campagne, aux environs de Botmin, quand une escouade de soldats anglais, revenant de l'exercice, remarqua cet officier français *en tenue*; quelques soldats le provoquè-

rent, un ou deux des plus exaltés l'assaillirent même de leurs armes pour lui arracher la cocarde tricolore qu'il portait à son tricorne. La Tour-d'Auvergne, sans se laisser intimider, rompit de quelques pas jusqu'à un mur de soutien, dégaina son épée, et y piquant la cocarde objet de la fureur anglaise, leur jeta ces mots de défi : « Venez la prendre ! Come and take it ! »

La soldatesque interloquée n'osa pousser plus avant les voies de fait.

La Tour-d'Auvergne porta plainte de cet affront au chef de la police Wallis, en lui faisant part de sa détermination de ne jamais quitter « sa distinction caractéristique ».

Le 7 janvier 1796 La Tour-d'Auvergne fut libéré sur sa parole de se faire échanger, aussitôt rentrée en France, contre un officier anglais de son grade. Débarqué au Havre, il se rendit immédiatement à Paris où Petiet, ministre de la Guerre, s'empessa de lui donner satisfaction.

Dépourvu de ressources, il se rendit alors au Directoire (Carnot, Rewbel, La Réveillère, Barros, Barthélémy) pour demander qu'on lui payât l'arriéré de sa pension de retraite.

Cette visite au Directoire est racontée tout au long par un témoin oculaire, Joseph Mazurié, dans un *Mémoire* du temps qui a été exhumé par M. J. Trévédy. Ce Joseph Mazurié, natif de Morlaix, avait été élevé au manoir de Prat-ar-Wazik (Prévoisy en français), proche Carhaix, chez son aïeul Joseph-Tugdual Da-

gorn, maltôtier, qui avait épousé une demoiselle Billonois, sœur du troisième mari de Jeanne-Lucrèce Salaün, mère de notre héros.

Parvenu à l'âge de gagner sa vie, Joseph Mazurié partit pour Paris, où il obtint quelque place de bureau dans un ministère. Quand son oncle La Tour-d'Auvergne vint à Paris, après sa captivité, Mazurié le fréquenta beaucoup; il eut l'heureuse inspiration de consigner sur un carnet les principaux faits et gestes de sa journée. Nous reproduisons la partie qui a trait aux difficultés que La Tour-d'Auvergne rencontra à son retour d'Angleterre (1).

« Une fois, par extraordinaire, La Tour-d'Auvergne vint demeurer à l'Hôtel de la Marine, rue Croix-des-Petits-Champs. Je fus le voir un jour et le trouvai occupé à écrire.

— Je fais, me dit-il, une pétition, je vais la porter au Directoire. Voulez-vous venir avec moi ?

— Volontiers.

Nous sortons ensemble. En route, il ne dit pas un mot, son front était soucieux. Arrivés sur le Pont-Neuf, un homme marchant devant lui l'empêchait d'avancer. Il avait sous le bras une canne faisant l'angle droit avec l'axe de son corps. La Tour-d'Auvergne frappe le bout qu'il est près de toucher et l'autre bout va donner assez rudement dans le nez de mon homme qui se retourne et allait parler. Mais La

(1) *Mémoire inédit*, J. Mazurié, p. 25 et suivantes. Voir encore p. 209, les divulgations de Mazurié sur les amours de La Tour d'Auvergne.

Tour-d'Auvergne ne lui en donna pas le temps, et le saisissant vigoureusement avec sa main de fer :

— Citoyen, vous n'êtes pas seul dans la rue!

L'autre ne dit mot. Oh! oh! dis-je en moi-même, il est de mauvaise humeur, il y aura quelque chose.

Nous continuons notre route et nous voilà au Luxembourg. Le moment approchait, toutes les places étaient prises. L'antichambre seule était vide. Nous nous y promenâmes.

— Voilà donc, s'écrie La Tour-d'Auvergne d'une voix de stentor, comment nos sabres (il frappait sur le sien) servent à procurer à ces messieurs de magnifiques lambris dorés!

Le grenadier qui était en faction à la porte et qui n'entendait pas souvent les habits de gros drap et les épaulettes de laine parler de lambris dorés, lui dit :

— Camarade, entrez toujours! Poussez et vous pénétrerez.

La Tour-d'Auvergne poussa et entra un peu. Je le retenais par le bras. La porte du fond de la salle s'ouvre; on voit paraître M. Laussat, député des Basses-Pyrénées, qui sortait du cabinet du Directeur. A peine Laussat a-t-il fait quelques pas qu'il reconnaît La Tour-d'Auvergne.

— Comment! s'écrie-t-il avec vivacité, le brave La Tour-d'Auvergne ici? Et que désirez-vous donc?

Dès que ces mots furent prononcés, les grenadiers qui devaient rendre les honneurs au

Directeur se retournent et reconnaissent La Tour-d'Auvergne.

— Vive La Tour-d'Auvergne! crient-ils tous ensemble. Et en même temps ils lui présentent les armes. Il y eut dans la salle un mouvement inconcevable. On ne fit point attention au Directeur, qui avait cependant pris sa place dans une travée. C'était Merlin. Laussat va à lui :

— Citoyen Directeur, voici le brave La Tour d'Auvergne qui a une pétition à vous présenter. Et en même temps il disparaît.

— Voyons votre pétition, dit Merlin.

La Tour-d'Auvergne la lui donne.

— Cela regarde le Ministre de la Guerre.

— Mais, citoyen Directeur, n'êtes-vous pas plus puissant que le Ministre de la Guerre?

— Sans doute.

— Eh bien! Prononcez vous-même.

— Je ne le puis pas.

— Ah! Vous ne le pouvez pas!

Et sur-le-champ il met en morceaux sa pétition, et la jetant sur la table du Directeur, il se retire gravement.

Les grenadiers l'accompagnent en lui présentant toujours les armes, et laissent là le Directeur.

Le front précédemment soucieux de La Tour-d'Auvergne s'était maintenant déridé : son air était serein et digne. Il était le héros du moment, tous les yeux étaient sur lui et personne ne faisait plus attention à Merlin, tant il est vrai que l'épée qui sait vaincre sur le

champ de bataille en impose plus aux hommes que la plume qui écrit dans le cabinet.

La Tour-d'Auvergne ainsi reçu par Merlin fut en rendre compte à Carnot (1). Carnot écrivit au Ministre de la Guerre une lettre impérative. Aussitôt La Tour-d'Auvergne fut parfaitement accueilli dans les bureaux. »

Qu'allait-il demander aux bureaux de la Guerre? D'après Mazurié, il demandait qu'on l'habillât. D'après Calohar, il réclamait les ar-rérages de sa pension. On lui offrit 1.200 francs, sur lesquels il prit seulement 120, disant qu'il repasserait au fur et à mesure de ses besoins...

(1) Membre du Directoire également.

X

A L'APOGÉE DE LA GLOIRE

Le 9 mai 1796, La Tour-d'Auvergne écrivait à son ami Claude Le Coz, évêque de Besançon, qu'il avait décidé de quitter Paris. Il hésite entre : se retirer dans la banlieue en attendant que la Bretagne, troublée par les Chouans, présentât quelque sécurité; ou bien s'en aller en pays basque, qui, disait-il, présentait le plus d'analogie avec son propre pays, et où il avait plusieurs amis.

Son choix se fixa sur Passy. Son ami Paulian, colonel en retraite, lui loua dans sa propre maison, au n° 66 de la rue Basse, une chambre spacieuse. C'est dans cet ermitage que ne cessèrent de venir le visiter les littérateurs, les celtisants et les anciens militaires, ses amis.

Carnot, qui l'avait en haute estime, lui fit offrir le grade et la retraite de général de brigade. Il refusa.

Son grand plaisir était de rendre service à ceux qui s'adressaient à lui. Il n'épargnait alors ni ses peines, ni ses démarches, quelque peu de

goût qu'il eut pour le métier de solliciteur. Mais que n'eût-il fait pour les Bretons? La ville d'Audierne projetait l'aménagement de son port. Les plans traînaient dans les bureaux, aucune décision n'intervenait. Sollicité par le député du Finistère Guezno, La Tour-d'Auvergne assiégea le ministère des Travaux publics jusqu'à ce qu'Audierne eut obtenu satisfaction.

Les ressources de La Tour-d'Auvergne consistaient alors en une retraite de capitaine et environ 4.000 francs de revenus terriens. C'était modeste, mais il n'en préleva pas moins une rente annuelle de 600 francs qu'il servit de son propre chef à la veuve d'un de ses amis tué à la guerre, et chargée de famille. Il eut beaucoup de mal à obtenir la radiation de sa nièce Jeanne Limon de la liste des Emigrés, sur laquelle elle avait été portée par erreur. Il obtint également la même justice pour le neveu de son illustre protecteur, feu le duc de Bouillon.

Ce jeune homme, Jacques-Léopold, prince de La Tour-d'Auvergne, était infirme, et mourut sans enfants le 7 février 1802. Touché de l'entremise de son parent en sa faveur, le prince lui offrit en témoignage de gratitude une terre à Beaumont-sur-Eure, rapportant 10.000 francs de rente.

La Tour-d'Auvergne refusa par ces mots :

« Passy, 13 février 1787.

« Vos bontés et les offres que vous me faites me pénètrent de reconnaissance, mais mon cœur est tel que s'il s'ouvre avec joie à ce sentiment, il se ferme par antipathie à toutes sortes de dons. »

A quoi le prince répliqua :

« Votre refus part sûrement d'un grand fonds de philosophie, mais moi qui ne suis pas si sublime que vous, le refus que vous me faites me pique. Je ne suis pas du tout pour la sublimité du sentiment, dont l'excès fait quelquefois être malhonnête. »

A la suite de quoi, ils se brouillèrent. Mais Jacques-Léopold, reconnaissant ses torts, revint le premier. Il écrivit de nouveau à Corret :

« Mon cher cousin, je vous prie de venir dîner aujourd'hui avec moi. »

Et le bon capitaine, qui ne savait pas tenir rancune, accepta de reparaître à l'hôtel de Bouillon, nous raconte le *Mémoire* de Mazurié.

La réputation de La Tour-d'Auvergne ne faisait que s'étendre, fait étrange, sans qu'il fit quoi que ce soit pour l'alimenter. Bien au contraire, était-il marri de tout le bruit fait autour de son nom.

Plusieurs membres de l'Assemblée Législative eurent l'idée de le porter au faite même de la puissance en le plaçant au Directoire en remplacement de Letourneur. C'en était trop ! Il leur répondit :

« Messieurs, je préfère mon obscurité au rang le plus brillant. Je suis incapable de tenir les rênes d'un Etat. »

Ecrivant à son beau-frère Limon, il lui confie que cette proposition lui paraît devoir être rangée « au nombre des procédés insidieux de ses ennemis pour le perdre ».

Le Finistère voulut l'élire député : il déclina également cet honneur. En faisant part à Limon des offres que lui a faites le prince Jacques-Léopold, il motive ainsi son refus : « On aurait pu croire qu'un cadeau accepté de ma part était la récompense des attentions que j'ai données à son affaire. »

Au début de 1797, son vieil ami Le Brigant, savant philologue et minéralogiste, qui vivait retiré dans son pays de Tréguier, lui écrivit pour le supplier d'appuyer près du Directeur sa demande pour qu'on lui rende son fils Jean, soldat à la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon de la 105^e demi-brigade, division Lefebvre, armée de Sambre-et-Meuse.

« J'ai 76 ans, dit-il; je me suis marié deux fois; j'ai été père de 22 enfants. Trois de mes fils sont morts au champ d'honneur; on peut bien ne pas me priver du seul garçon qui me reste. »

Attendri par cet appel désespéré du savant, La Tour-d'Auvergne se mit à chercher une solution favorable. Mais ce qu'on lui demandait dépassait totalement son pouvoir. Il ne pouvait avoir le bras assez long pour arracher un conscrit à l'armée sans lui donner un remplaçant. Par acquit de conscience, il écrivit d'abord au général Moreau pour solliciter le congé du soldat Le Brigant.

Mais en fait de remplaçant il en connaissait un, et qui ne coûterait rien : lui-même. Il était l'homme qui, une fois prise sa décision, marchait droit au but. Et le ministre de la Guerre reçut la lettre suivante :

« Passy, le 19 Germinal an V.

« Le citoyen La Tour-d'Auvergne-Corret, ancien capitaine d'infanterie, désirerait prendre sa retraite dans l'armée du général en chef Moreau et y être attaché à la suite d'un corps quelconque d'infanterie. La privation entière de ses dents supérieures et les inférieures ne tenant plus qu'avec un fil, cette incommodité lui ôtant la faculté de s'énoncer et par conséquent de commander, il ne sollicite d'autre pla-

ce de vos bontés que celle de simple volontaire, et de relever un de ses frères d'armes. »

Le 28 Germinal (19 avril 1797), Rewbel, président du Directoire Exécutif, l'autorisait à « joindre celle des armées qu'il trouverait convenable ».

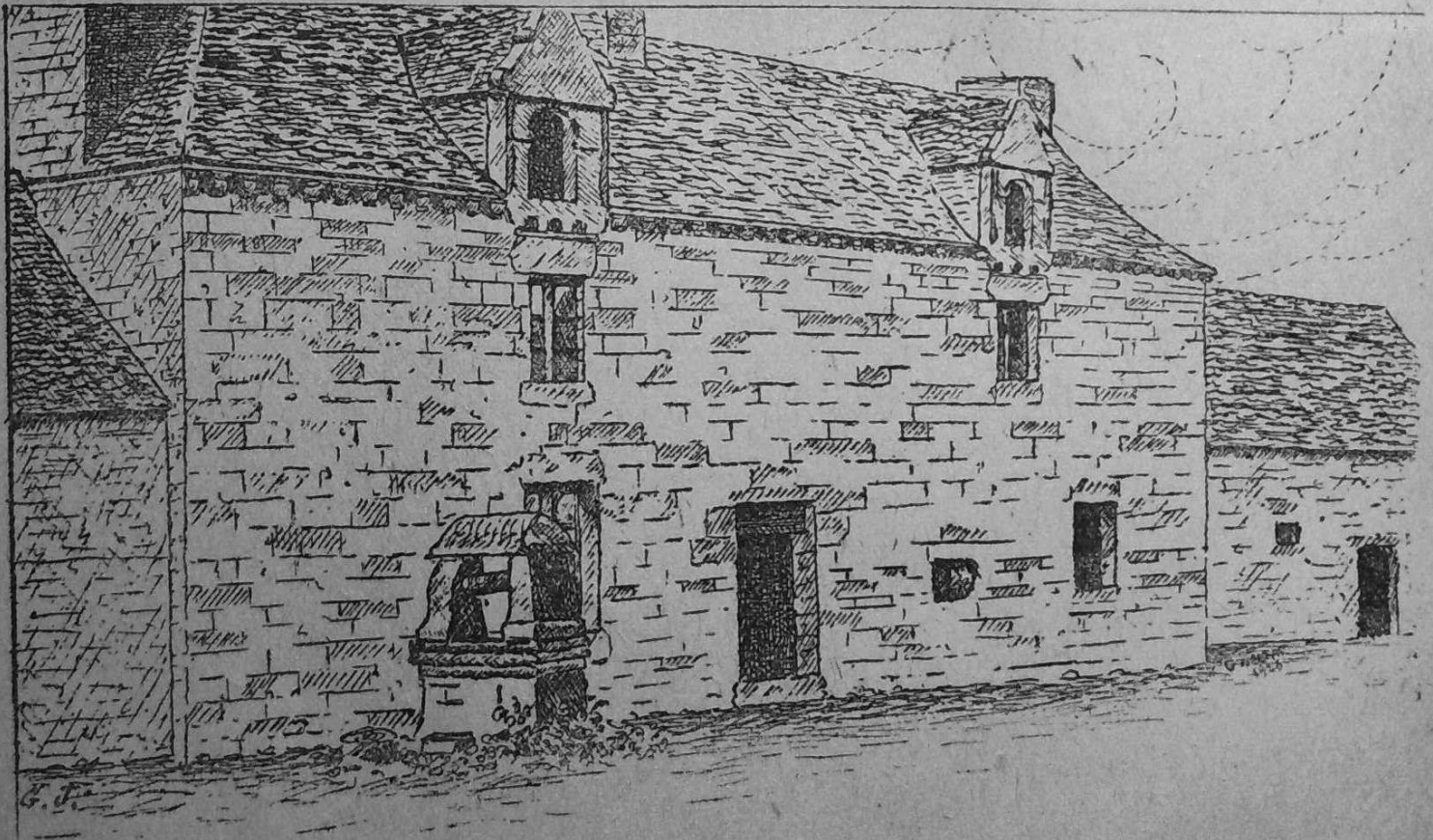
Il partit donc. Mais il arriva trop tard à l'armée pour assister au passage du Rhin. Les hostilités avaient cessé. Il resta cependant au quartier général jusqu'à la fin de cette année. À ce moment, une permission de trois mois lui fut accordée, qui fut prolongée ensuite.

Le plus piquant de l'affaire, c'est que le soldat Le Brigant ne fut pas rendu pour autant à son père. On garda le conscrit et le remplaçant!

La Tour-d'Auvergne resta à Paris jusqu'en mai 1798 : il prenait pension et chambre à l'Hôtel de la Marine, rue Croix-des-Petits-Champs.

Il fit à cette époque un ultime voyage en Bretagne, que ses biographes n'ont pas signalé : allant tantôt à cheval, tantôt en diligence, il visita Guingamp, d'abord; ensuite Carhaix, Quimper, Audierne et Douarnenez; puis il vint passer une semaine ou deux au manoir de La Haye, en Berrien; il termina sa randonnée par un court séjour au village de Lampoul-Izela, en Trémargat, pour y faire les préparatifs de son prochain et définitif retour au vieux pays.

Car il était bien stipulé dans tous les baux



Le manoir de Lampoul-Izella, en Trémargat, arrondissement de Guingamp (Côtes-du-Nord),
où habita la famille Corret, et où le 1^{er} grenadier comptait finir ses jours.

de Lampoul que : « la terre et le manoir sont donnés à ferme, à l'exception d'une salle qui est réservée pour l'usage et la disposition du sieur Corret ».

Après la mort du capitaine, Lampoul passa à sa nièce, Mme Guillart de Kersauzic. Le 19 septembre 1803, elle renouvelait le bail avec cette clause : « Réserve la salle où le bailleur a en propriété un grand lit clos, une armoire, une table, trois chaises en bois, une broche et deux landiers. »

Cette salle est celle à gauche en entrant dans la maison. Tel était le mobilier qui la garnissait au cours de l'été 1798.

La ferme de Lampoul a changé souvent de propriétaire depuis ce temps. Après les Guillart, elle passa par héritage direct aux Pontavice du Heussey en 1834. Le 20 novembre 1865 le fermier Guillaume Le Brun, maire de Trémargat, en devint acquéreur, ainsi que du mobilier. En 1870, nouvelle vente au décès de Le Brun. Mais son fils François préleva le mobilier et le transporta à sa propriété de Kergonan. Mme Le Gonidec de Traissan acheta Lampoul, et ses héritiers le possèdent encore.

Quant au lit-clos à fuseaux de La Tour-d'Auvergne, il fut acheté en 1894 par M. Le Brigant, archéologue à Pontivy, pour son Musée. En 1901, le lit fut cédé au Casino de Saint-Malo. Toutefois, il existe encore à Lampoul des meu-

bles anciens qui ont certainement vu passer la génération disparue des Corret (1).

En revenant à Paris, à la fin de 1798, La Tour-d'Auvergne était bien résolu à ne faire qu'y passer avant de retourner, nouveau Cincinnatus, à la charrue.

Le sort en décida autrement. Les hostilités ayant repris entre la France et la Coalition, le capitaine tint à s'engager une seconde fois. Il

(1) Un idéaliste et un amoureux de la Nature comme notre héros ne pouvait faire un meilleur choix, pour couler une vieillesse heureuse et verte encore, que le manoir de Lampoul-Izella. A une demi-lieue du bourg très antique de Trémargat, on accède aux gorges pittoresques où le Blavet prend sa source, et se perd en cascades sous des blocs erratiques jetés au travers de son lit par des mains de titans. Dominant cette âpre vallée du haut d'un promontoir ombragé d'où la vue s'étend au loin, le manoir de Lampoul, le dos tourné à la bise du Nord, la façade de granit rugueux toujours ensoleillée, a encore grand air, malgré sa décadence. Le vieux logis n'a pas changé depuis 1800. Les marches de cet escalier de pierre qui conduit à l'étage, usées par les siècles, ont entendu sonner les bottes ferrées du capitaine. Sous ces solives énormes était son lit-clos. Ce vieux puits lui fournissait une eau de source toujours claire : de ce placître, où il venait lire, sa vue fatiguée se reposait sur la rivière encaissée; avec Gourlay et Guervenou il s'y rendait à la pêche, et le pays d'alentour était giboyeux. On y était isolé du monde, au milieu d'habitants frustes et bons. Ah! comme toutes les thèses soutenues par l'auteur des *Origines Gauloises* trouvaient dans ce milieu, et parmi ces populations, une confirmation singulière! Aussi combien comprenons-nous qu'il ait fixé son regard sur ce village paisible et non sur sa ville natale, livrée aux passions politiques, et pleine encore des échos de luttes fratricides!

écrivit le 13 janvier 1799 à Schérer, ministre de la Guerre, « de lui accorder la même grâce qu'il obtint de son prédécesseur, celle de joindre comme volontaire une des armées, celle qu'il lui plaira de lui indiquer ».

Il dut attendre une réponse favorable jusqu'au 29 mars. Voici l'arrêté lui donnant satisfaction :

« Arrêté du 9 Germinal an VII.

Le Directoire Exécutif, sur le rapport du Ministre de la Guerre, arrête :

1. — Le citoyen La Tour-d'Auvergne-Corret est autorisé à rejoindre une des armées de la République.

2. — Il fera le service de son grade comme simple volontaire et jouira du traitement de capitaine de 3^e classe.

3. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera pas imprimé.

Pour copie conforme : BARRAS.

Pour le Directeur : Général LAGARDE. »

Le 5 avril, une feuille de route lui est délivrée pour l'armée du Danube. Le général Jourdan en est avisé directement par le Ministre de la Guerre :

« Je vous prie de vouloir bien le recevoir et l'employer dans tel corps et de telle manière que vous jugerez la plus utile pour le bien du service. »

Le 29 avril, il est à l'Etat-Major à Bâle. Dans cette ville, il confie au postillon de la diligence Bâle-Strasbourg « une valise en cuir de Roussie », pour la remettre chez son ami le professeur Oberlin, de Strasbourg. Une lettre jointe disait :

« Le porte-manteau renferme des lettres et un paquet à l'adresse de ma nièce. Ce sont des papiers de famille qu'il serait essentiel de lui faire parvenir si vous apprenez que j'ai payé à la Nature le tribut que nous lui devons tous.

« Je vous prie, en cas de décès, de disposer du reste du porte-manteau et de son contenu comme vous le jugerez convenable. Ce sont mes intentions et je demande à votre amitié de vouloir bien y déférer.

« Si la mort me survenait, vous ferez brûler sous vos yeux et sans examen tous les papiers et brochures renfermés dans le petit porte-manteau de drap gris que j'ai confié à vos soins (1). »

(1) Parmi ces papiers et brochures, se trouvaient les manuscrits de deux ouvrages qu'il préparait : un *Glossaire polyglotte comparatif*, et un *Dictionnaire françois-celtique*.

Le 30 avril, l'Etat-Major de l'armée du Rhin se déplaçait pour mettre le siège devant Zurich.

Un nouvel arrêté du Directoire, en date du 12 mai 1799, parvenu au général en chef Masséna, spécifiait que La Tour-d'Auvergne recevrait les appointements de capitaine de 1^{re} classe. Il fut affecté à la 46^e Demi-Brigade, avec laquelle il fit toute la campagne d'Helvétie.

Entré l'un des premiers dans Zurich, enlevée de haute lutte le 27 septembre, il se montra aussi humain que brave. Il sauva la vie à de nombreux détachements russes que les grenadiers voulaient massacrer. Un petit tambour ennemi plus enragé que les autres battait la charge quand même; notre bon capitaine courut à l'adolescent et lui tira l'oreille en lui disant : « Mais rends-toi donc, petit entêté! »

Le 5 octobre, à la tête d'une colonne de 246 grenadiers, habilement conduite, il s'empara de 5 drapeaux, de 2 canons, et fit mettre bas les armes à 900 Russes, aux environs de Schaffhouse.

Le 16 octobre, il écrit de Vesoul à Oberlin :

« Cher et précieux ami, la campagne d'Helvétie étant finie, j'ai sollicité et obtenu un congé de repos, devenu indispensable à l'état d'épuisement où ma santé se trouve réduite. Je suis en pleine marche pour me rendre à Paris. Je fais état d'y passer 15 jours ou 3 semaines, et de là me rendre en droiture en Bretagne. »

La Bretagne! Elle était toujours au bout de son rêve, qui, hélas, ne devait jamais se réaliser!

Après le coup d'Etat du 18 brumaire et la nouvelle Constitution dite de l'An VIII (15 décembre 1799), le Sénat, chargé de désigner les membres du Corps législatif, nomma La Tour-d'Auvergne, député du Finistère.

Il refusa par ces mots très dignes :

« Passy, le 5 janvier 1800.

« Citoyens Sénateurs,

« J'ose vous demander avec instance de vouloir bien satisfaire à la chose publique en acceptant la démission que j'ai pris la liberté de vous offrir, d'une place que je suis hors d'état de pouvoir remplir, à laquelle une prévention beaucoup trop favorable de votre part m'avait élevé.

« Mais en même temps, ne consultant ni mon âge ni mes infirmités, je déclare être prêt à retourner dans les rangs de nos valeureux défenseurs et à marcher partout où la gloire et l'intérêt de la République pourraient de nouveau m'appeler. »

Dans une lettre à Girard, un ancien officier en retraite retiré à Auch (Gers), il revient sur l'espoir qu'il caresse de retourner en Bretagne :

« J'attends le moment où le chouannage qui infeste encore ma malheureuse Patrie me permettra, lorsqu'il sera enfin détruit, de revoir mes foyers, d'habiter une chaumière qui m'est restée et d'aller choisir mon tombeau à côté de mon berceau. Voilà quelle est mon unique ambition après celle de voir ma Patrie libre, heureuse et en paix. Si je recouvre une partie de la santé que j'ai perdue, j'emploierai à écrire pour le pays qui m'a vu naître le temps où je me verrai réduit à ne pouvoir plus le servir de mon épée. »

Le 1^{er} mars 1800, il écrit à Guezno, d'Audierne :

« J'attends avec impatience d'être délivré de mes insupportables douleurs de reins pour revoir le pays qui m'a vu naître. Les routes de Bretagne étant redevenues sûres, je fais état de diriger la mienne par Quimper et Douarnenez pour y traiter de mes affaires avec le citoyen Ladvenant, qui peut-être est le fils de Ladvenant, du Guerlesquin, mon contemporain de collège et de pension à Quimper.

« Mais ce qui entre le plus dans l'objet de ce voyage, est le plaisir que je me propose d'aller vous embrasser à Audierne. »

Il se faisait une grande joie de ce voyage, lorsqu'un ultime appel de son vieux compatriote le savant Le Brigant vint bouleverser tous ces beaux projets.

Le Brigant attendait toujours qu'on libérât son fils! Il suppliait La Tour-d'Auvergne de faire auprès du Premier Consul une dernière démarche pour qu'on lui rendit son Jean.

Enfoncé dans ses livres, le vieil archéologue ne doutait de rien. Il croyait que devant La Tour-d'Auvergne, toutes les portes s'ouvriraient, et que Bonaparte lui-même écouterait cette voix. Mais le capitaine, qui par expérience savait les bureaux sourds à toutes les pitiés, répondit un peu rudement à son ami qu'il n'était pas en son pouvoir de lui rendre le service sollicité.

Mais il peut une chose : il est libre de sa personne, il ira s'offrir une troisième fois comme volontaire, en remplacement de Jean Le Brigant!

Sa détermination prise, il en fait part par écrit au Premier Consul, le 13 avril 1800.

Dix jours après, le Conseil d'Administration de la Guerre délibérait sur l'offre du capitaine. Bonaparte, qui cherchait depuis longtemps un moyen de récompenser La Tour-d'Auvergne, sans le froisser, par des fonctions ou des pensions que son caractère lui interdisait d'accepter, trouva une élégante solution, qui lui permettrait de consacrer sa popularité extraordinaire tout en reconnaissant la valeur de ses services militaires.

Le 27 avril 1800, il prit l'arrêté suivant :

« Bonaparte, Premier Consul de la Républi-



La Tour-d'Auvergne-Corret, à 56 ans, d'après un buste du statuaire Corbet, exécuté en 1799.

que, sur la proposition du Ministre de la Guerre (1), arrête :

« Le Défenseur de la Patrie La Tour-d'Auvergne est nommé Premier Grenadier des Armées de la République.

« Il lui sera décerné un sabre d'honneur. »

La Tour-d'Auvergne se trouva, on peut le dire, absolument interloqué de cette étrange récompense. Toutefois, il sut par une lettre très noble, témoigner au Premier Consul toute sa reconnaissance. Il se déclare fier d'avoir été remarqué par lui.

« Je suis, écrit-il, un de ces vieux grenadiers sensibles à l'honneur et à la gloire qui brûlent de vous suivre dans cette campagne décisive », et il renouvelle sa demande de rejoindre la 46^e demi-brigade.

Plus hardi avec Carnot, il s'exprime plus franchement et lui reproche d'avoir donné à Bonaparte des impressions trop flatteuses sur sa personne. Toutefois, il ne demande « qu'à justifier le titre honorable de plus ancien Grenadier (*sic*) de l'Armée Française » en rejoignant ses frères d'armes.

Il emploie comme on le voit et à dessein, les mots *plus ancien* au lieu de *premier*, car ce titre inusité n'est pas sans troubler sa conscience et sans effaroucher sa modestie. Alors que toute la France y applaudit, que tous ses amis le félicitent, lui en a perdu tout sommeil. Il écrit de nouveau au Ministre de la Guerre :

(1) Le grand Carnot.

« Il m'est impossible de soutenir l'idée que mes titres à ce brevet restent fondés sur un mérite et des qualités que ma pensée repousse, et que je me contesterai jusqu'au dernier de mes jours. »

A un ami, il déclare qu'il regarde ce titre exceptionnel comme injuste et impolitique, « injuste, parce qu'il est fort douteux que je sois le plus brave : impolitique parce que la palme du courage devrait toujours rester indécise. »

Et il ajoute :

« Je suis trop jaloux de conserver des droits à l'estime des grenadiers et à leur amitié pour consentir à aliéner de moi leur cœur en blessant leur délicatesse. »

Mais que faire contre un arrêté de Bonaparte ? C'était un ordre, et le titre étant officiellement décerné, il fallait, bon gré mal gré, l'accepter.

Il ne partit pas cependant tout de suite aux armées. Il resta jusqu'au 2 juin à Passy, où Carnot avait ordonné à l'Intendant Général de la 17^e Division de lui servir le double traitement de son grade, ainsi que les indemnités pour fourrage et logement, avec rappel depuis le 27 avril, date de sa nomination au titre de Premier Grenadier.

Le sabre d'honneur — qui était en réalité une épée — fut confectionnée à la manufacture d'armes de Versailles, et lui fut remise par les soins de Carnot le 28 mai. Elle était en vermeil, garnie d'un ceinturon richement brodé en

or, et d'une plaque enrichie d'une tête de Victoire et d'une grenade; à la poignée pendait une dragonne en or.

La Tour-d'Auvergne attendait depuis un mois l'ordre de rejoindre son corps, quand enfin Carnot lui fit savoir que le moment était venu où sa présence à la frontière exercerait un effet puissant sur l'armée, alors démoralisée. Il lui demandait de consentir ce dernier sacrifice à la Patrie.

Le Premier Grenadier n'attendait que cet ordre : il fit aussitôt ses préparatifs de départ.

Mais cette fois, de sinistres présages traversent sa pensée. Il n'a aucune foi dans le retour, et c'est avec le plus grand sang-froid qu'il s'occupe de noter ses dernières volontés.

Les poètes et les guerriers ont un sens divinatoire de la mort qui les trompe rarement. Au général Moncey, La Tour-d'Auvergne écrit :

« Mon destin est de finir sur un champ de bataille. Ce titre de Premier Grenadier est mon brevet de mort. »

A l'un de ses amis, il lègue une tasse qui lui servit aux Pyrénées :

« Rappelez-vous, mon cher camarade, de La Tour-d'Auvergne. Nous étions amis. Ma carrière va finir. L'armée est ma seule famille, et c'est au sein de ma famille que je dois mourir.

« Toujours en paix avec ma conscience, j'ai toujours été heureux. »

Il convient également de citer les adieux célèbres du Premier Grenadier au député breton Roujoux, l'ancien Conventionnel :

« Je pars comblé des grâces du Gouvernement. Le Ministre de la Guerre m'a donné le choix des armées, je rejoindrai celle de Moreau, notre ami et notre compatriote. Je retrouverai là mes anciens camarades, les grenadiers de la 46^e. Mais cette épée! cette épée! Comment la porter? Il n'en est aucun qui ne l'ait méritée.

« Allons! Il faudra la montrer de près à l'ennemi. A mon âge la mort la plus désirable est celle d'un guerrier sur le champ de bataille, et j'espère que je l'y trouverai. »

A Joseph Mazurié, son jeune parent :

« Adieu! Vous ne me reverrez plus. Ils ont tant fait qu'il faut que je parte!... »

Il remit à Eloi Johanneau son testament cacheté de noir et passa avec lui sa dernière journée à Paris. Il acquitta d'avance la pension qu'il avait créée en faveur d'une veuve de guerre chargée d'enfants; puis il rentra méditer dans sa chambre de Passy.

Le 7 juin était le jour fixé pour le départ. A quatre heures du matin, il se leva. Entendant du bruit, son hôte M. Paulian, se leva également et entra dans sa chambre. Il le trouva agenouillé et priant.

Il monta en selle dès l'aurore, et en quinze journées d'étapes, atteignit Bâle où se trouvait le Q. G. de Moreau. Puis, il rejoignit la

46^e demi-brigade à Dettingen, près de Donauwerth, dans le Palatinat.

C'est de là qu'il écrivit cette page dernière, si souvent citée :

« Le 27 juin 180-.

« Mon vieil ami,

« Je vous écris sur un tambour et fort à la hâte.

« Les grenadiers de la 46^e formant l'avant-garde, sont au moment de se mettre en marche, et doivent, je crois, se diriger sur Ingolstadt.

« Depuis le 4 juin, la 46^e a poursuivi l'ennemi sans relâche. Nous voilà dans le Palatinat, et si nous continuons à être heureux, nous irons toucher barre à Munich, pour y attendre le résultat des arrangements qu'on dit à la veille de se terminer entre les puissances belligérantes, et qui sans doute amèneront bientôt la paix.

« J'ai reçu l'accueil le plus flatteur de tous mes braves frères d'armes, et en général de tous les généraux et officiers de l'armée.

« Ma joie est à son comble. »

C'est dans ces sentiments de satisfaction du devoir accompli que la mort le toucha, la

mort qu'il avait senti venir à lui, et qui fut telle qu'il la désirait. Quelle apothéose pour une vie si admirable de tranquille courage, de droiture, de science et d'abnégation !

Le soir du 27 juin 1800, trois colonnes commandées par le général Lecourbe, attaquèrent Unterhausen. Elles étaient composées : d'un bataillon de la 14^e demi-brigade, de deux bataillons de la 57^e et de deux bataillons de la 46^e.

« Elles abordèrent l'ennemi avec une intrépidité dont on trouve peu d'exemples, dit le rapport du général Moreau. L'ennemi a été culbuté et a exécuté pendant la nuit sa retraite sur Ingolstadt.

« Le brave chef de la 46^e, Forty, et le Premier Grenadier, La Tour-d'Auvergne, qui combattait dans les rangs de la 1^{re} compagnie de ce corps, ont été tués. »

Le rapport du général Dessolles est plus précis :

« La 46^e et la 14^e furent longtemps pêle-mêle avec la cavalerie ennemie, et continuèrent à se battre avec rage sans s'ébranler un instant. La mêlée fut horrible. L'ennemi, forcé de retirer ses pièces, le combat n'en dura pas moins. Dans l'obscurité l'on n'entendait plus un coup de feu, mais seulement le cliquetis des armes, et les cris des combattants.

« C'est là que le chef de brigade Forty a été tué, cruellement sabré par la cavalerie autrichienne.

« C'est là que le Premier Grenadier de l'Armée Française a péri d'un coup de lance au cœur. »

Il résulte de ces deux rapports concordants que ce fut pendant la retraite des Autrichiens, que des charges de cavalerie couvraient pendant la nuit, que le capitaine La Tour-d'Auvergne reçut d'un uh'an le coup de lance qui le jeta mort sur une hauteur boisée, en arrière de Oberhausen, près de Neubourg, en Bavière.

Mais il n'avait pas été tué en même temps que le colonel Forty. Celui-ci avait été sabré environ une heure avant que La Tour-d'Auvergne ne reçut le coup mortel. Pendant cet intervalle, ce fut le Premier Grenadier qui prit le commandement en chef des deux bataillons engagés de la 46^e demi-brigade. Il combattait cette nuit-là à cheval, et non à pied, comme certaine imagerie populaire l'a laissé accréditer, mais toujours au premier rang, encourageant les hommes par sa seule présence, les enflammant par le seul écho de son nom.

Aussi, à la nouvelle de sa mort, qui se répandit en un instant de compagnie en compagnie, toute l'armée prit le deuil, comme si chacun l'eût considéré comme un frère.

« Il n'y eut jamais, rapporte le général Dessolles, de cérémonie plus touchante et plus religieuse que les funérailles de ce guerrier. »

Voici l'extrait du registre des décès de la paroisse d'Oberhausen (en latin dans l'original) :

« Les dépouilles mortelles de La Tour-d'Au-

vergne, et de Forty, chef de la 46^e demi-brigade française, ont été enterrées le lendemain du combat livré le 27 juin 1800 par les Français dans les champs d'Oberhausen. Le 20 septembre suivant, les légions françaises ont élevé aux deux premiers un monument qui a été béni par moi, Margard Pichler, curé, sur l'ordre du général des Français. »

Avant les obsèques, le corps du Premier Grenadier fut autopsié par le médecin-major de la demi-brigade, qui certifia que la mort avait été déterminée par le choc violent d'une lance contre la cage thoracique, mais sans que le fer ait pénétré dans le cœur, comme il a été raconté ensuite.

Les obsèques eurent lieu à Oberhausen, après que le cœur eut été prélevé, embaumé, puis enchâssé provisoirement dans un coffret, qui, par ordre du colonel, fut suspendu à la hampe du drapeau du régiment. Le nom de La Tour-d'Auvergne continua aussi à figurer à l'effectif de la 1^{re} compagnie de grenadiers : à l'appel, le plus ancien sergent répondait : « Mort au champ d'honneur. »

La fosse fut creusée non loin de la route qui conduit de Donauwerth à Neubourg-en-Bavière, dans un terrain rocailleux. Elle avait trois pieds de profondeur, six pieds quatre pouces de longueur, et cinq pieds et demi de largeur (1).

(1) En mètres : 1×2.30×1.80.

Quatre cadavres y furent déposés, sans cercueil, et sans autre vêtement que leur chemise, à savoir : le colonel Forty, le capitaine La Tour-d'Auvergne et deux soldats inconnus.

Les combattants voulurent marquer la distinction qu'ils faisaient entre le Premier Grenadier et tous les autres, en le déposant dans la tombe la tête au nord, sur une couche de terre un peu plus élevée; le colonel et les soldats furent étendus la tête au sud.

Conformément à la loi, on vendit les objets que contenait le havresac du capitaine pour le produit en être remis à sa famille.

Quant à son épée d'honneur, on ne la trouva pas dans son fournement, pour la bonne raison qu'il n'avait jamais voulu la porter parmi ses frères d'armes, dans la crainte d'être taxé par eux de vanité. En venant prendre son rang à la 46^e, il l'avait confiée au citoyen Pauly, commissaire des guerres à Huningue, en même temps que son très vétuste « portemanteau en cuir de roussie » qu'il traînait depuis des années, et qui contenait outre quelque linge, des livres et ses inséparables manuscrits. Il lui avait donné mission, en cas de mort, de les faire parvenir à sa nièce, Mme de Kersauzic, à La Haye-en-Berrien, dans le Finistère (1).

(1) Le château de la Haye, en Locmaria-Berrien (voir le dessin du chap. VII), est aujourd'hui bien ruiné. Toutefois, il conserve grande allure avec ses portails de granit, veufs de leurs lourdes barrières de fer forgé. Le rez-

L'épée fut cependant remise au Temple de Mars (plus tard les Invalides) en exécution de l'arrêté des Consuls, du 1^{er} thermidor an VIII.

de-chaussée sert à un fermier de cellier à cidre et de silos de betteraves. On accède au premier par un escalier branlant. Dans l'aile gauche, on remarque facilement la « chambre d'invités ». C'était celle où logeait La Tour-d'Auvergne pendant ses séjours. Dans la cheminée existait à mon dernier passage une jolie plaque en fonte représentant un seigneur du xviii^e siècle donnant la main à une dame en vertugadin, appuyée sur une houlette, à la mode de 1774. (*Larousse Universel*, Costume, p. 338).

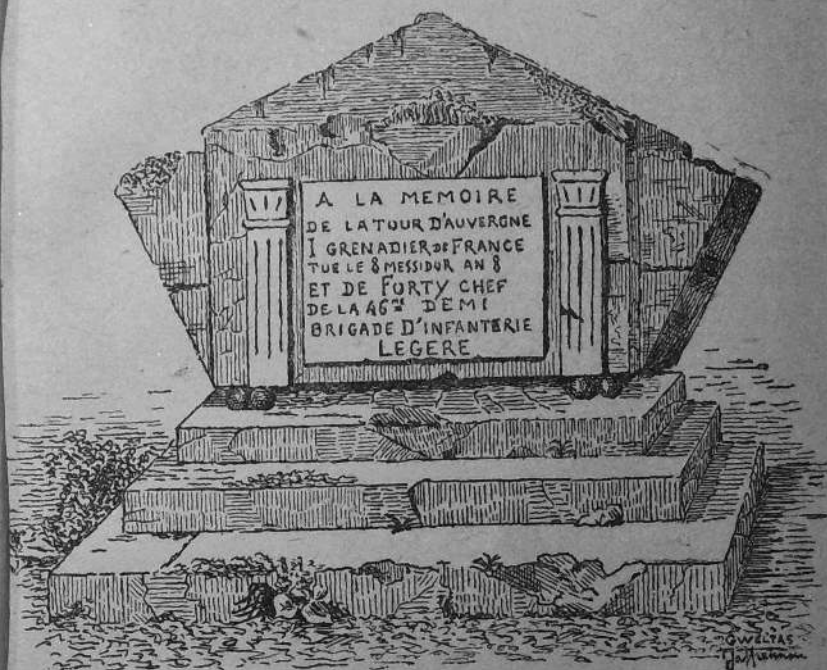
Le dernier propriétaire de la Haye qui y habitait, M. Joachim Guillart de Kersauzie, ancien maire de la commune de Locmaria-Berrien pendant et après la Révolution, repose au cimetière du bourg sous une dalle de granit moussu à gauche de la petite porte d'entrée de l'église. Sa tombe est si négligée, que j'ai dû me livrer à un véritable travail de défrichage pour lire l'épithaphe suivante :

« † Ci-gît M^r Jin René Ms. Guillart de K/ sauzic, dé-
« cédé à sa terre de La Haie le 1^{er} 8bre 1836, âgé de
« 84 ans. Priez Dieu p^r son âme.

Joachim-René-Mathias, Guillart n'avait pas émigré. Il dut à son éloignement des centres et à la vie rurale qu'il menait de n'être pas inquiété ni suspecté. Il était né à Keranguével en Paule, en 1753, fils aîné d'un colonel en retraite de Morlaix. Ses deux sœurs Renée-Marie et Jeanne-Marie moururent célibataires chez leur frère, en 1827 et 1833. Les Guillart tenaient leur nom de Kersauzie d'une terre noble qu'ils possédaient à Carnoët, et que le cadastre orthographe Guersauzie.

Joachim Guillart eut trois enfants de la nièce de La Tour-d'Auvergne : Alexandre (1787-1809), tué officier à la bataille de Wagram; Léocadie (1791-1858), qui épousa M. du Pontavice et mourut à Saint-Germain-en-Coglès (Ille-et-Vilaine); Joachim (1798-1874), mort célibataire à Rétranger, après avoir été mêlé à différentes affaires politiques.

La descendance très indirecte du sang des Corret est donc, de nos jours, uniquement représentée par la famille du Pontavice.



Tombeau élevé à La Tour-d'Auvergne sur le champ de bataille où il fut tué le 28 juin 1800, en avant du village d'Oberhausen, près de Neubourg-en-Bavière.

XI

APRÈS LA MORT DU HÉROS

Eloi Johanneau, auquel La Tour-d'Auvergne avait remis à Paris, le 6 juin 1800, son testament, fit publier le 29 juillet suivant, dans le *Moniteur Universel*, un « Avis au public » informant qu'il avait l'intention d'imprimer une notice historique sur le héros breton, et qu'il invitait les personnes qui auraient des renseignements à communiquer sur sa vie militaire, littéraire et privée, à les adresser au citoyen Le Bour, autre Breton qui tenait une librairie sous la première galerie de bois du Palais-Egalité.

Le statuaire Corbet, qui avait dessiné les traits de La Tour-d'Auvergne de son vivant, en modéla un buste d'une ressemblance parfaite, au dire des contemporains, et qui se trouve reproduit dans cet ouvrage (1).

Il existe deux autres portraits de La Tour-d'Auvergne : celui conservé par la famille de

(1) Chapitre précédent.

Pontavice, peinture à l'huile datant de sa jeunesse (1767) (1), et une silhouette en noir, qui se trouve au Musée des Invalides.

Ses admirateurs remirent à l'impression, peu de temps après sa mort, ses *Origines gauloises* précédées, en guise d'avant-propos, du discours lu à la séance publique de la Société Philotechnique le 20 brumaire an IX par Le Gars, un Breton lui aussi, dont la famille était originaire du district de Carhaix (2) et qui nous donne sur la vie de Corret des détails des plus intéressants.

Les Consuls avaient déjà, à la date du 5 septembre 1800, pris un arrêté sur le rapport du ministre de l'Intérieur, autorisant les habitants de Carhaix à élever un monument à la mémoire de leur illustre compatriote. Il est probable que la Municipalité, que dirigeait alors le citoyen Le Bolloc'h, en avait fait la demande.

Un autre arrêté du préfet du Finistère Miollis (3) du 9 novembre 1805 disait :

« Le monument proposé par M. Didelot, ancien préfet du Finistère, en faveur de la mémoire de La Tour-d'Auvergne, et ordonné par arrêté des Consuls du 5 septembre 1800, sera incessamment élevé, etc. »

(1) Chapitre V.

(2) Probablement de Poullaouën.

(3) Frère d'un officier au régiment d'Angoumois, camarade de Corret, et qui devint général. Cf. *suprà*, p. 82.

... Et ce n'est que 36 ans plus tard que le projet reçut son exécution !

Cependant, l'Armée continuait à conserver pieusement son souvenir. Dans le courant de juin 1815, durant les Cent Jours, les Fédérés bretons de Brest passant à Carhaix, y firent célébrer une messe solennelle à sa mémoire, à laquelle assistèrent toutes les troupes. On vit alors ce fait sans doute sans précédent : l'un des Fédérés, M. Brager, substitut du Procureur impérial à Brest, prononça l'oraison funèbre du Premier Grenadier du haut de la chaire à prêcher.

En 1832, une plaque de bronze fut placée sur la façade de la maison où naquit La Tour-d'Auvergne. On y lit ces mots :

« Théophile-Malo Corret, dit La Tour-d'Auvergne, Premier Grenadier de France (1) est né dans cette maison le 23 décembre 1743. »

En janvier 1838, le Conseil municipal de Carhaix se réunissait sous la présidence du maire, M. Guillaume Bernard, pour délibérer sur le projet de monument toujours en suspens.

Une Commission fut constituée et la présidence accordée au baron Boullé, préfet du Finistère. Les membres en étaient : MM. Boullé, préfet; Jannin, maréchal de camp commandant le département; G. Bernard, maire de Carhaix; Le Navennec, adjoint; Perrot et le général Le Gentil de Quélern, conseillers généraux; Re-

(1) Le vrai titre est : de la République.

vault, notaire, et Favennec, conseillers d'arrondissement; Quémar et Le Monnier, hôtelier, conseillers municipaux; Goury, directeur des Ponts et Chaussées; Guilhem, receveur général des Finances; de la Hubaudière, conseiller de préfecture; Yunker, ingénieur des Mines de Poullaouën et maire de cette commune; Fleury, maire de Locmaria-Berrien; du Pontavice, descendant de la famille Limon-Corret; Quintard, sous-préfet de Châteaulin; Le Bolloc'h et Calohar, propriétaires en la ville de Carhaix.

Cette Commission se mit cette fois résolument à l'œuvre, ouvrit des souscriptions et fit appel aux citoyens, aux soldats et aux savants de toute la France.

La ville de Carhaix s'inscrivit elle-même en tête pour une somme égale au tiers de ses contributions. Il fut décidé que le monument serait composé d'une statue en bronze placée sur un piédestal en granit, et qu'il s'élèverait sur la place du Champ-de-Bataille, d'où l'œil embrasse le magnifique panorama des Montagnes Noires. Aucun emplacement ne pouvait mieux convenir à celui qui n'eut, après l'Armée, qu'un culte, celui de la Bretagne. On fit appel pour l'exécution au célèbre sculpteur le baron C. Marochetti. L'artiste a réalisé une œuvre admirable. La Tour-d'Auvergne est debout, la main droite tendue, la main gauche tenant le sabre d'honneur; à ses pieds les attributs des grenadiers, bonnet à poil, havresac, fusil, à côté d'un livre; autour du piédestal



Statue de La Tour d'Auvergne, à Carhaix.

deux bas-reliefs en bronze rappelaient ses prouesses, tandis que sur les faces antérieure et postérieure avaient été placées les armes de Carhaix et les armes de La Tour-d'Auvergne. En 1848, sous l'influence des idées à la mode, on fit enlever ces armes, qui furent remplacées par deux autres bas-reliefs en bronze. Les mêmes idées opportunistes furent cause que l'inscription en langue bretonne gravée sur le piédestal se trouva entachée d'ancien régime et fut supprimée pour être remplacée par un certain nombre de devises grandiloquentes auxquelles la simplicité de La Tour-d'Auvergne eut certainement préféré la modeste épitaphe en cet idiome celtique dont il fut le premier protagoniste.

Enfin se leva le jour de l'inauguration officielle. C'était le dimanche 27 juin 1841.

La cérémonie fut imposante. Une estampe du temps, lithographiée par A. Royer, à l'imprimerie Landais, de Rennes, en a gardé le souvenir (1). Autour de la place où se dresse la statue, les troupes, coiffées du schako, forment le carré, baïonnette au canon; à droite, un peloton de lanciers; devant, les porte-drapeaux inclinent leurs étendards pendant que le Maire, un vaste parapluie à la main en guise de canne, présente le monument au Préfet.

Au premier plan se trouvent les personnages officiels, les uns en uniforme, les autres en redingote; l'un deux, appuyé sur un *penn-baz*,

(1) En ma possession (reproduction).

est en costume breton. Une femme, en capeline 1830, s'aperçoit dans le carré des troupes : c'est Léocadie Guillart de Kersauzic.

Un auteur originaire de Carhaix, François Calohar, écrivit à cette occasion un petit livre devenu rarissime, intitulé *Notice historique sur La Tour-d'Auvergne-Corret* (1).

Les poètes contemporains écr. virent aussi des poèmes inspirés par l'événement; citons entre autres une poésie française de Charles Le Maouf, de Saint-Brieuc, dont voici la première strophe :

*Peuple breton, contemple avec fierté
Dans ce jour, consacré par ta remontrance,
Ce bloc d'atrain où l'œil croit voir ressuscité
Le Premier Grenadier de France.*

(1) Jean-François Calohar, alors chasseur à la 1^{re} légion de la Garde Nationale de Paris, était né à Carhaix le 1^{er} prairial an VII (21 juin 1799). Il était l'aîné des sept enfants de André Calohar, originaire de Langonnet, établi marchand de vins sur le Tour des Halles (place de l'actuelle mairie) et de Marianne Le Boulc'h, originaire de Scignac.

En post-scriptum à son livre, Calohar annonçait qu'il publierait encore : 1° les travaux de la commission du monument de 1841; 2° le procès-verbal de l'inauguration; 3° les lettres de La Tour-d'Auvergne; 4° un court précis historique sur l'antiquité de Carhaix.

Ces ouvrages ne virent jamais le jour. Quant à la famille des Calohar, elle se continue par M. Bernard-Nouveau. Elle possède deux tombes dans le cimetière de la ville (1844-1859).

Un lieutenant du 8^e Lanciers de Pontivy, dont un peloton participa à l'inauguration, M. Groschen de Rouville, composa d'autre part un poème de haute envolée, intitulé *La Bretagne et La Tour-d'Auvergne*. Il le déclama au banquet du 27 juin qui eut lieu au château de Kerampuill, près Carhaix, où le comte de Saisy recevait les autorités. On en jugera par ces extraits :

*Oui, la noble Bretagne a sous sa rude écorce
Un instinct glorieux de courage et de force
Qu'on sent soudre en tous lieux;
C'est un géant armé qui baisse sa visière
Pour cacher sous l'acier son attitude altière.
C'est du fer! C'est du feu!*

*Intelligence et foi, divine poésie,
Saint respect du serment, amour de la Patrie,
Haine pour le méchant,
Vos apôtres sont là, noble et brillante histoire,
Qui commence à Guesclin et va de gloire en gloire
Jusqu'à Chateaubriand.*

*Jusqu'à toi dont ici nous célébrons la fête,
D'Auvergne, sorti pur des flots de la tempête,
Et mort au champ d'honneur,
Breton de bronze et d'or, héros digne d'Homère,
A qui manque un Plutarque, et dont la rude mère
Vient de revoir le cœur.*

*Elle en aura frêmi jusque dans ses entrailles
 Cette vieille Bretagne au corset de murailles,
 A la robe d'airain;
 En voyant dans les airs s'élever ta statue
 Et briller haut et fier au milieu de la nue
 Ton profil aquilin.*

Enfin la langue chère à La Tour-d'Auvergne servit à chanter sa gloire. Le barde Alexandre Lédan, qui exerçait à Morlaix la profession d'imprimeur et d'éditeur de chansons pour colporteurs (lui-même était auteur érudit, comme l'indique mon *Anthologie Breiziz* de 1810 à 1910, p. 12), composa pour l'inauguration de la statue un poème intitulé : *Barzonek en enor da La Tour-d'Auvergne quenta grenadier a Franç, evit beza cañet e Carahas deiz lid statu an haros, ar 27 a Even* 1841.

L'auteur emprunta pour ses couplets l'air de la *Marseillaise* et vint lui-même chanter et vendre sa feuille volante aux carrefours de la ville.

On exposa au pied du monument inauguré le 27 juin 1841 (et l'estampe dont nous parlions plus haut la laisse apercevoir) une petite châsse renfermant quelques reliques de La Tour-d'Auvergne : une dent, une épingle à cheveux, une mèche de cheveux, deux boutons de chemise en os.

Voici comment ces précieux restes parvinrent à la Mairie de Carhaix, qui les conserve pieusement :

Le tombeau élevé à Oberhausen en 1800 fut restauré pendant l'été de 1838, par ordre du Roi de Bavière. MM. Krömer, architecte officiel, et Lommel, médecin-archiviste du Roi, furent délégués pour assister à l'opération d'exhumation. Le tombeau fut ouvert afin d'y faire un caveau maçonné. Le docteur Lommel et les commissaires bavarois mirent à jour les ossements de Forty, de La Tour-d'Auvergne et de deux soldats. Les restes étaient en bon état de conservation; La Tour-d'Auvergne reposait la tête au nord, les trois autres la tête au sud.

« Les restes de La Tour-d'Auvergne se distinguaient par un crâne plus délicatement conformé, et par des cheveux bien conservés réunis en queue. Du consentement de ses collègues et dans l'intention de transmettre en temps convenable ces restes au lieu qui vit naître La Tour-d'Auvergne, M. Lommel recueillit une boucle de cheveux, une dent et quelques boutons » (1).

Ces restes furent transmis à M. G. Bernard, alors maire de la ville. Le Roi de Bavière y avait joint un distique latin qui fut gravé sur le nouveau cénotaphe à Oberhausen et reproduit en français sur le socle du monument de Carhaix :

(1) Lettre du Préfet du Bas-Rhin au Maire de Carhaix, du 25 novembre 1840.

*Celui qui succombe dans une lutte sacrée
Trouve pour le repos une patrie, même sur la terre
[étrangère.*

*
**

Et que devint le cœur de La Tour-d'Auvergne, qui fut prélevé avant ses funérailles et conservé par la 46^e Demi-Brigade ?

Il est aujourd'hui aux Invalides, mais après bien des vicissitudes, qu'il nous paraît intéressant de rapporter.

Le 46^e avait bien failli perdre l'urne en argent contenant le cœur du héros au combat de Luitten, le 5 juin 1807. Le fourrier qui la portait ayant été tué, un caporal la recueillit. A son tour, il fut tué. On le trouva parmi les morts serrant encore contre sa poitrine la précieuse relique. Dans la crainte que pareil malheur n'advint dans de futures mêlées, la 46^e demanda et obtint que l'urne fût déposée au Temple de la Gloire (aujourd'hui église de la Madeleine, à Paris). Deux ans après, en 1809, Napoléon la fit remettre à la Grande-Chancellerie de la Légion d'honneur.

Le 28 mars 1816, une ordonnance de Louis XVIII décida que les cœurs de quelques généraux de la Révolution et de l'Empire — dont on se souciait peu de consacrer la gloire, — ainsi que celui du Premier Grenadier, seraient rendus à leurs familles. Les héritiers

naturels du héros ne furent pas alors connus, ou plutôt l'on ne se donna pas la peine de les rechercher.

En 1817, des renseignements furent demandés au Ministère de la Guerre, qui, sans plus approfondir, désigna un homonyme, M. de La Tour-d'Auvergne-Lauragais, comme susceptible de les fournir.

Ce La Tour-d'Auvergne-Lauragais ignorait absolument s'il existait des La Tour-d'Auvergne-Corret. Aussi s'offrit-il pour recueillir le dépôt, si l'on voulait bien le lui transmettre. En conséquence l'urne et l'épée d'honneur lui furent remises, par l'intermédiaire de Mme de Vaudreuil, son épouse, qui signa le récépissé le 20 octobre 1817.

Ce n'est que plusieurs années plus tard que la seule nièce de Corret, Mme Guillart de Kersauzic, née Limon, sa légataire, fut instruite de cette remise, et après d'inutiles efforts pour obtenir une restitution amiable, introduisit une instance devant le Tribunal civil de la Seine contre M. de La Tour-d'Auvergne-Lauragais. Dès le début, le détenteur du cœur montra la plus mauvaise volonté pour le restituer. Après de nombreux renvois, déclinatoires, procédures, pendant lesquels Mme Guillart décéda, l'instance fut reprise par sa fille, épouse de M. Olivier du Pontavice, et le 4 mars 1837, un jugement condamnait M. de Lauragais à la restitution.

Nouvelle opposition du perdant, qui prétendait décliner la compétence du Tribunal de

la Seine, vu qu'il avait son domicile à Castelnaudary, dans l'Aude.

Les plaideurs se transportèrent donc à Castelnaudary. Ce tribunal, le 7 juin 1839, jugea dans le même sens que celui de Paris. Appel de Lauragais à la Cour de Montpellier, suivi d'arrêt par défaut. Nouvelle opposition; puis dérobade de Lauragais qui décide de son chef de rendre le dépôt... à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Mais si la Justice est boiteuse, elle finit par arriver, et le 12 août 1840, la Cour de Montpellier ordonna que le jugement attaqué soit exécuté sous peine d'astreinte, et que la remise des objets litigieux soit faite dans le mois à Mme du Pontavice (1).

L'épée d'honneur, comprise dans la restitution, devint plus tard la propriété du capitaine Joachim Guillart de Kersauzic, lequel eut l'étrange idée de l'offrir en hommage à Garibaldi! Heureusement les héritiers du célèbre condottiere la restituèrent à la Ville de Paris, qui l'a gardée.

Le 25 mai 1889, la Chambre des députés vo-

(1) L'urne est en argent : elle a 30 cm. de haut et est surmontée d'une grenade en vermeil. Au milieu, un cœur en or traversé par une lance. Au sommet, cette inscription : « La Tour-d'Auvergne-Corret, 1^{er} Grenadier de France, mort au champ d'honneur le 8 messidor an 8, le brave des Braves. » Au-dessous un coq et une couronne de laurier. Sur le socle : « 46^e demi-brigade. » Dans l'urne le cœur est renfermé dans une double boîte de plomb.

ta un projet de loi ayant pour but le transfert au Panthéon des cendres de Carnot, Marceau et Baudin. Le projet fut porté au Sénat. Dans l'intervalle, le nom de La Tour-d'Auvergne avait été ajouté. Comment? Le procès-verbal ne le dit pas. Mais il y a lieu de rétablir la vérité. L'honneur d'avoir obtenu le transfert des cendres du héros breton au Panthéon revient à son compatriote M. Hervé de Saisy-Kerampuill, sénateur inamovible des Côtes-du-Nord, qui, lors de la discussion du projet dans les bureaux du Sénat, présenta une motion — qui fut accueillie à l'unanimité de la Commission — tendant à ce que les restes du Premier Grenadier reçussent les mêmes honneurs que ceux de Carnot, Marceau et Baudin.

Le tombeau d'Oberhausen, une seconde fois rouvert, livra la dépouille de Théophile-Malo Corret. Placée dans un cercueil de plomb, elle fut transportée à Paris. La cérémonie eut lieu au Panthéon le 4 août 1889.

Onze ans plus tard la petite cité de Carhaix — l'ancienne Vorganium — était en liesse. Les 27, 28 et 29 juin 1900 eurent lieu dans ses murs de grandes fêtes pour commémorer le centenaire de la mort glorieuse de son illustre fils. La cérémonie fut présidée par un autre enfant de la ville, le général Arsène-Xavier Lambert, qui, en 1870, s'était taillé à la défense de Bazeilles un renom fameux.

Théodore Botrel, le barde populaire breton, dont la gloire naissante commençait à briller, déclama à cette occasion, du haut d'une

estrade dressée devant la statue de bronze, un magnifique poème qui produisit une impression profonde sur la foule (1).

Puis il déposa aux pieds du héros un bouquet tricolore de bleuet, de marguerite et de coquelicot :

*D'abord le bleuet, ce brin d'herbe,
Qui fleurit un regard d'enfant;
Puis la marguerite superbe.
Puis encor pour finir ma gerbe
Le coquelicot triomphant.*

Et la gerbe était entourée d'un lien d'ajoncs d'or.

*Des ajoncs, des ajoncs encore
La Tour d'Auvergne en veut sa part;
Que la sauvage et rude flore
Autour du bouquet tricolore
Fasse un imprenable rempart!*

*Où, que vienne la Guerre inique,
Et le Drapeau sera sauvé
Par nous les Gaulois d'Armorique!
Ohé! qui s'y frotte s'y pique :
La Tour d'Auvergne l'a prouvé!*

(1) *Coups de clairon*, par Th. Botrel, page 267; Ondet, Paris, 1903.

Fidèle au souvenir, Carhaix célèbre tous les ans, à la même date du 27 juin, l'anniversaire de la mort du héros. La cérémonie comprend toujours un service religieux pour le repos de son âme, et toutes les autorités y assistent, puis des jeux populaires, des danses au biniou, etc.

L'armée y participe, en y déléguant, d'ordre du Ministre de la Guerre, une compagnie d'infanterie des régiments du Finistère. Quand l'anniversaire tombe un jour de semaine, on voit toute la petite ville chômer comme pour une fête gardée, les chantiers sont déserts, ouvriers, bourgeois, paysans, mêlés, s'assemblent sur le Champ-de-Bataille pour écouter les discours en l'honneur du héros (1); les drapeaux claquent à toutes les fenêtres, une retraite aux flambeaux fait retentir de ses cuivres les rues aux pavés pointus, et un feu de joie illumine de ses reflets la Montagne-Noire.

La Tour-d'Auvergne-Corret pouvait-il rêver plus sincère hommage que celui des bons gens du « pays qui l'avait vu naître », selon l'expression que sa plume affectionnait tant?

(1) A signaler les récentes allocutions de M. le Sénateur-Maire Lancien, qui ont pour but de faire connaître au peuple les principaux traits de la vie du héros.

*
**

Enfin, la ville de Quimper voulut à son tour honorer La Tour-d'Auvergne, d'abord en donnant son nom au Lycée qui a remplacé le collège des Jésuites; ensuite en lui élevant un monument par souscriptions (il y en eut 12.500) qui fut inauguré le dimanche 11 octobre 1908 (1).

Le piédestal est en granit poli; La Tour-d'Auvergne, en bronze, est représenté debout frappé à mort (2), et est soutenu par un personnage allégorique vêtu d'un péplum et représentant la Patrie. L'œuvre d'un ensemble imposant, est du sculpteur Hector Lemaire. Dans le piédestal est encastrée, en bas-relief, une couronne d'immortelles.

Les panégyristes du héros furent en cette

(1) Cf. journal *Ar Bobl*, de Carhaix, n° du 17 août 1908.

(2) Il était à cheval au combat d'Oberhausen. Cf. chap. X.

En 1926, le général Mariaux, commandant les Invalides, prenant la parole à Paris au cours d'une commémoration militaire, s'exprimait encore ainsi :

« ... La Tour-d'Auvergne, Premier Grenadier de France, le seul simple soldat enterré parmi tant d'illustres chefs. »
(À l'église des Invalides.)

Nous avons vu ce qu'il faut penser de la légende persistante de La Tour-d'Auvergne *simple soldat!*

circonstance : M. Louis Hémon, député du Finistère, qui célébra le citoyen et le Breton; et Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon, qui fit voir en lui, à la cathédrale, le chrétien convaincu.

XII

LES OPINIONS DE LA TOUR-D'AUVERGNE

En présentant au Public un La Tour-d'Auvergne profondément imbu d'idées chrétiennes, Mgr l'Evêque Duparc ne soutint pas une thèse de circonstance; il ne fit que développer, avec sa grande éloquence, un des aspects — sur lequel on glisse généralement sans insister — de cette figure de BRETON INTÉGRAL.

Certains biographes ont tiré argument du fait que Corret embrassa le parti de la Révolution pour voir en lui un esprit rationaliste, disciple de Diderot, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau.

Rien n'est plus contraire à la vérité.

Elevé comme il l'avait été, par son oncle le grand Missionnaire breton Thomas Corret, plongé dès l'âge le plus tendre dans ce milieu rural où la foi chrétienne, sans être ni rigoriste, ni tapageuse, est ancrée au tréfonds de l'être, Théophile-Malo ne pouvait être que croyant.

Jouait-il la comédie, lui, le grand sincère, quand il écrivait à son beau-frère : « Je me recommande aux prières de vos sœurs, y ayant une confiance sans réserve » ?

A la mort de son oncle Thomas, en 1783, il écrit encore à son beau-frère : « qu'il donne accès à l'idée d'avoir dans le Ciel un puissant et assuré Protecteur. »

Comme tout bon Breton, il avait dans les Amulettes la foi du charbonnier. Lorsque sa mère mourut, il garda d'elle deux souvenirs : son chapelet, et une petite croix de cristal renfermant un morceau de bois de la Vraie Croix. Un jour, un « dévot fripon » lui subtilisa la petite croix; l'ayant retrouvée, il se hâta de l'offrir à sa nièce, de crainte de pareille mésaventure encore; quant au chapelet, il l'eut toujours en poche.

Dans son havresac, il portait ainsi un crucifix en ivoire qu'il avait eu d'un ami Espagnol : on le retrouva dans son portemanteau laissé à Huningue en juin 1800, et on le rendit à sa famille.

Ce crucifix d'ivoire! N'était-il pas pour lui une réminiscence de cet autre du Vénérable Père Maunoir que reçut en dépôt sacré le R. P. Corret, et qu'il présentait, du haut de la chaire, à ses auditoires bretonnants?

D'ailleurs, le général Moreau, de Morlaix, qui connaissait parfaitement les sentiments intimes de son compatriote et ami, ne voulut point pour lui des obsèques civiles, bien qu'elles fussent alors fréquentes : il demanda

au clergé catholique d'Oberhausen de bénir sa tombe.

La Tour-d'Auvergne-Corret était demeuré complètement étranger aux négations et aux controverses philosophiques du XVIII^e siècle, ainsi qu'aux persécutions religieuses de la Révolution. En embrassant la cause républicaine, il obéissait d'abord à sa fidélité au Devoir; en second lieu, son âme mystique avait été enthousiasmée par cette magnifique devise : « Liberté, Egalité, Fraternité », qui était celle du nouveau Régime, et qui constituait un progrès incontestable sur les mœurs du passé, basées sur ces faux « privilèges » dont il avait tant souffert à l'armée.

La Tour-d'Auvergne évitait avec soin toute discussion sur les sujets de religion, il estimait avec bon sens que c'est là question de conscience privée et non matière ostentatoire. Sur ce point délicat, il n'eut d'autre confident que Mgr Le Coz.

Claude Le Coz, né à Plonévez-Porzay, fut le condisciple de Théophile-Malo au collège de Quimper. Devenu prêtre, il épousa en 1789 les idées libérales; en 1791, il accepta la Constitution civile du clergé, comme son ami accepta celle de l'armée. Nommé Evêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, il ne fut pas cependant exempt de déboires. Il fut incarcéré, par ordre du fameux Carrier, au Mont Saint-Michel, où il resta quatorze mois. Après le Concordat, Napoléon I^{er} le nomma Archevêque de Besançon, où il mourut en 1815.

Mgr Le Coz a raconté ses relations avec La Tour-d'Auvergne dans une brochure intitulée : « *Quelques Détails sur La Tour-d'Auvergne, Premier Genadier de France* », et qui fut publiée seulement deux ans après sa mort, en 1817, par son Vicaire Général, le Chanoine Grapin (1).

Ce témoignage d'un contemporain et d'un confident est de la plus grande valeur pour nous aider à pénétrer la psychologie véritable de La Tour-d'Auvergne. Le résumer serait le déflorer, nous pensons qu'il est préférable d'en placer quelques pages sous les yeux de nos lecteurs.

*
**

« Il était, écrit Mgr Le Coz, philosophe religieux. Une âme si pure pouvait-elle méconnaître le principe de sa dignité? Une âme si droite pouvait-elle refuser à son auteur le tribut d'hommages qui lui est dû? Une âme si digne de l'immortalité pouvait-elle s'accommoder du système absurde et horrible du Néant ?

« Que ne puis-je mettre sous vos yeux quelques autres de nos entretiens. Vous y verriez les idées les plus originales et les plus philosophiques de La Tour-d'Auvergne : sur la mé-

(1) Besançon, chez V^o Couché, 1 broch. 46 p., introuvable actuellement.

thode d'étudier les langues; sur la manière de lire l'histoire; sur les qualités qu'on devrait exiger de tous les membres d'une société littéraire; sur les moyens de faire de la Science un instrument de bonheur public; sur les motifs d'échanger le mot philosophie en celui de sagesse; sur le creuset propre à distinguer les vrais sages de ceux qui osent en usurper le titre; sur la gloire due aux uns et la flétrissure à laquelle les autres devraient être condamnés.

« Je gémissais, me disait-il, dans un de nos derniers entretiens, de la division qui existe depuis quelques années entre la philosophie et la théologie.

« Filles d'un même père, nées pour tendre au même but, pour faire triompher la vertu et la vérité, comment se fait-il qu'elles ne se trouvent pas d'accord? Pourquoi diviser leurs forces? Pourquoi ne pas réunir leurs efforts contre leurs ennemis communs, les erreurs et les vices? Les divisions des Grecs suspendirent la chute de Troie : la mésintelligence de nos Sages prolonge le règne de la folie. Je voudrais donc pouvoir les conduire jusqu'à l'autel de l'amitié; et là, je leur dirais : Abjurez ici vos funestes querelles, et devenez aujourd'hui ce que vous fûtes autrefois, de tendres sœurs, de vraies amies. Ne combattiez-vous pas sous la même enseigne, celle de la sagesse? Assurez donc vos triomphes par une constante union. Je le sais, vos armes sont inégales, vos procédés sont différents; mais vous courez dans la même lice. Que le philosophe ouvre la bar-

rière, mais que le théologien l'avertisse et le retienne quand il s'approche trop des écueils qui bordent cette barrière.

« Je le sais, ajouta-t-il, il est beaucoup d'hommes qui prétendent que la raison nous suffit, je ne puis adopter leur opinion. A chaque pas je sens l'insuffisance de ma raison : c'est un flambeau qui m'éclaire dans les ténèbres de la nuit. Mais combien la sphère des rayons de ce flambeau est circonscrite ! Combien d'objets qu'ils ne peuvent atteindre ! En conclurai-je même que je ne dois point chercher à les connaître ? Quoi ! si la lumière qui nous dirige, débordant l'horizon de notre planète, éclairait les extrémités d'un autre monde, assez pour nous convaincre qu'il existe ; trop peu pour nous en découvrir la nature ; repousserions-nous dédaigneusement une lumière supérieure qui pourrait nous donner de ce monde, faiblement aperçu, une connaissance propre à nous faire sentir ses rapports essentiels avec le monde que nous habitons ? Or, cette lumière supérieure, c'est la théologie, où la révélation, objet de la vraie théologie. Et comme Diderot lui-même en convient, cette révélation épargne au philosophe bien des travaux, beaucoup d'écarts, c'est-à-dire beaucoup d'erreurs ; et même, dans l'étude de la nature, les premières et les plus difficiles questions, c'est la révélation seule qui peut les résoudre.

« Diderot pouvait ajouter : c'est surtout dans les choses morales que le flambeau de la révélation nous est nécessaire. A force de mé-

ditations et d'expériences, l'homme peut, jusqu'à un certain point, se dévoiler le mécanisme de l'univers. Mais dans quelles ténèbres il se trouve ! Par combien de questions insolubles il se voit arrêté, désespéré, lorsqu'il vient à se replier sur lui-même, lorsqu'il veut étudier, dirai-je, sa dignité ou ses misères. — Dites, repris-je, sa dignité et ses misères ! — Vous avez raison : quel tableau en effet, la raison seule nous offre de l'homme ! Et combien de contrastes dans ce tableau ! Que d'élévation et que de bassesse ! Que de lumières et que d'obscurités ! Des sentiments qui nous élèvent à l'héroïsme des plus sublimes vertus ; des penchants qui nous entraînent dans la fange des vices ; un esprit qui mesure les cieux, et qui va se briser contre un grain de sable ; un cœur insatiable de félicité, et qui n'a pas de plus cruel bourreau que lui-même ; rois de la nature, puisque nous sommes ce que la nature a de mieux, et toutefois dépendants de tout ce que renferme la nature ; les éléments sont à nos ordres, et ils nous font la guerre : ils servent à nos plaisirs, et ils font nos malheurs ; ils aident à nourrir, à fortifier, à embellir cette partie de nous-même, qui néanmoins est aussi de la substance des éléments, et qui est par eux affaiblie, ébranlée, et enfin détruite ! Quelle énigme, ou plutôt quel assemblage d'énigmes ! Où est le philosophe qui pourra nous les expliquer ?

« Les mille et un systèmes imaginés pour y parvenir ne nous prouvent que trop combien

la solution en est impossible à la philosophie; et, d'un seul mot, la théologie nous la donne. Dans cet homme né *pécheur*, le contraste de son élévation et de sa bassesse, de ses misères et de sa dignité, n'a plus rien qui me surprenne : son état, composé de bien et de mal, m'annonce les bontés et la justice du souverain Etre par qui il existe... Alors, docile à ma raison, lors même que j'en reconnais l'impuissance, je lui sais gré de m'avoir conduit à une lumière supérieure qui supplée à cette impuissance, et qui, en m'indiquant la source de nos maux, me montre en même temps le remède qu'une bonté infinie y a destiné. Je l'avoue, cela me soulage et me fortifie; et je suis d'autant plus porté à trouver vrais les oracles de la religion, quoique souvent inintelligibles pour moi, qu'ils satisfont mon cœur et mon esprit et qu'ils me donnent, des apparentes contradictions de cette vie, une solution vaste, sublime, et tout à fait consolante.

— « Le péché originel n'est donc point choquant à vos yeux, comme à ceux de la plupart de nos beaux esprits? — Non, certes. Il étonne ma raison, mais il ne la choque pas; il est en quelque sorte pour moi la clef de l'univers. Avec cette clef je puis pénétrer jusqu'à une certaine profondeur dans les trésors du passé, dans les phénomènes du présent, et dans les mystères de l'avenir.

« Au reste, il me semble que presque toutes les nations en ont eu une certaine idée. Les uns ont dit : L'homme naît malheureux; donc

sa nature a été infectée de la tache de quelque crime : d'autres, l'homme naît avec des inclinations dépravées, porté au vice beaucoup plus qu'à la vertu; donc la nature humaine n'est point l'ouvrage d'un Dieu bon, mais d'un être malfaisant.

« Il en est qui, pour expliquer cette énigme, ont été jusqu'à soutenir que l'homme a pré-existé à son existence actuelle. Puis-je mettre ces explications que la raison cherche à me donner, au-dessus, ou même à côté de celles de la révélation?

« Quand à nos incrédules modernes, je leur dirai, avec Pascal : Vous trouvez que le dogme du péché originel est contre la raison. D'où l'idée en est-elle donc venue à presque toutes les nations? Est-ce la raison qui a produit un monstre contre la raison?

— « Vous consentez donc à soumettre votre raison à la révélation? — Eh! pourquoi non, mon ami? La révélation bien constatée n'est-ce pas la parole de Dieu? Nierai-je que Dieu puisse parler aux hommes qu'il a créés? Ce serait de ma part un délire. Si donc il leur a parlé, et mille preuves incontestables me portent à le croire, ne dois-je point lui accorder une créance que, par de sages égards, nous accordons quelquefois à un homme?

« Qu'en la présence d'un nouvel Archimède, on me propose un problème à résoudre : je n'y vois pas de solutions; il la donne. Je ne la saisis point; et cependant ne la tiendrai-je pas indubitablement pour complète, tant je

défère à ses lumières. Quelqu'un peut-être blâmera cette aveugle condescendance. Combien cependant n'est-elle pas mieux fondée que ces condescendances journalières sans lesquelles la société ne saurait exister? Combien encore ne devient-elle pas plus légitime, combien même indispensable, si je suppose inaccessible à toute erreur ce géomètre à qui je défère? Mais cette infailibilité absolue qu'excluent nécessairement les bornes de l'Être créé, n'est-elle pas un attribut essentiel de l'Être infini? Pourrai-je donc balancer à croire les infailibles solutions que me présente l'Être infini, quoi qu'il ne soit point donné à ma faible raison de les concevoir?

— « Vous croyez donc sincèrement à une religion révélée? — Oui, mon ami. Je crois à la religion chrétienne, à la religion catholique. Ses dogmes éclairent mon esprit et sa morale charme mon cœur. C'est à elle que je crois devoir mes faibles vertus; c'est à elle surtout que, dans tous les temps, j'ai dû mes plus belles espérances, mes plus douces consolations. »

A ces mots, je le serrai dans mes bras, et je l'arrosai de mes larmes. — « Mon ami, me dit-il, ce mouvement m'attendrit moi-même; c'est une nouvelle preuve de votre amitié pour moi. Oui, je vous le dirai puisque la manifestation de mes sentiments vous fait plaisir; mon esprit me démontre la divinité de notre religion, et mon cœur la désire. Je me sens plus fort, plus grand, plus libre, plus indépen-

dant, sous l'œil d'un Dieu qui voit toutes mes actions, et dont la voix semble m'animer sans cesse au combat de la Vertu. Oui, aux yeux de ma raison, comme à ceux de ma foi, la doctrine de Jésus-Christ est le chef-d'œuvre le plus étonnant; et la Divinité en fût-elle moins solidement démontrée, je la regarderais encore comme le système de philosophie pratique le plus parfait qu'il fut possible d'imaginer.

« Je le sais, il est des hommes qui n'y croient pas; je les plains. Que, sans le secours de cette religion, ils soient d'honnêtes gens, ils le disent, je le crois; mais à coup sûr, cette religion me serait un sûr garant et de la pureté de leur cœur et de la délicatesse de leurs sentiments.

La Bruyère a un mot que j'ai souvent médité :

« L'esprit docile, dit-il, admet la vraie religion. L'esprit faible, ou n'en admet aucune, ou en admet une fausse. Or, l'esprit fort, ou n'a point de religion, ou se fait une religion. « Donc, l'esprit fort est faible. »

Il me semble que la conduite de nos mécréants vient à l'appui de ce raisonnement.

Ainsi pensait mon illustre ami. Et l'on ne dira point sans doute que les principes religieux aient rétréci son âme, lui qui fut si digne d'être proclamé le Premier Grenadier des Armées.

« Homme de bien, homme sensible et généreux, je t'ai pleuré, je te pleure encore. Que n'ai-je pu passer avec toi le peu de jours qui me restent à vivre !

« J'ai du moins le doux espoir de nous voir réunis dans une vie infiniment meilleure. Cet espoir, qui soutient ton ami est l'unique soulagement de sa douleur ». — LE COZ.

XIII

LA TOUR-D'AUVERGNE FUT-IL AMOUREUX ?

Il nous reste à traiter d'une question délicate pour achever de tracer de l'homme un portrait fidèle, et qui soit d'accord, non avec la Légende, mais avec les Documents.

Théophile-Malo Corret fut-il toute sa vie inaccessible à cette commune passion de notre faible humanité, à l'amour, qui agite les cœurs mêmes des Génies les plus éminents, des savants les plus préoccupés, des hommes qui paraissent les plus fermés aux sentiments de la chair ?

Quelles raisons motivèrent le célibat obstiné du Premier Grenadier de France ?

Les uns, comme Déroulède et Michelet, l'ont attribué, l'un à son état de santé, et l'autre à sa situation de fortune. Comme si seuls les gens bien portants et les gens fortunés se mariaient !

Evidemment, sa santé ne fut jamais florissante, mais il avait ce qu'on est convenu d'appeler « une bonne carcasse » ; d'ailleurs,

une âme énergique est toujours maîtresse du corps qu'elle anime. Quant à ses préoccupations de fortune, elles n'entamèrent pas son humeur égale, et il faudrait chercher d'autres explications au peu d'intérêt qu'il semble avoir témoigné au beau sexe.

Cette indifférence a bien pu n'être que tout extérieure, car La Tour-d'Auvergne eut bien un amour, et il le garda fidèlement dans le cœur.

Il fut de ces hommes qui ne connaissent qu'une passion, hommes d'un seul livre — *homo unius libri* — qui suivent une voie droite dont ils ne s'écartent jamais : après s'être une fois donnés, ils ne savent plus se reprendre.

Le célèbre archéologue Du Châtellier raconte ce fait peu connu. Venu à Carhaix en 1841, pour l'inauguration de la statue du capitaine, il avait rendu visite, à La Haye, à Mme du Pontavice, née Guillart, fille de la nièce de La Tour-d'Auvergne. Celle-ci lui mit entre les mains une liasse de lettres provenant des papiers de son grand-oncle, et toutes écrites *en latin*, sans suscription ni adresse. M. Du Châtellier ayant parcouru ces épîtres, découvrit, à son grand étonnement, qu'elles contenaient tout ce que le héros avait éprouvé d'ardeur pour une jeune fille à laquelle il ne voulait rien dire de ses tourments; mais il ne pouvait empêcher son cœur de crier son amour. Pour le soulager, il adressait à sa dulcinée, dans une langue morte que personne ne lirait, les témoignages de son affection; puis, ayant

écrit sa flamme, il mettait la lettre dans sa poche.

En 1782, Théophile-Malo confia à son beau-frère « qu'il est bien reconnaissant à sa sœur du désir qu'elle exprime de le voir se marier, mais que cette idée ne lui a passé qu'une seule fois par la tête, et qu'il doute qu'elle y prenne désormais consistance. »

Quelle fut donc cette belle Inconnue qui eut le don de conquérir le cœur de La Tour-d'Auvergne, mais à laquelle il ne révéla pas son amour?

Les biographes se sont aventurés sur de fausses pistes. Les uns, ajoutant foi à certain récit mystérieux du sieur Veller, juge de paix à Carhaix en 1841, ont raconté que chaque fois que le capitaine revenait au pays natal, une jeune tricoteuse l'attendait au carrefour qui conduisait vers sa maison.

La capitaine Simond, biographe de La Tour-d'Auvergne en 1895, émet l'opinion que l'objet de la passion du héros fut *peut-être* Mlle de Châtillon. Il écrivait, en effet, après sa visite à Navarre :

« J'ai dîné à Navarre avec le prince de Montbazou. J'ai vu, entre autres, une jeune personne de 16 à 17 ans, Mlle de Châtillon, de la plus exquise beauté. »

Il ne faut pas oublier que Corret avait alors 37 ans, et qu'il n'attachait pas plus d'importance qu'il ne fallait à cette vision d'un jour.

Alors?... Nous devons à la perspicacité de

M. J. Trévédv, modeste fureteur, la clef de ce mystère.

Le 13 juillet 1761, on célébra à Carhaix le mariage de Marie-Anne Corret avec Maître Limon du Timeur. Théophile-Malo avait 18 ans; il y assistait. Il noua connaissance avec les deux sœurs de Limon : Françoise, 24 ans, et Pauline, 22 ans. Ce fut de Pauline, jeune fille d'humeur douce et enjouée, qu'il s'éprit. Il la revit souventes fois à Guingamp, chez son beau-frère, et une aimable intimité s'établit entre eux.

Un jour de 1764, devenu majeur, il s'en ouvrit à sa mère, et la pria de demander pour lui la main de Pauline Limon. Qu'aurait refusé la mère à son fils préféré? Mais quelqu'un se trouva qui déranga les plans de la mère et du fils : ce fut le vieux père Limon, qui repoussa la demande, prétextant que Théophile était bien trop jeune pour se marier, et que, d'autre part, il n'avait pas de situation. Est-ce pour répondre à cette objection qu'aux derniers jours de mars 1765, il partit chercher fortune à Paris, une première fois?

Hâtons-nous de dire que ce refus courtois ne troubla jamais la bonne harmonie entre les deux familles. Corret continua à venir passer à Guingamp ses congés; mais il avait toujours au cœur cet amour qu'il ne faisait plus voir, et pour cause : c'est que sa douce Pauline, brisée par la décision paternelle, entra aux Ursulines, où elle fit profession en 1766.

Les années passèrent : les deux cœurs se gar-

dèrent leur fidélité. Etre fidèle à un serment, n'est-ce pas là toute la noble vie de La Tour-d'Auvergne?

Il porta toujours en lui le souvenir de la Religieuse. Il se recommanda même à ses prières, dans ses lettres à Limon; et elle, derrière la grille du cloître, rêvait-elle à celui qui pensait à elle sans cesse? *Chi lo sa?* Toujours est-il que lorsque la nouvelle de la mort du Premier Grenadier fut annoncée à Sœur Pauline par Mlle Buhot de Kersez, de Guingamp, elle fut prise d'un si grand tremblement, que ne pouvant cacher son trouble, elle s'éloigna, la tête dans les mains, en s'écriant : « Pauvre, pauvre Théophile! » Puis, reprenant son calme, et retournant vivement à ses compagnes, elle leur dit : « Mettons-nous à genoux, mes sœurs, et prions pour lui. »

Ce qui ne peut faire de doute, c'est que la mort de son ami l'affecta à un tel point, qu'elle tomba malade et ne tarda pas à le suivre dans un monde meilleur, le 13 août 1802.

Théophile eut encore une autre amie à vingt et un ans, Pélagie Dagorne, fille du Receveur des Devoirs de Carhaix, qui devint Madame Mazurié de Penanec'h.

— « Nous savions, a écrit Joseph, le fils de celle-ci, qu'il avait demandé notre mère en mariage, ET QU'IL L'AIMAIT TOUJOURS. »

XIV

L'ŒUVRE LITTÉRAIRE DE LA TOUR-D'AUVERGNE

L'œuvre littéraire de La Tour-d'Auvergne se compose de :

1° Sa CORRESPONDANCE, publiée par M. Buhot de Kersez, en 1908, en un fort volume de 390 pages;

2° DISSERTATION SUR LA VILLE DE KERAËS, parue en 1778, rééditée en 1790;

3° LES ORIGINES GAULOISES, qui eurent trois éditions : la première en 1792, la deuxième en 1796, et la troisième, posthume, en 1801;

4° CATALOGUE DES MÉDAILLES frappées par les Empereurs, depuis Pompeï jusqu'à la prise de Constantinople, inédit : manuscrit en la possession de M. le docteur Lancien, sénateur-maire de Carhaix;

5° GLOSSAIRE POLYGLOTTE, ou tableau comparatif de la descendance des langues, dont quelques pages spécimens parurent à la fin des ORIGINES GAULOISES; mais l'ouvrage ne vit jamais le jour. Voici ce que l'auteur en dit à la fin de l'édition de 1796 :

« Forcé de retarder l'impression du Tableau

comparatif des langues, que j'avais annoncé comme devant servir de suite à mon *Traité sur les Origines Gauloises*, je me borne à en donner ici un aperçu. Les matériaux qui doivent servir à la composition de cet ouvrage (à la veille d'être imprimé chez Quillau), sont réunis; il ne s'agit que de les placer dans leur ordre naturel, de donner à leur tout un ensemble et une liaison convenables, afin de ne pas m'écarter du plan méthodique que j'ai suivi. »

5° DICTIONNAIRE GALLO-CELTIQUE (ou français-breton), commencé pendant sa captivité en Cornwall, et qui, lui non plus, ne parut jamais;

6° ÉPITRES A UNE AMIE (manuscrit latin).

C'est surtout dans sa *Correspondance* que Corret se révèle à nous tel qu'il était : sincère, honnête, fidèle et généreux. Son style est élégant, enjoué, parfois recherché comme d'usage au dix-huitième siècle, quelquefois obscur. Mais il émaille ses lettres d'anecdotes intéressantes, qui nous font pénétrer dans les petits à-côtés de la société militaire et bourgeoise du temps.

Avec ses amis de lettres, Oberlin, Le Brigant, Le Coz, Johanneau, Guezno, le ton change : il est ici dans son élément; la philologie le passionne; c'est dans l'antiquité gréco-latine qu'il cherche des modèles et des exemples; la théologie chrétienne retient aussi toute son attention.

L'histoire des Celtes et des Anciens Bretons

n'a pas de secrets pour lui. Son historique de Carhaix (Keraës) est un des premiers documents sur le passé armoricain : c'est un modèle de parfaite monographie. Evidemment, la science du vingtième siècle n'a pas homologué l'attribution qu'il fait de la fondation de Carhaix au général romain Aetius; mais les explications fournies en échange de celle-là ne sont pas davantage articles de foi.

Le grand reproche porté par les Néo-Celtisants de l'Ecole Universitaire contre La Tour d'Auvergne, consiste à dire qu'il a procédé, à l'aide d'une méthode empirique et fantaisiste, à la recherche de comparaisons inter-linguistiques; qu'il a été obsédé par cette idée préconçue que le breton (le celtique) était la source de toutes les langues européennes, et qu'il était parlé au « paradis terrestre ».

Nous ne pensons pas qu'il faille s'arrêter à ces détails pour juger sainement et sans parti pris le travail documentaire considérable fourni par les *Origines Gauloises*, et où il y a beaucoup à retenir.

La Philologie celtique, au dix-huitième siècle, était une science embryonnaire; il a fallu la créer. Ses premiers représentants furent l'abbé Bullet, de Besançon (1699-1775); le chanoine Déric, de Dôle; et Le Brigant, de Pontrioux. La Tour-d'Auvergne, lui, se dit modestement « disciple de Le Brigant ». Il n'a pas eu la prétention d'apporter la dernière réponse au problème de la parenté des langues indo-européennes, puisqu'il écrit, en avant-propos :

« Mes découvertes n'offriront ici que des matériaux arrachés, à force de travail et de patience, des ruines d'un grand édifice, qui attendront que des mains plus habiles les emploient, les mettent en œuvre, et élèvent un jour, à la gloire de mon pays, un monument digne de lui être consacré. C'est surtout au citoyen Le Brigant, mon compatriote, à ce savant, à qui cette invocation s'adresse. »

Après une période de critiques acerbes contre le système, dit « de La Tour-d'Auvergne », on constate un revirement : la science actuelle a reconnu la parenté du celtique, du latin et du grec. Elle admet également la thèse ethnique qui attribue aux Gaulois l'hégémonie en Europe. Somme toute, un historien comme Camille Jullian, ne fait, avec d'autres documents en mains, que corroborer La Tour-d'Auvergne.

Ceci nous amène à terminer par un mot sur ce Le Brigant dont il est si souvent question, et qui fut la cause indirecte de la mort du vieux capitaine, par l'insistance qu'il mit à le supplier de lui faire rendre son fils.

Jacques Le Brigant naquit à Pontrioux (évêché de Saint-Brieuc), en 1722. Avocat au Parlement, il publia en 1762 une « *Dissertation* adressée aux Académies savantes de l'Europe sur un peuple appelé Brigantes » ; en 1774, à Brest, un « *Petit Glossaire*, ou Manuel instructif pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la Coutume de Bretagne, contenant leur définition étymologique ».

Il vécut longtemps à Strasbourg, où il se lia avec le professeur J.-J. Oberlin, qui lui fournit les matériaux pour achever son ouvrage : *Eléments de la langue des Celto-Gomériles ou Bretons*; Strasbourg, 1779.

En supplément à cet ouvrage, se trouve un lexique comparé de termes celtiques, latins, français, italiens, germaniques, hébraïques, etc., etc.

Les œuvres de Le Brigant ont exercé une grande influence sur la formation scientifique de La Tour-d'Auvergne, qui fréquentait lui-même le professeur Oberlin.

Le Brigant a encore publié en brochures : *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, Paris, 1787; *La langue des Parisiens avant l'invasion des Germains*; *La langue des Français la même que celle des Gaulois*; *Observations sur l'origine des sociétés et du langage*, Paris, 1788.

Quand éclata la Révolution, il se retira à Tréguier, et consacra ses dernières années aux études minéralogiques.

Le goût des sciences celtiques, mis à la mode par Le Brigant et La Tour-d'Auvergne, fut continué par Cambry et Eloi Johanneau, qui fondèrent à Paris, en 1805, l'*Académie Celtique*. Ce groupement de lettrés se maintint jusqu'en 1814; il s'ouvrit alors aux représentants de toutes les sciences anciennes, et devint

la *Société des Antiquaires de France*, qui existe encore de nos jours (1).

(1) On a célébré à Ploaré en 1926 le centenaire de la mort du docteur Théophile Laënnec, le père de l'auscultation. Or, un fait généralement ignoré est celui-ci : Laënnec et Corret eurent des ancêtres communs, et voici comment. Nous avons vu que Jeanne-Lucrèce Salaün était fille de Charles Salaün et petite-fille de Théophile, tous deux robins. Or, Théophile, le grand-père, avait une sœur, Renée, qui s'était mariée en 1689 à Guillaume Huchet, bourgeois, rue Keréon, à Quimper. Le dit Guillaume Huchet eut un fils, dit Huchet d'Angeville, qui tint Théophile Malo sur les fonts baptismaux, et une fille, Jeanne Huchet, dite de Kerourain, qui épousa le sieur Michel Laënnec, avocat à Quimper. Ils eurent pour fils Théophile (1747), lequel fut père de René-Théophile, l'illustre médecin (1781-1826).

La famille Laënnec, de Quimper, disait descendre des Lahennec, de Pleyber-Christ, dont elle portait les armoiries. Laënnec peut très bien, en effet, être une contraction de Lahennec, nom propre toujours fort répandu en Finistère.

Quoi qu'il en soit, il est démontré que par les Salaün, Laënnec était le neveu de Corret.

Rappelons pour mémoire que le Premier Grenadier possédait à Ploaré un bien rural; de leur côté, les Huchet y étaient propriétaires; ces biens provenaient du partage de la succession des Salaün. Laënnec vint mourir sur la terre ancestrale. Comme son oncle, il était « Breton d'abord » : fidèle à sa foi, et fidèle à sa langue, qu'il aimait à parler et à étudier, ainsi que René Villard et ses biographes l'ont exposé.

XV

EXTRAITS DES ŒUVRES

I. — CORRESPONDANCE
DE LA TOUR D'AUVERGNE CORRET

Au tribunal de la raison nous avons peut-être tort; mais à celui de l'honneur nous gagnerons toujours notre cause, car ce sont les principes inflexibles de celui-ci qui doivent diriger tout homme.

28 Janvier 1774.

(Lettre à Limon du Timeur, son beau-frère).

L'honneur permet souvent ce que la raison et la prudence défendent.

3 Mars 1774.

(Au même).

Le point d'honneur devant être la règle et la maxime inséparable des sentiments de tout homme qui se pique de délicatesse, on ne doit pas chercher de querelle, mais aussi on ne doit pas faire consister sa sagesse à les éviter quand elles viennent se présenter.

17 Avril 1774.

(A sa mère, M^{me} Billonois).

Heureusement les opinions féminines qui semblent décider de tout absolument ne prononcent pas en dernier ressort, et reste l'appel à la raison. Les femmes sont longtemps pour arriver à ce tribunal.

18 Avril 1774.

(A sa demi-sœur Henriette Billonois).

J'ai vu souvent la mort de près, elle ne m'effraie nullement. Je crois qu'elle me trouvera très stoïque sur cet événement dernier.

21 Septembre 1778.

(A son beau-frère)

J'ai le plaisir de vous annoncer que je suis très avant dans les bonnes grâces du major du régiment, au-devant desquelles je n'ai cependant pas fait un seul pas, l'inflexibilité de mon caractère me rendant peu propre au rôle de courtisan.

30 Avril 1779.

(A son beau-frère).

Le Prince (de Bouillon) m'a présenté à toute sa Cour, sous la dénomination « *La Tour d'Auvergne, jadis Ardennais enté sur un Breton* ».

25 Avril 1780.

(A son beau-frère).

Souvenez-vous que la manière dont les choses nous frappent au premier aspect devient presque toujours la règle entière de notre détermination en tout, ce qui doit nous mettre singulièrement en garde contre les suasions de notre premier mouvement...

Nous n'avons de propre en mourant que le sentiment d'exister encore après nous, par ceux à qui nous avons donné le jour, et d'exister surtout d'une manière distinguée dans l'opinion des hommes.

6 Août 1780.

(A M^{me} du Timeur, sa sœur).

Je jouis de ce que je suis et laisse l'avenir à la disposition d'En-Haut.

30 Septembre 1780.

(A son beau-frère).

Diogène tendait sans cesse la main à une statue pour s'accoutumer aux refus; pour moi, je ne puis soutenir l'idée d'une seule malhonnêteté.

24 Juin 1781.

(A sa sœur).

Employez-moi comme il vous plaira. Si vous allez en Amérique, je suis prêt à tout quitter pour vous suivre.

1781.

(Au général de Falkenheim).

D'un procédé franc, sans nulle souplesse, je sens bien que j'aurai de la peine à vaincre les obstacles, à arriver aux honneurs et aux grades, surtout que je désire n'y être poussé par d'autre faveur que par mon mérite.

Septembre 1781.

(Au général de Wimpfen).

Le vrai mérite a de la pudeur.

16 Mai 1782.

(A sa sœur).

Quand on ne s'est pas laissé éblouir par la bonne fortune, on est difficilement ébranlé par la mauvaise.

19 Septembre 1782.

(A son beau-frère).

Je me donnerai bien garde de faire jamais sentir ma détresse.

25 Janvier 1783.

(A son beau-frère).

Les services passés sont comme les vieilles dettes, qu'on a toujours beaucoup de peine à recouvrer.

25 Mars 1786.

(A son beau-frère).

Quand on est poursuivi par des ennemis secrets et puissants, le parti le plus prudent est de dévorer ses peines et de se taire.

10 Septembre 1786.

(A De Belfort).

Le temps est plus fort pour défaire et changer les choses mauvaises que les volontés humaines.

5 Janvier 1789.

(Au poète Don Pedro de Peralta).

Je suis bien décidé à garder mon poste jusqu'à la fin des inquiétudes publiques comme le soldat fidèle garde celui qui lui est confié. Je ne violerai certainement jamais la foi que j'ai donnée, mon serment d'être fidèle à mon roi et à ma patrie.

Au reste, comme les opinions sont libres, je ne blâme celles de personne.

15 Juin 1792.

(A De Belfort).

Si j'avais auprès du Pouvoir Exécutif l'influence qu'a le citoyen Garrau, je n'hésiterais pas de solliciter une place d'officier pour cette héroïne républicaine (1). Ce choix ferait honneur à Liberté-Rose Barreau, et ferait plaisir à cette moitié de notre nation qui n'a jamais été insensible à la gloire et à qui il ne manque que des occasions pour déployer autant de courage qu'elle a montré de patriotisme.

14 juillet 1793.

(Au Représ. du Peuple Garrau).

Mon faible patrimoine a été séquestré comme si j'avais émigré alors que je combattais pour ma patrie. Mais je compte ces tribulations pour rien si j'ai le bonheur de voir triompher la cause glorieuse que j'ai embrassée, celle de la Liberté et de l'Égalité.

21 Décembre 1793.

(A un parent).

Heureux, mille fois heureux et glorieux ceux qui auront contribué à faire triompher les droits sacrés, mais trop oubliés de l'homme.

5 Octobre 1794.

(A de Boisguillon, officier).

(1) Liberté-Rose Barreau, femme Layrac, était Grenadier au bataillon du Tarn que commandait La Tour-d'Auvergne pendant les combats sur la Bidassoa.

Je ne regarderai jamais comme une infortune, des malheurs ou des molestations dont la source aura été honorable pour moi.

1^{er} Octobre 1795.

(A Wallis, agent de surveillance anglais, à Bodmin).

Mon âme républicaine ne connaissant pas la faiblesse de se dissimuler et de se prêter aux circonstances, je me montrai toujours tel que j'étais : français et patriote.

4 Février 1796.

(A l'Evêque Le Coz).

Je me prosterne bien plus volontiers devant la Providence pour la remercier que pour lui demander. Du pain, du lait, la liberté, et un cœur qui ne puisse jamais s'ouvrir à l'ambition : voilà l'objet de mes désirs.

Avril 1796.

(A Le Coz).

La raison qui me fait quitter Paris est que la vie que l'on y mène a quelque chose de trop agité pour satisfaire les goûts d'un homme simple.

A la campagne ou dans de petites villes, on se trouve dans sa situation naturelle; en étant placé entre la société et la retraite, on y jouit de cette précieuse liberté sans laquelle on ne peut être heureux. Toutes mes richesses sont dans mon cœur.

9 Mai 1796.

(A Le Coz).

Je cherche des juges sévères de mon ouvrage (*Les origines gauloises*) et je ne trouve que des flatteurs qui me trahissent et qui m'égarent.

28 Juillet 1796.

(A Le Coz).

On est mal vêtu en hiver du drap de patience. Dans mes besoins cependant, j'ai eu souvent recours à celle-ci et elle m'a assez bien servi.

4 Janvier 1797.

(A son neveu, Guillart de Kersauzic).

Les Inconstitutionnels de toute description doivent, pour leur intérêt, désirer l'ordre.

4 Janvier 1797.

(A son neveu).

Mon crédit est bien peu de chose; mais j'ai la grande volonté d'obliger.

4 Janvier 1797.

(A son neveu).

Je n'ai apporté dans la Révolution d'autres sentiments que ceux du bonheur et de l'indépendance de ma Patrie. Je n'ai jamais séparé l'amour de l'ordre ni du bien public de ma conduite civile.

2 Mars 1797.

(A du Timeur).

Quelques fortes que soient les nuances entre nos opinions politiques, je ne vous ferai jamais un crime des vôtres. Je crois que le parti le plus sage entre amis est de ne jamais toucher cette corde délicate, à laquelle est attachée une partie de nos faiblesses.

25 Décembre 1799.

(A Le Brigant).

J'attends le moment de revoir mes foyers, d'habiter une chaumière qui m'est restée (1) et d'aller choisir mon tombeau à côté de mon berceau. Voilà quelle est mon ambition après celle de voir ma patrie libre et en paix.

2 Février 1800.

(A son ami Girard).

Si vous voulez convenir aux mâles et rudes Bretons, n'employez d'autres moyens que ceux de la franchise.

6 Mars 1800.

(Au général Humbert, à Brest).

Je mets mon indépendance au-dessus de tous les trésors du monde.

29 Mars 1800.

(A Le Brigant).

(1) La ferme de Lampoul-Izella, en Trémargat.

Il est des contrariétés dont toute prudence humaine ne saurait nous garantir. Dans une Révolution, celui qui a été assez heureux pour éviter la ciguë, doit au moins s'attendre à boire l'absinthe à longs traits.

15 Mai 1800.

(A l'Evêque Le Coz).

Supérieur aux craintes comme aux espérances, tout me fait un devoir de m'excuser d'accepter un titre (celui de 1^{er} Grenadier) qui, à mes yeux, ne paraît applicable à aucun soldat français, et surtout à un corps où l'on ne connaît ni premier ni dernier.

15 Mai 1800.

(A un ami).

J'ai puisé tous mes sentiments dans un attachement sans bornes au pays qui m'a vu naître (la Bretagne). S'il s'est glissé quelques fautes dans mon ouvrage, celles de l'esprit obtiendront peut-être l'indulgence de mes compatriotes bretons. Mais je n'aurai besoin d'aucun pardon pour celles du cœur.

15 Mai 1800.

(A Guilmer, libraire à Morlaix).

Le Gouvernement croit que je vauz encore un coup de fusil, et il m'a jeté le gant. En bon Breton, je l'ai relevé.

2 Juin 1800.

(A Roujoux).

Les militaires ont un pressentiment qui ne les trompe jamais. Vous ne me reverrez plus.

Fin Mai 1800.

(A Mazurié).

Mieux vaut guérir les blessures, des hommes que de leur en faire. Quoi qu'il en soit, pendant 34 ans que j'ai servi, je puis me rendre ce témoignage, que je n'ai jamais teint mon épée du sang de mes semblables. Je me suis borné à entraîner le soldat.

Mai 1800.

(A l'un de ses neveux, Courbon de Péruzel).

II. — DISSERTATION SUR LA VILLE DE CARHAIX OU
KERAËS (parue dans le *Dictionnaire Géogra-
phique de la Province de Bretagne*), par
OGÉE, ingénieur géographe de cette province,
1^{re} édition de 1778, p. 139).

Voici la conclusion de cette très remarquable étude, qui a eu le mérite de préconiser les réformes et les améliorations réalisées bien plus tard.

« Cette ville, qui avait jadis une grande étendue, est encore distinguée par le Grand et le Petit Carhaix. L'air y est pur par son élévation et sa belle position, les eaux vives et salutaires. Le bœuf, le gibier de toute espèce, la perdrix surtout, le beurre, le laitage et toutes les denrées y sont excellentes et sont peut-être ce qu'il y a de meilleur en Bretagne de ce genre. Les terres et les prairies, qui font un objet intéressant pour les habitants de la campagne, sont d'un très bon rapport et très avantageux, surtout pour les fermiers ruraux et leurs seigneurs propriétaires, d'autant plus que le seul commerce des agriculteurs est, à bien dire, celui des bestiaux, lequel est très considérable par les foires renommées et multipliées qui s'y tiennent.

La ville de Carhaix quoique très élevée, a encore au loin de grandes montagnes qui semblent

la cerner de toutes parts, et leur intérieur offre le plus beau pays de la nature, couvert de bois, fertile en seigle, avoine et sarrazin, et d'excellents pâturages.

Il passe au Petit Carhaix une belle rivière qui prend sa source plus loin, que les anciens appelaient la rivière d'Aës et qu'on nomme aujourd'hui la rivière l'Hière. Elle se joint à la rivière l'Aulne aux ponts de Pratulo, et à plusieurs autres jusqu'à la rade de Brest où est son embouchure, mais on n'a pas encore entrepris de la rendre navigable. Avec tous ces avantages précieux, la ville de Carhaix est déserte, n'a plus qu'un très petit nombre d'habitants assez peu industriels, se détruit, et n'est plus habitée, à bien dire, que de ceux qui y tiennent par état (1).

Si la Province faisait faire un chef-lieu de correspondance à Carhaix, qui est véritablement le centre de la Basse-Bretagne, et rendre sa rivière navigable ou au moins flottable jusqu'au Port-Launay, entrée de la rade de Brest, cette ville importante recevrait des environs toutes les denrées nécessaires, les merrains, les bois de constructions et autres. On augmenterait par ce moyen les tanneries de Carhaix et des environs et l'on y ferait des salaisons supérieures à toutes autres tant pour la marine royale que pour la marine marchande. On augmenterait encore, et avec émulation, la culture du chanvre, on ne serait obligé dans aucun cas de recourir à l'étranger, et l'on ferait en tout genre le bien général et celui du particulier. Ces réflexions, ces raisonne-

(1) En 1780, Carhaix ne comptait que 1.400 communiants (Ogée). En 1926, elle atteint 4.000 habitants (recensement officiel).

ments, ne portent point sur des objets imaginaires; ce sont les vues d'un citoyen zélé, qui aperçoit l'avantage public et qui le désire...

Pourquoi aller chercher à l'étranger les bois de constructions, les chanvres, etc? La Bretagne n'a-t-elle pas des forêts, des terres à défricher, à cultiver, et des hommes que l'intérêt et le gain rendraient plus actifs, plus industriels?

III. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LA LANGUE,
L'ORIGINE ET L'ANTIQUITÉ DES BRETONS, *pour
servir à l'histoire de ce peuple.*

On a joint à ces Recherches un glossaire ou tableau comparatif d'un grand nombre de mots grecs, latins, français, espagnols, allemands, anglais, etc., qui pour la forme et le sens ont encore conservé de nos jours le plus de rapport avec le celto-breton et paraissent avoir appartenu primitivement à cette langue.

A Bayonne, de l'Imprimerie de Pierre Fauvet, jeune, 1792. In-8° de 178 pages.

Une 2^e édition parut en l'an V, revue et augmentée, et le titre devint *Origines Gauloises*, ci-après.

IV. — ORIGINES GAULOISES, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou *Recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique*, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de ce peuple.

On a ajouté à la partie historique et didactique de cet ouvrage un tableau méthodique et comparatif de langues où l'on fait le rapprochement de celles de l'Europe et de l'Asie avec le celto-breton, regardé comme leur source commune.

A Paris, chez Quillau, imprimeur-libraire, rue du Fouare, numéro 2, division du Panthéon français, an V° de la République Française.

In-8° de 342 pages.

Une 3° édition de l'ouvrage parut en 1801, chez P.-F. Fauche, imprimeur-libraire à Hambourg, augmentée d'une Notice biographique (1) et ornée d'un portrait de l'Auteur, d'après le buste par Corbet. 355 pages.

(1) Non signée : elle est de Legars.

Extrait du chapitre I, p. 9 et suivantes :

« La même incertitude semble régner sur l'enfance des grandes Nations, comme sur la naissance des hommes. La nature couvre de ses ombres l'instant qui pourrait manifester celle-ci : l'antique Nuit enveloppe l'autre pour nous d'un voile presque impénétrable. Dans les premiers âges du monde, dans ces siècles rudes et barbares, le défaut de lettres dut nécessairement réduire les hommes après quelques générations, à l'impossibilité de transmettre à la postérité la mémoire de leurs ancêtres et le souvenir des événements les plus remarquables de leur Histoire. Toutes les grandes nations affichèrent cependant plus ou moins de prétention à l'illustration et à la priorité; presque toutes défigurèrent leur origine en se donnant des Dieux, des êtres imaginaires, pour auteurs.

Il est peu d'écrits antérieurs à César et à Auguste où il soit parlé des Gaulois : l'histoire de la partie occidentale de l'Europe n'en fait presque aucune mention. César, jaloux de fixer sur lui l'admiration et l'étonnement de la postérité, ne nous a laissé que des notions imparfaites des nations dont il avait triomphé et surtout des Gaulois, ces rivaux redoutables, qui ternirent et qui ensanglantèrent si souvent ses lauriers.

Les annales de nos pères, couvertes d'un voile

religieux, étoient renfermées dans des poèmes, des hymnes et des homélies composés par des Bardes, mais c'eût été un crime de les lire, un dogme sacré le défendait. Les Druides, les seuls qui cultivassent les sciences dans les Gaules, bien loin d'en étendre les progrès, en arrêtaient le cours. Ils ne faisaient part du fruit de leurs études et de leurs découvertes qu'à ceux qu'ils supposaient incapables d'en faire un mauvais usage, et qu'ils voulaient initier à leurs mystères. Toutes leurs instructions et leurs leçons étaient verbales; leur doctrine, leur morale, leur histoire même étoient renfermées dans des vers qu'il fallait apprendre; c'eût été un sacrilège de les mettre par écrit (César, L. VI. Strabon, L. IV). Origène assure que de son temps, il n'avait encore paru aucun écrit des Druides. Le seul dépôt de nos connaissances relatives à nos Origines n'a donc pu consister que dans les traditions. Mais lorsque le flambeau de l'Histoire ne répand qu'une faible lumière sur les âges reculés d'une nation, et que des recherches sur ses antiquités paraissent par leur nature trop compliquées pour qu'il soit possible d'arriver à des conséquences certaines, les probabilités peuvent devenir alors en quelque sorte pour nous ce qu'est pour le voyageur égaré, incertain de sa route, la lueur d'une matière phosphorique, qui, ayant conservé dans les ténèbres la clarté qu'elle a empruntée du soleil, le rassure, le réjouit, et contribue à le remettre dans la voie qu'il doit suivre pour arriver heureusement au terme de son voyage.

Uni de sentiments à ceux qui regardent les Bretons Armoriques comme les vrais descendants des anciens Celtes dans le continent de l'Europe, et qui envisagent leur langue, qui porte le caractère de la plus haute antiquité, comme la langue

que l'on parlait dans les Gaules du temps de César, ce sera dans les éphémérides et les commentaires de cet historien, dans Plutarque, Strabon, Athénée, Pausanias, Sulpice Sévère, dans les usages, les mœurs, les rapports physiques et moraux des Bretons de nos jours avec les anciens Gaulois, dans l'identité de la langue de ces deux peuples que je puiserai une partie de mes preuves pour tâcher, s'il est possible, de répandre un jour nouveau sur une vérité entrevue depuis un certain nombre d'années, mais qui ne l'est encore que d'une manière confuse et comme à travers un nuage que les rayons de la lumière ont peine à percer (1).

(1) On remarquera qu'avec sa modestie naturelle, Corret ne prétend pas imposer, dans le domaine mouvant de la linguistique, un dogme, mais présenter des hypothèses vraisemblables, appuyées sur des connaissances généralement admises. Les savants ne procèdent pas autrement de nos jours en matière d'étymologie, bien que cette science ait fait de grands progrès depuis 1796.

Les thèses de La Tour-d'Auvergne ont joui d'une certaine défaveur à partir du moment où La Villemarqué et Le Gonidec, après 1830, eurent créé une Ecole uniquement occupée à rechercher les textes britoniques et les origines insulaires des Armoriciens. Mais aujourd'hui, les plus grands Celtologues adoptent les conclusions de l'ouvrage de Corret sur la similitude du celto-breton avec l'ancien gaulois disparu, et son étroite parenté avec le latin et le grec (Cf. *Lexique Etymologique du Breton moderne*, par V. Henry, de la Sorbonne, 1899, et *l'Antiquité Celtique*, par Georges Dottin, de la Fac. des Lettres de Rennes, 1906). Malgré les faibles moyens d'investigations dont il disposait aux Camps, La Tour-d'Auvergne a été le précurseur de ces études.

CHAPITRE I, PAGE 13 (Note)

Les Bardes jouissaient dans les Gaules d'une grande considération. L'histoire, qui a lié leur nom à la liberté de leur pays, l'a fait passer avec gloire à la postérité. Ces poètes marchaient toujours à la tête des armées... Les Gallois d'Angleterre conservèrent leurs Bardes jusqu'à l'époque où ce valeureux peuple subit les lois du féroce Edouard. L'on découvre encore des étincelles du génie des anciens Bardes dans les œuvres des poètes modernes de la Province de Galles.

L'Armorique a aussi conservé ses Bardes, mais le talent de ceux-ci ne s'exerce presque plus qu'à l'épithalame : il est vrai qu'en ce genre, le caractère de leur éloquence agreste a conservé quelque chose d'antique et d'imposant, qu'on est forcé de respecter (1).

CHAPITRE I, PAGE 27 (Note)

« Les Bretons forment une classe d'hommes à part, qui ne change pas; et nous reviendrions au monde dans deux mille ans, que nous les retrou-

(1) On dit que, entre sa sortie du Collège en 1762, à 19 ans, et son départ en 1765, le « Bardé » Théophile Corret composa en breton des chansons à danser.

verions tels qu'ils sont aujourd'hui, et tels qu'ils étaient sans doute il y a vingt siècles. »

CHAPITRE I, PAGE 32 (Note)

Ce que l'on avance de la dureté et de l'extrême épaisseur du crâne des Bretons ne saurait être regardé comme le fruit incertain de la prévention ou de l'imagination. Plusieurs expériences faites de nos jours dans divers hôpitaux de la République ont démontré que ce phénomène, tout extraordinaire qu'il paraît être, n'en est pas un parmi nous. (Suit le récit d'opérations chirurgicales pratiquées devant lui à Rochefort et à Bayonne, en 1792, sur des militaires bretons).

CHAPITRE II, PAGE 51

Les Bretons n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres, pour des qualités si voisines de la nature. Leur crédulité est extrême, ainsi que leur confiance. Mais ces défauts sont ceux de cœurs droits et généreux, incapables de lâches soupçons.

J'observerai qu'un proverbe, aussi ancien en Bretagne que les peuples qui habitent aujourd'hui

d'hui cette contrée, est que « Jamais Breton ne fit trahison ». Leur parole est un serment inviolable. Leur droiture et leur franchise ont été célébrées dans tous les temps, et sont aussi recommandables que leur bravoure. S'ils haïssent, car leurs cœurs ne sont pas exempts de toutes les faiblesses, ils le font à découvert, ils se vengent de même.

CHAPITRE II, PAGE 59

Cette langue (le celto-breton) existe encore dans ma Patrie (1) avec toute son énergie et son génie antique, mais étouffée sous le poids de l'habitude d'être regardée comme un jargon barbare, un *baragouin*; elle ne paraît redevable de ce mépris qu'à la paresse que les savants ont eu jusqu'ici de la soumettre à l'examen.

(À propos de *baragouin*, La Tour-d'Auvergne fait remarquer, en note, que ce mot est composé de *bara*, *gwin*, pain, vin, mots que les Français doivent apprendre en Bretagne pour se sustenter et dont ils se servent ensuite pour ridiculiser le breton. « C'EST PROPREMENT LE PROCÈS DE L'INGRATITUDE CONTRE LA BIENFAISANCE », conclut l'Auteur.)

(1) Notez combien souvent revient sous sa plume cette option de Patrie. *Ma Patrie*, pour lui, c'est la Bretagne.

EXTRAIT DU CHAPITRE IV, PAGE 106

La langue erse ou le gaëlic parlé dans les montagnes d'Écosse et dans la petite île de Saint-Kilda, l'une des Orcades, paraît avoir conservé une grande affinité avec la langue bretonne. Le célèbre Macpherson a rassemblé les restes précieux de la langue d'Ossian, barde erse du 11^e siècle, et les a fait connaître par une traduction anglaise dans laquelle il a fait passer toutes les beautés des fragments de poésie de cet ancien auteur.

La langue irlandaise, qui est un dialecte de la langue erse, doit être également comptée au nombre des langues qui ont conservé un grand rapport avec le breton.

Personne n'ignore que la langue vulgaire des habitants de la province de Galles (ou de Wales) en Angleterre et celle des Bretons du continent ne soient deux dialectes de la même langue. Ce sont deux sœurs caractérisées par l'air de famille le plus frappant. Le rapport qui existe entre ces deux langues est tel que les Bretons et les Gallois s'entendent encore de nos jours sans interprète.

On découvre également dans le caractère, les mœurs, dans les usages et dans les coutumes des Gallois et des Bretons une conformité parfaite : la trempe de leur âme est la même; la gloire et l'amour de leur Patrie, le sublime enthousiasme

de la liberté, ces sentiments si propres à exalter le courage, leur mit souvent les armes à la main pour décider s'ils devaient vivre en hommes libres ou végéter comme des esclaves. La force réussit pendant quelques instants à plier leurs têtes altières sous le joug, mais elle ne les y façonna jamais. Leur caractère resta toujours indomptable.

Au milieu des chances variées de la fortune, on les vit opposer pendant une longue succession de siècles, leurs armes à celles des Romains, et résister avec des forces disproportionnées, les uns aux plus puissants efforts des Pictes, des Saxons, des Danois, des Normands; les autres aux entreprises réitérées des Francs et de leurs descendants, également conjurés contre leur Liberté.

La langue gauloise, qui était aussi, il y a quelques années, la langue vulgaire des peuples du Cornwall, en Angleterre, se trouve aujourd'hui entièrement éteinte dans cette contrée (1).

(1) En 1795, La Tour-d'Auvergne, fait prisonnier par les Anglais, passa sa captivité en Cornwall. On peut donc faire état de ses constatations.

EXTRAIT DE LA CONCLUSION, PAGE 309

Je ne passerai pas à des idées plus générales sur nos Origines. Pour donner à de pareilles recherches toute l'étendue et le soin dont elles seraient susceptibles, pour entreprendre de résoudre les différents problèmes de l'histoire dont la solution paraît dépendre particulièrement du celto-breton, il faudrait pouvoir se sacrifier tout entier à ce genre de travail, jouir dans le silence de la retraite de ce loisir calme et tranquille qui rend l'esprit capable d'une plus grande application. Mais une étude de cette nature ne saurait être en ce moment celle d'un homme de guerre.

En bon citoyen, j'ai dirigé mes études vers des recherches qui pourront un jour devenir utiles à mon pays. J'ai jalonné la route... j'ai écarté une partie des ronces et des épines qui l'embarrassaient; d'autres la frayeront et la rendront facile à ceux qui voudront s'y engager (1).

(1) Ces vues prophétiques se sont réalisées. Les études celtiques sont actuellement chères aux lettrés français.

EXTRAIT DU LIVRE II, GLOSSAIRE, PAGE 334

Voici un exemple de la discussion linguistique comparée telle que la soutient La Tour-d'Auvergne :

BREUR, en breton FRÈRE, pluriel *Breudeur*, les frères; gallois, *Brawd*; cornique, *Brodyr*; irlandais, *Braer*; allemand *Bruder*; hollandais, *Broeder*; danois, *Brother*; anglais, *Brother*; islandais, *Bröder*.

Le primitif celtique *Breuder*, frères, ce mot caractéristique et commun, comme on le voit, à tant de langues, semble attester leur parenté et annoncer en quelque sorte que les différents idiomes qui distinguent aujourd'hui les nations ne sont que des formes variées d'une même langue (1). En portant à cet examen toute l'attention qu'il mérite, il paraîtrait possible de parvenir à découvrir quelle est la mère féconde dans le sein de laquelle toutes les autres langues de l'Europe ont puisé leurs richesses et leurs éléments. Cet avantage semble devoir appartenir à l'idiome le plus monosyllabique, à la langue celtoscythique, à celle des Bretons qui, sans s'être altérée ni appauvrie, a le plus donné aux autres langues.

(1) La linguistique a assimilé aussi le latin *Frater* au celtique *Breuder*.

Semblable en quelque sorte à ces corps robustes qui, prodiguant leur santé brillante, retrouvent encore pendant longtemps dans leur bonne constitution de quoi réparer leurs forces sans recourir aux ressources, aux prestiges de l'art, notre langue se suffisant à elle-même, a beaucoup donné aux autres sans en avoir rien emprunté. Abondante en termes propres à énoncer les objets qui, dans la plus haute antiquité, étaient d'un usage général, elle n'en a adopté que pour exprimer ceux dont l'usage est tout récent; tels sont pour nous les mots qui se rapportent aux sciences, aux arts, aux métiers, à la liturgie sacrée, et l'on sent que de tels mots, quoique identifiés, quoique admis aujourd'hui dans notre langue, ne sauraient être regardés comme en faisant partie intégrante.

— FIN —

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
SOURCES CONSULTÉES	7
KENT SKRID	9
I. — Les Origines des Corret.	11
II. — Naissance de Théophile-Malo Corret.	21
III. — Sa Mère : Jeanne Lucrèce Salaun	31
IV. — Ses Oncles: les RR. PP. LeRoux et Corret, de la Société de Jésus	49
V. — Les Débuts de Théophile-Malo Corret dans la vie militaire.	57
VI. — Corret devient La Tour d'Auvergne.	75
VII. — La Tour d'Auvergne s'impose à la renom- mée	89
VIII. — La Révolution révèle La Tour d'Auvergne.	113
IX. — Prisonnier des Anglais	135

	Page.
X. — A l'apogée de la Gloire	143
XI. — Après la mort du Héros	173
XII. — Les Opinions de La Tour d'Auvergne. . .	193
XIII. — La Tour d'Auvergne fut-il amoureux ? . .	205
XIV. — L'OEuvre littéraire de La Tour d'Auvergne.	211
XV. — Extraits de ses OEuvres	217.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 26 AVRIL 1928
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE
:: RAMLOT ET C^{ie} ::
52, AVENUE DU MAINE, 52
: :: PARIS :: :
POUR EUGÈNE FIGUÈRE
ÉDITEUR